UNIVERSITY OF TORONTO
3 1761 01305471 3

LIBRAIRIE E.
LIVRES D'ÉRUD
HISTOIRE

La Chine en France

AU XVIIIe SIÈCLE

ÉVREUX, IMPRIMERIE PAUL HÉRISSEY

BIBLIOTHÈQUE DES CURIEUX ET DES AMATEURS

La Chine en France

AU XVIIIE SIÈCLE

PAR

HENRI CORDIER

DE L'INSTITUT

PROFESSEUR A L'ÉCOLE DES LANGUES ORIENTALES

Ouvrage illustré de seize planches hors texte.

PARIS

HENRI LAURENS, ÉDITEUR

6, RUE DE TOURNON, 6

1910

N
7343
C6
1910

597006
23. 11. 54

LA

CHINE EN FRANCE

AU XVIIIe SIÈCLE[1]

A la suite de la part si remarquable prise à Paris aux Expositions internationales de 1889 et de 1900, par le Japon, l'art de l'Empire du Soleil Levant avait joui chez nous d'une popularité — parfaitement justifiée, hâtons-nous de le dire — qui avait fait oublier le rôle important jadis joué en Europe par l'art chinois dont l'art voisin dérive. Je voudrais aujourd'hui rechercher quelques traces de l'influence exercée par l'art et la littérature du Céleste-Empire dans notre pays, en particulier au XVIIIe siècle, pendant lequel, longtemps, ils firent fureur.

Cette influence a été d'ailleurs d'une durée

[1] Lecture faite à la séance annuelle de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, le vendredi 20 novembre 1908. — Publié avec de nombreuses additions.

relativement courte, et l'art chinois, chez nous, a eu surtout le caractère d'un engouement, d'une mode, d'une curiosité passagère, sans laisser de traces vraiment profondes.

I

L'ANTIQUITÉ. — ROUTE DE LA SOIE. — LES HOLLANDAIS LA PORCELAINE. — LES ANGLAIS. — LE THÉ

La Chine, dans l'antiquité, était célèbre comme le pays producteur de la soie : le ver à soie et le mûrier sont en effet indigènes du nord de ce pays ; l'art de la soie proprement dit resta le secret de la Chine jusqu'au VIe siècle de notre ère. Au Ier siècle de notre ère, le fameux général chinois Pan Tch'ao par sa conquête de tout le bassin du Tarim formé des cours d'eau qui baignent les villes du sud des T'ien-chan, dont le déversoir est le Lob-Nor, rendit plus faciles les relations entre l'ouest et l'est de l'Asie. C'est à cette époque qu'il faut placer les renseignements sur la route de la soie donnés par le négociant macédonien Maës Titianus à Marin de Tyr et conservés par Ptolémée. Cette route conduisait de Hiérapolis sur l'Euphrate par Hékatompylos, Aria et Margiana (Merv) à Bactres, puis au nord au district montagneux de Komedi qui sépare l'Oxus de la rivière de Wakh-

shab et de Karategin, aux pâturages du plateau de l'Alai et quitte le bassin de l'Oxus pour celui du Tarim ; par la passe de Taun-murum, on gagnait la grande route qui met Kachgar en communication avec le Ferghana par le Terek-Dawân, après avoir passé la Tour de Pierre, Tach-Kourgan, dont la position n'est pas encore fixée, et qui n'est sans doute pas celle que l'on rencontre en remontant du Tagh-Doumbash Pamir vers le nord.

Florus énumère les Seres parmi les peuples qui envoyèrent des missions à Rome à l'époque d'Auguste — et Horace nous en parle à différentes reprises :

Doctus sagittas tendere Sericas
Arcu paterno.

D'un autre célèbre produit de la Chine, la porcelaine, connu au moyen âge, nous parlons plus loin.

*
* *

Toutefois ce ne fut que lorsque les Portugais, à la fin du xve siècle, eurent franchi le Cap de Bonne-Espérance et rouvert la route des Indes et de la Chine, que le grand Empire de l'Asie orientale et son industrie commencèrent à être généralement connus en Europe, quoique l'antiquité n'ait

pas ignoré la soie, comme nous venons de le voir. Le commerce des Portugais, valeureux soldats, mais négociants médiocres, débarqués à Canton en 1514, n'amena qu'une lente diffusion des marchandises chinoises dans l'Occident ; mais lorsque les Hollandais pénétrèrent à leur tour dans l'Asie orientale, un trafic considérable s'établit à travers l'Océan Indien et les affaires prirent un essor inconnu jusqu'alors.

*
* *

Le premier voyage des Hollandais dans l'Extrême-Orient eut lieu en 1597, et en 1602 fut fondée la célèbre Compagnie des Indes orientales néerlandaises qui construisit en 1619 la ville de Batavia sur l'emplacement du fort indigène de Jacatra. Outre leurs comptoirs dans les îles de la Sonde, les Hollandais créèrent des factoreries dans l'île Formose et au Japon, où, dans l'île de Deshima, ils furent, avec les Chinois, les seuls étrangers autorisés à résider lorsque tous les Occidentaux eurent été expulsés en 1641 de l'Empire du Soleil Levant par les chogouns de la maison de Tokougawa.

C'est de leur factorerie de Deshima que les Hollandais exportaient non seulement les produits du Japon, mais aussi les marchandises de Chine que les négociants de ce pays transportaient dans

l'archipel voisin. Ils inondèrent l'Europe de la porcelaine chinoise ; cette porcelaine était connue au moyen âge ; les marchands arabes la passaient jusque sur la côte d'Afrique où l'on en a retrouvé des fragments à Madagascar et sur la côte des Somalis ; il s'en trouve parmi les présents envoyés par les sultans d'Égypte aux souverains d'Europe. Marco Polo nous parle de la porcelaine fabriquée à Zayton dans le Fou-Kien ; on conserve au Louvre dans la belle collection de M. Ernest Grandidier un brûle-parfums qui, dit-on, a appartenu au célèbre voyageur vénitien : ce brûle-parfums vient du baron Davillier qui l'avait reçu en présent d'un des gardiens du Trésor de Saint-Marc, à Venise ; c'est un *ting* octogonal en porcelaine blanche de la province du Fou-Kien et de l'époque de la dynastie des Soung.

Après avoir exporté la porcelaine en vente sur les marchés de l'Extrême-Orient, les Hollandais, imités par d'autres, commandèrent des décors spéciaux ; fabriquée à King-te tchen, dans le Kiang-si, la porcelaine était généralement peinte à Canton ; on verra par exemple dans la collection Grandidier un grand plat de porcelaine avec, au fond, le bateau *Vrybürg* commandé par le capitaine Jacob Rysik en Chine en 1756, le pavillon hollandais flotte aux mâts ; une assiette du même service est conservée à Sèvres ; on remarquera au

Musée Guimet et au Musée Ariana, à Genève, une assiette avec l'écureuil du service du surintendant Fouquet ; généralement, on se contentait de peindre dans le fond de l'assiette ou sur la panse du vase les armoiries du destinataire, par exemple, on verra également au Musée Ariana, une assiette aux armes de Mme de Pompadour ; ces vases étaient souvent montés en Europe avec des bronzes dorés ; l'année dernière (1908) on a vendu à Londres, chez Christie's, 130 guinées, un service chinois du XVIIIe siècle, aux armes de l'amiral Amyas, seigneur de Kingham, dans le Norfolk ; il est probable qu'il rapporta ce service de Chine et qu'il fit peindre ses armoiries à la manufacture de Lowestoft. Les missionnaires suivirent également l'exemple de la Compagnie des Indes : à Sèvres, au Musée Guimet, on notera des plats, des soucoupes, des tasses, ornés en grisaille relevée d'or, de portraits de saints : saint Ignace ou saint François-Xavier, de scènes religieuses : baptême du Christ, Crucifixion, Résurrection, etc. Parfois les commandes choisissaient pour les décors des sujets qui n'étaient rien moins qu'édifiants et qui prennent place dans les « enfer » des collectionneurs. On reproduisait également des tableaux connus de peintres étrangers, Fragonard, ou des gravures d'artistes de valeur : Pillement, Kleinstein, voire les *Fables* de La Fontaine (Musée Ariana).

Les Chinois exécutaient aussi des statuettes d'Européens, des cavaliers, par exemple; il y a au Musée Guimet un Hollandais dans l'attitude de la divinité Kouan-yin, en porcelaine du Fou-Kien.

Le décor chinois n'étant pas toujours du goût de l'amateur, on eut recours au procédé de la surdécoration, c'est-à-dire qu'au décor chinois on ajouta des accessoires européens; de Delft, où cette industrie prit son essor, elle se répandit dans divers pays d'Europe, en Saxe, à Venise; le Musée de Sèvres possède (3493) une tasse de porcelaine surdécorée vers 1740 à la manufacture de Chelsea; dans la même collection, une pièce est surdécorée du Triomphe de Bacchus (9703); enfin, à Sèvres même, vers 1775, on fit des applications d'or en relief sur porcelaine de Chine. Puis on trouva plus simple encore de faire venir de la porcelaine blanche et de la décorer sur place : le magasin de Gerrit van der Kande fut célèbre à Delft pour ce genre de produits pendant la première moitié du XVIIIe siècle.

On nous a conservé les noms de quelques-uns des grands collectionneurs de porcelaine de Chine au XVIIIe siècle; outre les princes du sang : Fontpertuis dont les richesses furent dispersées en décembre 1747 et janvier 1748; le peintre Coypel (vente 1753); M. de Jullienne, le protecteur éclairé d'Antoine Watteau, mort en 1766; 250 numéros

Couteau
« *à la Chinoise* »
Porcelaine de Chantilly.

Assiette de Delft

(Musée des Arts Décoratifs.)

Couteau
« *à la Chinoise* »
Porcelaine de Chantilly.

[illegible]

du catalogue de vente de ses collections, consacrés aux porcelaines de Chine et du Japon, réalisèrent la jolie somme de 90.000 livres en 1767 ; Gaignat, secrétaire du Roi (vente 1768) ; le fermier général Randon de Boisset (vente 1777) ; la duchesse de Mazarin (vente 1781) ; le duc d'Aumont (vente 1782).

Après avoir dénaturé la porcelaine de Chine, on se mit à l'imiter, ou, tout au moins, on décora les produits locaux de sujets représentant des personnages chinois ou pseudo-chinois : *Delft* fut un grand centre de cette fabrication : voir au musée de Cluny une théière formée d'un poussah représentant un Hollandais pansu coiffé du tricorne, un plat (n° 3858), un plat à barbe aux vives couleurs (n° 3867). Je note les fabriques de *Chelsea*, de *Worcester*, de *Plymouth* (Angleterre) ; dans cette dernière ville du Devonshire, on connaît la manufacture Cockworthy (1745-1774), dont il existe au Musée Ariana deux curieux spécimens : une paire d'éléphants café au lait, montés par un Chinois vêtu d'une tunique verte, de braies rouges ; les jambes nues, la tête couverte d'un chapeau ; les fabriques de *Holitsch* (Hongrie), de *Meissen* (Saxe) ; de l'époque Marcolini, 1796, voir un magot à l'Ariana ; de *Capodimonte*, de *Bassano*, *Naples* (Italie), de *Tournai* (Flandre) ; en France, cette industrie est extrêmement prospère, et elle

est répandue sur toute l'étendue du territoire; je relève les noms, comme centre de cette fabrication : *Aire*, dont la manufacture de faïences fondée au XVIIIe siècle par le sieur Preud'homme a donné des produits communs, peu remarquables ; on attribue maintenant à l'Artois des pièces (assiettes) jadis présentées comme provenant de Normandie ou du Midi ; *Saint-Omer*, *Rouen* (voir à Cluny les nos 3195, 3664, 3346 ; ce dernier est une écritoire monumentale) ; *Strasbourg*, cache-pot signé Joseph HANNONG, à Sèvres, et deux assiettes en faïence ordinaire, émail stannifère, décor chinois au feu de réverbère, Musée historique de Nancy (nos 837-838) ; il ne faut pas confondre Joseph Adam HANNONG (1759-1780) et Paul HANNONG (1737-1754) : le premier exerça son industrie à Franckental (Bavière), le second à Strasbourg ; *Lunéville*, *Saint-Clément*, *Niderviller* (le Musée de Cluny possède, no 3758, une grande écritoire de cet atelier avec un Chinois étendu, un bras appuyé sur un livre) ; *les Islettes*, *Samadet* (Landes), *Saint-Paul* (Oise), *Moulins*, *Moustiers* (Basses-Alpes), *Sinceny* (Aisne), dont je remarque, à Sèvres, une assiette de fruits datée 1749, et signée Dominique PELLEVÉ, et au Louvre, une écritoire du XVIIIe siècle, legs de M. GIRAUDEAU ; *Mennecy-Villeroy ;* la *Courtille* (Paris), dont le Musée Ariana possède, sortie de

la manufacture Pouyat et Russinger, 1791, une fontaine de porcelaine, fond blanc, décor de personnages or et couleurs; *Vincennes;* enfin *Chantilly*, dont les produits sont devenus rares et chers. De beaux et nombreux échantillons sont conservés au château de Chantilly; je signalerai un grand plat, don de M. Albert Gérard, dans la salle des Gemmes; on a jadis admiré, au Musée des Arts décoratifs, les belles porcelaines de Chantilly et de Mennecy, de la collection Fitz-Henry, dispersée à l'Hôtel Drouot le 14 décembre 1909 : une grande écritoire en porcelaine de Chantilly, formée d'un Chinois tenant entre ses jambes une mappemonde, a été payée 26.500 francs, sur une demande de 25.000 francs.

*
* *

Je m'arrêterai un instant sur la manufacture de porcelaine créée en 1725, par le duc de Bourbon, au lieu dit le Petit Chantilly, près des Fontaines et de la place de l'Hospice[1]. Elle travaillait pour le public, mais « M. le Duc en fut naturellement le principal client, et nous relevons après sa mort un dernier paiement de 2.772 livres fait « au sieur Cirou, marchand de porcelaines à Chantilly, pour

[1] G. Macon, *Les Arts dans la Maison de Condé.* (*Revue de l'Art*, XI, 1902, p. 203.)

ses fournitures en 1737, 1738 et 1739 ». Mais la réputation de la manufacture s'étendait au loin, et le Roi lui-même garnissait sa toilette de produits de Chantilly : le 16 décembre 1741, il entrait au garde-meuble « un grand pot à eau garni d'argent et sa jatte de porcelaine de Chantilly; un grand gobelet à lait à deux anses et sa soucoupe, et quatre pots à pâte avec leur couvercle, de même porcelaine ». D'autres pièces de la manufacture de M. le Duc décoraient aussi les salons du grand Trianon, surtout des écuelles et des pots pourris, sortes de brûle-parfums alors très en usage. Le duc d'Orléans y commandait les services destinés à sa maison de Villers-Cotterets, imités du service spécial qu'il avait vu à la ménagerie de Chantilly. Le musée Condé conserve environ 150 pièces de tout genre, sorties de cette manufacture au cours du XVIIIe siècle, vases grands et petits, cache-pots, brûle-parfums, aiguières avec bassins, vases de pharmacie, jardinières, compotiers, théières, plats, assiettes, tasses, moutardiers, sucriers, etc.; quelques-unes sont fort rares. L'ensemble est intéressant et permet de se rendre compte des transformations successives que subit la fabrication de 1725 à 1789[1].

Dans une étude citée par M. Macon, M. Germain

[1] Macon, *l. c.*, XI, p. 202.

Bapst donne d'intéressants détails sur la fabrication de la porcelaine :

Le directeur de la manufacture jusqu'en 1751, Sicaire Cirou, sieur de Rieux « s'adonna à l'exécution de la porcelaine dite *coréenne*, faisant principalement des pièces de contours réguliers toujours bien étudiés, soit des vases de forme hexagonale ou octogonale, soit des cache-pots ronds: quelquefois aussi, il prenait ses modèles sur la nature en exécutant, par exemple, des théières en forme de fruits côtelés. Sa pâte était certainement inférieure aux pâtes tendres produites depuis à la manufacture royale de Sèvres, car la terre de Chantilly conservait après la cuisson une couleur rousse ; mais on put cacher ce défaut par l'emploi d'une couverte à base d'étain opaque comme celle de la faïence. Là fut le grand mérite de la fabrication de Chantilly, car partout alors on usait de couverte à émail transparent et à base plombifère, tandis que l'émail stannifère et opaque avait le double avantage de faire disparaître la teinte désagréable de la porcelaine et de donner en même temps un fond agréable à la décoration polychrome qu'on y peignait. Les porcelaines de Chantilly, à l'imitation des pièces dites *coréennes*, reproduisent des figures japonaises grimaçantes, mais surtout la haie de bambou avec des rinceaux de pampre au milieu desquels se jouent des singes

et des écureuils. On rencontre aussi des frises et des postes de papillon bleu et vert voltigeant sur la couverte opaque, ou encore des semis de fleurs copiés sur des dessins japonais. Les couleurs qu'on y employait sont le rouge, le bleu tendre, le vert clair, le jaune et le noir[1]. »

Plus tard, la manufacture de Chantilly « n'imita plus le *coréen*, mais se mit à faire quelques copies fort rares de céramique chinoise de K'ien-Loung, et surtout à reproduire des pièces de Sèvres et de Saxe avec de nouveaux tons, tels que le bleu-paon, le vert foncé et le vert-lapis »[2].

Saint-Foix nous apprend qu' « on a découvert depuis quelques années dans les environs de Bagnolet une terre jaune semblable à celle qui compose la porcelaine de la Chine »[3]. Il y a sans doute des produits de Bagnolet, mais je n'en ai pas vu.

Je dois mentionner que le verre fut, comme la porcelaine, orné de motifs chinois : je ne citerai qu'un bocal en verre, de fabrication suisse, au Musée Ariana : fond laiteux, Chinois abritant une Chinoise avec un parasol, or et couleurs, XVIIIe siècle.

[1] Macon, *l. c.*, XI, p. 203.

[2] Macon, *l. c.*, p. 206.

[3] *Essais historiques sur Paris* Pour faire suite aux Essais de M. Poullain de Saint-Foix. Par Aug. Poullain de Saint-Foix. A Paris, An XIII (1805), p. 194, note.

Le duc de Bourbon avait aussi installé pour son agrément personnel, dans le soubassement du grand Château, un laboratoire et des ateliers où l'on fabriquait des toiles peintes imitant celles des Indes et des vernis rivalisant avec ceux de la Chine[1].

On fournissait des modèles : Jean-Antoine Fraisse grava en taille-douce, en 1734, pour Chantilly, 53 planches sous le titre de : *Livre de desseins chinois, tirés d'après des originaux de Perse, des Indes, de la Chine et du Japon*, qui parut à Paris, chez Ph.-Nic. Lottin, en 1735, en un volume in-folio. Buc'hoz donna cent planches représentant en couleur cent Plantes de la Chine qui formaient la première partie d'une *Collection Précieuse et Enluminée des Fleurs Les plus Belles et les plus Curieuses qui se cultivent tant dans les Jardins de la Chine que dans ceux de l'Europe*, « Ouvrage, dit l'auteur, également utile aux Naturalistes, aux Fleuristes, aux Peintres, aux Dessinateurs, aux Directeurs des Manufactures en Porcelaine, en Fayance et en Étoffes de Soye, de Laine, de Coton & autres Artistes ». En 1784, Jacques Charton, « Officier du Point d'Honneur », dessine une *Collection de douze cahiers de plantes étrangères En Fleurs, Fruits, Corail et Coquillages*.

[1] Macon, *l. c.*, XI, p. 206.

Les fabricants ne cherchaient d'ailleurs pas à tromper sur la provenance de leurs produits : les porcelaines chinoises de Saxe sont honnêtement marquées des deux épées, et celles de Chantilly du cor. Je note dans l'inventaire de la Dauphine de France, Marie-Josèphe de Saxe : « Une tabatière de porcelaine de Saxe, cuvette avec des figures chinoises à gorge d'or[1]. » Elles ne pouvaient pas donner l'illusion de certaines porcelaines modernes, de Samson, par exemple. Le cor de chasse était la marque des frères Dubois, auxquels on attribue la fondation de la manufacture de Chantilly.

Il est intéressant de remarquer qu'à leur tour les Chinois imitèrent les porcelaines d'Europe ; je signale, à Sèvres, une copie chinoise d'une pièce de Saint-Cloud (8902), dont le faïencier Morin aurait dirigé la première manufacture et une imitation de la faïence du Roi ; ils ont même reproduit sur émail de Canton des sujets ou même des tableaux européens.

*
* *

Avant d'établir définitivement leur commerce à Canton, au milieu du XVIIe siècle, les Anglais

[1] Germain Bapst, *Inventaire de Marie-Josèphe de Saxe, Dauphine de France*. Paris, 1883, in-4, p. 143. — Mars 1767.

Vase à oignons.
Porcelaine de Vincennes.
(Collection de Chavagnac.)

Moutardier.
Faïence de Rouen.
(Musée des Arts Décoratifs.)

Ecritoire Poussah.
Porcelaine tendre de Chantilly,
Décor polychrome.

[illegible]

[illegible]

[illegible]

tiraient leurs produits de la Chine, de leur comptoir du Japon, qui n'eut qu'une durée éphémère ; mais grâce à l'aide qu'ils avaient donnée à Chah Abbas Ier, ils avaient pu s'installer à l'entrée du Golfe Persique, à Gombroun, devenu plus tard Bender Abbas ; c'est de ce port qu'ils exportaient la porcelaine connue sous le nom de *Gombroun ware*, fabriquée à Ispahan par des potiers chinois appelés par le souverain persan ; cette porcelaine, contrairement à celle de Chine, était tendre, avec une décoration mixte inspirée à la fois par le pays d'origine des ouvriers et celui dans lequel ils travaillaient. Mais les Anglais furent surtout les grands propagateurs du thé, connu naturellement des voyageurs occidentaux en Chine ; dès le IXe siècle on lit dans la *Chaîne des Chroniques*, traduite par Reinaud (Paris, 1845, I, p. 40) : « Le roi (de la Chine) se réserve, entre les substances minérales, un droit sur le sel, ainsi que sur une plante (le thé) qui se boit infusée dans de l'eau chaude. On vend de cette plante dans toutes les villes, pour de fortes sommes ; elle s'appelle le *Sàkh*. Elle a plus de feuilles que le trèfle. Elle est un peu plus aromatique, mais elle a un goût amer. On fait bouillir de l'eau, et on la verse sur la plante. Cette boisson est utile dans toutes espèces de circonstances. »

M. le Dr G. Schlegel, de Leyde, dans son mé-

moire intitulé *First introduction of Tea into Holland* (*T'oung Pao*, Série II, Vol. I, 1900, pp. 468 seq.) nous dit que suivant une longue note adressée à M. G.-P. Rouffaer par M. H.-T. Colenbrander, archiviste-adjoint aux Archives d'État à La Haye, il est fait mention dans un connaissement de l'année 1650-1651, d'une importation de thé japonais à Amsterdam sous le nom de *Thia ;* il ajoute que dans une lettre écrite par les dix-sept directeurs de la Compagnie des Indes orientales au Gouverneur général, en date du 2 janvier, 1637, il est dit que : « Comme le thé commence à devenir en usage parmi quelques gens, nous attendons quelques vases de thé chinois aussi bien que japonais par tous les navires » ; M. Colenbrander pense que le thé a été importé sur une grande échelle vers 1667.

La plus ancienne mention de cette plante que l'on trouve dans les Archives de l'East India Company se rencontre dans une lettre de R. Wickham, agent de la Compagnie, à Firando, Japon, écrivant le 27 juin 1615 à Mr. Eaton, à Miaco, pour lui demander « un pot de la meilleure sorte de *chaw* ». Ce nom de *tch'a*, donné au thé, est celui que les Russes, qui le connaissent par le Nord, lui ont conservé, en l'appelant чай, et les Grecs, τσάϊ ; le nom *tch'a* de la même plante au Japon indique que les habitants de l'empire du Soleil Levant ont,

malgré leurs nombreuses relations avec le Fou-Kien, connu le thé par le nord de la Chine, probablement par la Corée. A nous autres Occidentaux, le thé nous est parvenu avec la prononciation *tê* en usage dans le sud de la Chine, et en particulier dans la province de Fou-Kien, où il croît en abondance, et est d'excellente qualité. Le thé fut importé en Angleterre au milieu du XVIIIe siècle, et cette véritable commère, PEPYS, Secrétaire de l'Amirauté, marque dans son Journal, au 25 septembre 1660 : « J'ai envoyé chercher une tasse de *tee* (une boisson chinoise), dont je n'avais jamais bu auparavant. »

C'est donc par erreur qu'on raconte que la première livre de thé qui lui coûta soixante shillings fut rapportée de Hollande par Lord ARLINGTON l'année de la grande peste (1665). Il ne paraît pas plus exact de dire que Mrs. MONTAGU adopta en 1788 la mode introduite de France par le duc de DORSET de donner des thés. Le *Tatler* de mars 1710, renferme l'annonce suivante : « The finest Imperial Tea, 18s. ; Bohee 12s. ; 16s., 20s. ; and 24s. : all sorts of Green, the lowest 12s. To be had of R. Tate, at the 'Star' in Bedford Court, near Bedford Street, Covent Garden ».

Dans le Strand, sur l'emplacement de Tom's Coffee House, Thomas TWINING, dont le portrait fut peint par Hogarth, établit, en 1710, un magasin

de thé qui fut reconstruit tout près à côté de Devereux Court, à l'enseigne *Ye Golden Lyon;* au commerce du thé fut ajoutée une banque et cette année, le 20 février 1910, a été célébrée la fondation de la maison, deux fois centenaire, de TWINING & Co.

Le thé fut porté de Hollande en France.

Dans sa lettre adressée le 10 mars 1648, au Dr SPON, à Lyon, Gui PATIN lui mande : « Nous avons ici, jeudi prochain, une thèse dont plusieurs se plaignent qu'elle est fort mal faite; en voici la conclusion : *ergo, the chinensium menti confert.* Le dernier corollaire parle de ce thé, les quatre autres n'en approchent point. J'ai fait avertir le président que *chinensium* n'est pas latin; que Ptolémée, Cluvérius, Joseph Scaliger et tous ceux qui ont écrit de la Chine (qui est un mot dépravé en françois), écrivent *sinenses*, *sinensium* ou *sinæ*, *sinarum*. Ce président badin et ignorant m'a mandé qu'il avoit bien d'autres auteurs que les miens qui disent *chinenses :* ses auteurs, je doute s'il y en eut jamais un bon. Ce président n'a fait cette thèse sur cette herbe, sur le thé, que pour flatter M. le chancellier, duquel est venue la réputation de cette drogue, *quæ statim evanuit cum sonitu*, et de la bonté de laquelle ceux-mêmes qui la vantent n'oseroient jurer, n'en pouvant assigner aucun bon effet[1]. »

[1] Lettres de Gui Patin, 1630-1672. Nouvelle édition collationnée

Dans une autre lettre du 22 mars 1648, adressée à ce même Dr Spon, Gui Patin revient sur cette thèse :

« Un de nos docteurs, qui est bien plus glorieux qu'habile homme, nommé Morisset, voulant favoriser l'impertinente nouveauté du siècle et taschant par là de se donner quelque crédit, a fait icy respandre une thèse du thé, laquelle conclue aussi bien que ce Président à la teste bien faite. Tout le monde a improuvé la thèse; il y a eu quelques-uns de nos docteurs qui l'ont brûlée, et reproches ont esté faits au doyen de l'avoir approuvée. Vous la verrez et en rirez[1]. »

M. Alfred Franklin écrit que c'est dans cette lettre du 22 mars 1648 qu'il rencontre le thé mentionné pour la première fois à Paris, et il ajoute :

« Il importe de ne pas prendre trop au sérieux les sarcasmes de Gui Patin, ennemi déclaré de toutes les innovations, surtout en médecine. La thèse qu'il dénigre si bien ici a pour titre : *An The Chinensium menti confert?* Elle fut soutenue par le bachelier Armand-Jean de Mauvillain, qui devint doyen de la Faculté en 1666, et elle eut pour président Philibert Morisset, qui n'était pas non plus le premier venu, puisqu'il fut élu doyen

sur les manuscrits autographes publiés... par le docteur Paul Triaire. T. I. Paris, Honoré Champion, 1907, in-8, pp. 567/8.

[1] *L. c.*, pp. 574/5.

en 1660. De la phrase écrite par Patin, il reste donc seulement à retenir qu'au mois de mars 1648, le thé était déjà apprécié à Paris[1]. »

Gui Patin nous apprend aussi : « Mazarin prend du thé pour se garantir de la goutte. Ne voilà-t-il pas un puissant remède contre la goutte d'un favori. »

Pendant toute la seconde moitié du XVIIe siècle, paraissent en abondance les brochures vantant les qualités de la plante chinoise. Philippe Sylvestre Dufour, J. N. Pechlin, médecin du roi de Danemark et le médecin parisien Pierre Petit sont ses principaux avocats ; dissertations, mémoires, poèmes célèbrent les mérites d'une boisson qu'un admirateur appellera l'*Ambrosia asiatica* (Gênes 1672), panacée universelle guérissant la migraine, grand remède contre la goutte et la gravelle ainsi que le prouve une thèse de 1657 : *An arthritidi The Sinensium*, soutenue dans une séance solennelle à laquelle le chancelier Séguier, lui-même rhumatisant, assiste en compagnie de nombreux robins eux-mêmes assez mal en point.

Ce ne sera toutefois qu'au XVIIIe siècle que le thé sera définitivement adopté en Europe.

[1] *La vie privée d'autrefois... Le café, le thé et le chocolat*, 1893, pp. 130/1.

II

LE BIBELOT. — LES MISSIONNAIRES FRANÇAIS EN CHINE. — CHINOISERIE ET SINGERIE. — TAPISSERIES. — PEINTURES. — TOILES PEINTES. — ÉTOFFES ET TISSUS. — MOBILIER.

Le goût des choses de la Chine qui ne devait se développer en France comme nous le disons plus loin qu'à la fin du XVIIe siècle commença cependant à se répandre au début de la majorité de Louis XIV, grâce aux importations des objets de l'Extrême-Orient par l'intermédiaire de la Hollande.

Il y a des marchands d'objets chinois à Paris. Abraham DU PRADEL dans son *Livre commode des Adresses de Paris pour* 1692[1] nous dit dans son chapitre consacré au *Commerce de Curiositez et de Bijouteries* que « Les Marchands tenans boutique, Acheteurs, Vendeurs et Troqueurs de Tableaux, Meubles de la Chine, Porcelaines, Cristaux... sont Messieurs... » Le même Abraham du Pradel nous indique, I, p. 239, que :

[1] *Le Livre commode des adresses de Paris pour* 1692 par Abraham DU PRADEL. Paris, 1878, 2 vol. in-12 (*Bib. elzévirienne*). Edité par Edouard Fournier ; cf. I, p. 236.

« M. Dorigny, rue Quinquempoix, M. Laittier et Mademoiselle le Brun, à l'aport de Paris, ont aussi ordinairement de belles pièces de Porcelaines et de Lachinage. »

Il en dit long et il est amusant ce mot de « lachinage » appliqué aux meubles et aux porcelaines de la Chine.

Edmond Fournier cite Senecé et Dancourt, en témoignage de l'engouement des choses de Chine :

Voici les vers que consacre Senecé aux choses de Chine :

Evantails de la Chine, & robbes de chambre du même pays[1].

Pour chasser en Été les mouches fatigantes,
Pour garantir du froid quand les soleils sont courts,
Princesse, les Chinois vous offrent du secours
De leurs façons les plus galantes.
Ils vous auroient voulu faire d'autres présens
Pour chasser de la Cour flateurs & froids plaisans :
De leur industrie éprouvée
C'eût été la perfection :
Mais quoi ? c'est une invention
Qu'ils cherchent sans l'avoir trouvée.

[1] *Épigrammes et autres pièces de M. de* Senecé. A Paris, 1717, in-12, p. 272. LI.

Boucher. — Musicienne chinoise.
(Gravé par J. Houël.)

Watteau. — Fille du royaume d'Ava.
(Gravé par Jeaurat.)

[illegible] R. Delignay, rue Quinquampoix, M. Lattier et Mademoiselle le Brun, à l'exposition de Paris, ont exposé [illegible] de belles pièces de Porcelaines et de Laquage. »

Il est dit long et il est surprenant ce mot de « laquage » appliqué aux meubles et aux porcelaines de la Chine.

Edmond Pottier cite Sonnerat et Diderot, en témoignage de l'engouement des choses de Chine.

Voici les vers que consacre Sonnerat aux choses de Chine :

[illegible] de ce chinois, je voulus de vivantes de notre pays[1]

Voici chinoises en Fin les nouvelles Intégrantes,
Vous savez, du Soleil quand les mêmes sont [illegible],
Chinoises, les chinoises sont [illegible] de sensées.
Et toutes [illegible] les [illegible].
Et vous [illegible] [illegible] Chinoises personnes.
Voici chinoises de la Chine [illegible] de l'Inde [illegible] :
Et leurs [illegible] [illegible]
C'est [illegible] la [illegible] ?
Mais quoi ! [illegible]
Ma [illegible] [illegible]

[1] [illegible] [illegible] [illegible

Une cave de vernis de la Chine garnie d'or [1].

Illustre fille, Épouse & Mère de nos Rois,
Souffrez que ce présent, au défaut de nos voix,
Vous marque notre zèle, & prenne la parole :
Il vous peindra nos cœurs ; de leur sincérité
Le vernis sera le symbole,
Comme l'or le sera de leur fidélité.

Dans la scène V du premier acte de *La Maison de Campagne*, Comédie de Dancourt, publiée en 1691, on lit en effet :

Lisette. — Monsieur, Madame est dans le jardin avec des Dames & des Messieurs qui vous demandent.

M. Bernard. — Et qui sont-ils encore ?

Lisette. — Elle est avec cette autre Dame qui est de si bonne humeur.

M. Bernard. — Qui ?

Lisette. — Et là, celle qui en riant vous cassa l'autre jour toutes ces porcelaines de Hollande, parce qu'elle disoit qu'il n'en faut avoir que de fines.

Thibaut. — Cela estoit boufon.

Une déclaration royale du 2 juillet 1709, dit Édouard Fournier, défendit l'importation de porcelaines, faïences et poteries étrangères.

Cette mode m'amène à parler du premier Trianon, le « Trianon de Porcelaine » qui fut remplacé plus tard par le Trianon de Mansart.

[1] Senecé, *l. c.*, p. 274.

« Le Palais de Trianon ne fut d'abord, au dire de Saint-Simon, qu'une maison de porcelaine à aller faire des collations[1]. »

« Ce palais, nous dit Félibien[2], n'a qu'un seul étage, et lorsqu'on a monté sept marches pour entrer dans le vestibule, l'on trouve un salon dont toutes les murailles sont revêtues d'un stuc très-blanc et très-poli, avec des ornements d'azur. La corniche qui règne autour et le plafond sont aussi ornés de diverses figures d'azur sur un fond blanc, le tout travaillé à la manière des ouvrages qui viennent de la Chine, à quoi les pavés et les lambris se rapportent, étant faits de carreaux de porcelaine. »

Le Trianon a été achevé de 1670 à 1672. L'architecte de Trianon, qui, d'après les dates, serait Le Vau ou l'un de ses collaborateurs ordinaires, voulut sans doute rivaliser avec les constructions chinoises, et sa décoration des combles, en dépit du fronton triangulaire qui orne les deux façades, n'est pas sans faire songer un peu à celles des pagodes. On employa, pour simuler la porcelaine, les matériaux qu'on avait en abondance, la faïence et le stuc. Les vases furent fournis par une manufacture de faïence qui existait dès ce moment

[1] *Le Palais de Trianon*... par M. de Lescure. Paris, Henri Plon, s. d. [1867], in-12, p. 4.

[2] Félibien, *Description du Palais de Versailles*, 1671.

à Saint-Cloud. De tout cet ensemble, rien ne reste ; car les fragments de panneaux stuqués, décorés à la chinoise, où Soulié avait cru reconnaître, dans les magasins actuels de Versailles, des restes du revêtement intérieur du Trianon de Porcelaine, sont visiblement de style Louis XVI et paraissent provenir à mon avis, des appartement de Mesdames de France[1]. »

M. de Nolhac, *l. c.*, p. 187, cite un ouvrage depuis longtemps oublié qui, dans une histoire allégorique de Louis XIV, décrit Versailles et Marly ; il a pour titre : *Contes moins Contes que les autres. Sans Paragon et la Reine des Fées.* A Paris, par la Compagnie des Libraires associez, MDCC.XXIV, in-12[2]. Une édition en avait déjà paru en 1698, chez Claude Barbin. Barbier l'attribue au sieur de Preschac. Voici comment il raconte l'origine du château de Porcelaine, c'est-à-dire Trianon. Belle-Gloire, Princesse de la Chine « étoit sans contredit la plus belle & en même temps la plus fiere Princesse de la terre ». (*L. c.*, pp. 35-36).

« La Fée ayant un jour ordonné à Belle-Gloire d'accompagner le Prince à la promenade sur ce beau canal, Sans Parangon eut la curiosité de

[1] Pierre de Nolhac, *La Création de Versailles.* Versailles, 1901, in-fol., pp. 188-9.

[2] Bib. Nationale, Inv. Y² 24048.

savoir son sentiment sur tout ce qu'on venoit de voir ; mais la Princesse lui répondit froidement, que les richesses étoient si communes dans l'Empire de la Chine, que l'Empereur son Père préféroit toujours les maisons simples & propres, aux superbes Palais. Sans Parangon se trouva à l'autre bout du canal, lorsque Belle-Gloire lui tint ce langage ; & comme il avoit une attention particulière à tout ce qui pouvoit plaire à cette Princesse, il sauta à terre, & ayant frapé (*sic*) trois fois de sa baguete, il parut tout d'un coup un Château de Porcelaine, entouré d'un parterre rempli de jasmin avec une infinité de petits jets d'eau, & le tout ensemble faisoit le plus agréable effet qu'il fut possible de voir ». (*L. c.*, pp. 51-53.)

A la fin du XVIIe siècle il devint aussi à la mode d'avoir son « Trianon » que dans la seconde moitié du XVIIIe de posséder un pavillon chinois.

*
* *

Les Compagnies françaises des Indes de 1660 et de 1664 n'ayant pas fait usage de leur privilège dans l'Extrême-Orient, ce ne fut qu'en 1697 que la France inaugura son commerce avec la Chine, et elle ne le développa complètement qu'après la création de la grande Compagnie de 1719 ; les agents de la Compagnie, puis nos consuls, à partir

de 1776, n'exportaient, comme les autres étrangers, que les marchandises reçues à Canton de l'intérieur par les intermédiaires indigènes ; ces agents et ces consuls n'avaient pas le droit de sortir des limites étroites de la résidence qui leur était assignée, encore moins de visiter le pays, ni même de se rendre dans les autres ports de l'Empire, aussi n'avaient-ils que des notions insuffisantes. Bien plus utiles, pour nous faire connaître la Chine, furent les missionnaires de Pe-king, lorsque l'arrivée de cinq jésuites envoyés en 1685 par Louis XIV, pour établir une mission française rivale de la mission portugaise, dans la capitale de l'Empire, nous procura un incontestable avantage sur les autres nations. Le retour en France, en 1697, du P. Bouvet, l'un de ces cinq jésuites, fournit une base plus solide aux recherches dont l'art chinois pouvait être l'objet; cette même année, ce Père donna chez P. Giffart, rue Saint-Jacques, sous le titre de *L'Estat present de la Chine*, un recueil de 19 planches représentant les costumes depuis l'Empereur en habit de cérémonie jusqu'au « Bonze ou Prêtre des Idoles en habit ordinaire » ; dans les exemplaires coloriés de ce recueil, la peinture est loin d'égaler la finesse de celle des Chinois ; dans sa dédicace au duc de Bourgogne, le P. Bouvet voudrait nous faire croire qu'en faisant connaître le jeune Prince aux

Ministres chinois, il se berce de l'illusion que : « Peut-être aussi qu'ils [lui] sauront gré, de leur donner en votre Personne un exemple qui peut servir à perfectionner leurs plus grands Hommes ; Et qu'étant aussi sensibles qu'ils le sont au bonheur de la France, ils ne seront pas fâchez de savoir que Louis le Grand a des Enfans dignes de lui. » Cet album fut peut-être le point de départ de cet engouement pour la *chinoiserie* au XVIIIe siècle.

Parmi les premiers artistes qui sacrifièrent au goût du jour, il faut compter l'illustre peintre de l'*Embarquement pour l'île de Cythère* : Antoine Watteau, qui décora le cabinet du garde des Sceaux Chauvelin, peignit pour le duc de Cossé quatre compositions représentant, avec des Amours et des Singes, les Saisons et exécuta diverses figures chinoises et tartares pour le cabinet du Roi, au château de la Muette ; cette dernière décoration comprenait trente peintures, qui furent gravées par Boucher, Jeaurat et Michel Aubert. A ce sujet, Edmond de Goncourt écrit : « Qu'on ne croie pas que les chinoiseries de la Muette fussent des chinoiseries de pure fantaisie. Si Watteau, à cette décoration, ainsi qu'à toutes les choses qu'il touchait, a mis sa marque personnelle, son invention poétique ; le maître, le croira-t-on ? s'était préparé à ces représentations exotiques par de sérieuses études des objets et de l'humanité chi-

noises. Un curieux renseignement à cet égard nous est donné par l'*Albertina*, de Vienne. C'est un grand dessin, une grande étude à la pierre noire d'un Chinois, étudié dans son type, dans le rendu presque photographique de ses vêtements, de ses souliers caractéristiques ; enfin, dans toute la particularité d'un modèle du Céleste-Empire, dont le nom même a été conservé par le crayon de Watteau sur un morceau de pierre à gauche : *F. Sao*[1]. »

« Malgré leur provenance conjecturale, écrit Paul Mantz, ces Chinois de la Muette n'en ont pas moins engendré une postérité très nombreuse. La Chinoiserie, continuée par Christophe Huet, par Peyrotte et par d'autres dont nous ne savons pas les noms, sera jusqu'à la Révolution l'amusement du XVIIIe siècle[2]. »

De la chinoiserie, on passe facilement à la singerie, et le maître dans ce genre fut peut-être Christophe Huet, mort en 1759; en dehors de nombreux carrosses et quantité de chaises à porteurs, cet artiste a exécuté une foule de décorations dans divers châteaux : au château de Champs, entre le pont de Chelles et Noisiel, sur la rive gauche de la Marne, construit dans la première

[1] E. de Goncourt, *Catalogue raisonné de l'Œuvre d'Antoine Watteau*. Paris, Rapilly, 1875, pp. 155-156.

[2] Paul Mantz, *Gazette des Beaux-Arts*, 3e pér., I, 1889, pp. 24-25.

moitié du XVIIIe siècle par l'architecte Chamblin pour le financier Paul Poisson, dit Bourvarlais, passé au duc de la Vallière, puis à Santerre, et plus récemment à M. Louis Cahen (d'Anvers), Huet peignit au rez-de-chaussée un salon chinois : « La salle de compagnie, écrit d'Argenville, est embellie de panneaux de menuiserie, dans lesquels Huët a peint des Chinois & des Chinoises ; au plafond il y a des ornements légers entre-mêlés d'oiseaux & d'insectes[1]. » Il décora également de camaïeux bleus, représentant des pastorales chinoises, le cabinet attenant à la chambre à coucher de la duchesse de la Vallière. Nous retrouvons Huet, à Plaisance, près Nogent-sur-Marne, chez Pâris-Duverney, où il décore un salon ; chez le Régent, au château de Bagnolet, où il peint une salle à manger ovale ; Coypel y avait exécuté différents tableaux dont les sujets sont tirés du roman *Daphnis et Chloé*. C'est probablement de 1745 à 1750 que Huet exécuta une de ses décorations les plus connues, les arabesques et les figures chinoises du *Cabinet* de l'ancien hôtel de Rohan, depuis le décret du 6 mars 1808 Imprimerie Nationale, construit au commencement du XVIIIe siècle par l'architecte Delamaire, pour Armand Gaston de Rohan, évêque de Strasbourg,

[1] *Voyage pittoresque des environs de Paris*... par M. D*** [d'Argenville]. A Paris, 1755, in-12.

Singerie de Huet.
(Château de Chantilly.)

modèle du XVIIIe siècle par l'architecte Chambiège pour le financier Paul Poisson, dit Beaverlais, passé au duc de la Vallière, puis à Soubise, et plus récemment à M. Louis Cahen (d'Anvers). Huet peignit au rez-de-chaussée un salon chinois : « La salle de compagnie, écrit d'Argenville, est enrichie de peinture du menuisierie, dans lesquels Huet a peint des Chinois & des Chinoises, ils plaisant il y a des ramements légers extra-mêlés d'oiseaux & d'insectes[1] ; » il décora également de tableaux bleus, représentant des paysages chinoises, le cabinet attenant à la chambre à coucher de la duchesse de la Vallière. Nous retrouvons Huet à Fontainebleau, à Champs-sur-Marne, chez Pâris-Duverney, où il décore un salon ; chez le Regent, au château de Rambouillet, où il peint une salle à manger ovale ; Guyot y avait exécuté différents tableaux dans les espaces vides de manière flamande et Chinoise. C'est probablement de 1717 à 1730 que Huet exécuta une de ses décorations les plus remarquables, les arabesques et les figures chinoises du Cabinet de l'ancien hôtel de Rohan, depuis le décret du 6 mars 1808 l'imprimerie Nationale, existant au commencement du XVIIIe siècle par l'architecte Delamair, pour Armand Gaston de Rohan, évêque de Strasbourg,

[1] Voyage pittoresque des environs de Paris, par M. [illegible] (d'Argenville). A Paris, 1751, [illegible].

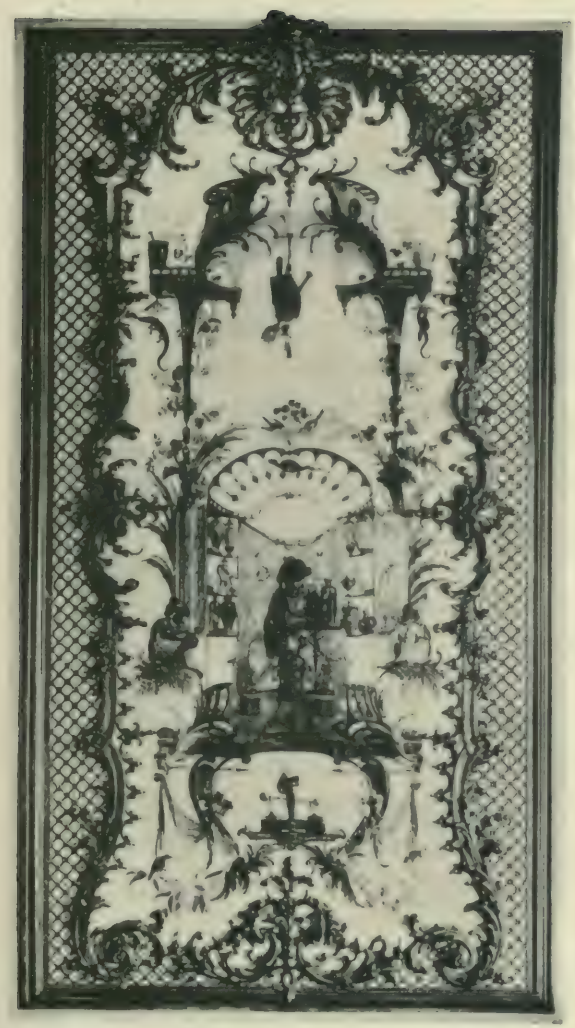

promu au cardinalat en 1712. Gélis-Didot dans la *Peinture décorative en France au XVIIIe siècle*, Paris, Charles Schmid, s. d., in-fol., a donné 2 planches en couleur de la Singerie de l'Hôtel de Rohan, et 2 planches en couleur de la grande Singerie de Chantilly, sans compter les figures en noir. « Toute la surface de ces boiseries et des lambris, portes comprises, et la gorge des corniches, écrit un critique, sont couvertes d'arabesques en couleur et or, de bergeries ou de jeux dont une partie des personnages ont le costume chinois, de camaïeux, de singes, de chiens, d'oiseaux, de guirlandes de fleurs. L'habileté, l'esprit, le vif coloris et le goût de Christophe Huet s'y sont donné carrière. » Malgré l'opinion d'Edmond de Goncourt qui l'attribue à Antoine Watteau — l'hésitation serait bien permise en pareil cas, si Watteau n'était mort dès 1721, alors que les peintures sont probablement de 1735, — c'est à Huet, sans doute, qu'il faut donner la *Grande Singerie* (Chinois et singes) du salon du premier étage qui précède la galerie des Batailles du château de Chantilly et la *Petite Singerie* (singes et singesses) du rez-de-chaussée du petit Château, œuvres commandées par le duc de Bourbon.

L'hôtel de Flesselle, construit par l'architecte de l'Isle, situé rue de Sévigné, n° 52, démoli récemment pour faire place à une usine d'électri-

cité, possédait un plafond décoré de singeries de la même époque et dans le goût de celles de l'hôtel de Rohan [1] ; il a été sauvé de la destruction par le collectionneur bien connu, M. Fenaille, qui l'a fait démonter avec soin ; auparavant la *Société d'Iconographie parisienne* en avait fait prendre une photographie [2].

J. Guélard a gravé sur les dessins de Huet deux séries de douze planches de *Singeries ou différentes actions de la vie humaine représentée par des singes*, mais on n'y retrouve aucun des motifs qui sont peints dans le cabinet de Rohan ; en revanche, ce recueil renferme le sujet de l'écran placé devant la cheminée de la grande Singerie de Chantilly, ce qui suffirait à prouver que Huet fut bien le peintre de ce salon.

Dans un pavillon existant encore au n° 8 de la rue d'Assas, qui communiquait jadis avec l'Hôtel de la comtesse de Verrue, depuis Hôtel des Conseils de Guerre, situé au coin de la rue du Regard et de la rue du Cherche-Midi, se trouve un petit boudoir oblong dont le plafond ovale est décoré d'arabesques sur fond blanc. M. de Champeaux, qui a découvert ce plafond, a dit : « Ce plafond

[1] On verra la reproduction photographique de ce plafond dans trois planches du n° 6, 1908, du *Bulletin de la Commission du Vieux Paris*.

[2] *Ibid.*, 30 janvier 1909, p. 5.

peu connu, est peut-être le plus délicat spécimen de singeries que nous connaissions. L'exécution en paraît trop délicate pour Gillot et trop serrée pour Christophe Huet ; son auteur, dont le nom reste à découvrir, nous semble tenir de plus près que ces deux peintres au grand maître de la fantaisie, à Antoine Watteau[1]. »

Boucher, que nous venons de voir graver les peintures de Watteau, dessina et grava lui-même un *Recueil de diverses Figures chinoise* (*sic*) qui parut chez Huquier, rue Saint-Jacques, comprenant, en plus du titre, onze planches : 2. Médecin chinois gravé par Perronneau ; 3. Dame chinoise ; 4. Botaniste chinois ; 5. Païsane chinoise ; 6. Magicien chinois ; 7. Bastelleuse chinoise ; 8. Musicien chinois ; 9. Demoiselle chinoise ; 10. Autre Musicien chinois ; 11. Soldat chinois ; 12. Autre soldat chinois. — Aveline le Jeune a gravé et publié chez Audran, à Paris, les planches suivantes de Boucher qui sont accompagnées de vers : Le Concert chinois ; le Paquet incommode ; le Mérite de tout pais ; la Rêveuse. Nous notons encore une *Suite de Figures chinoises dessinées par* F. Boucher *et Gravés* (*sic*) *par* J. Houël. *Tiré du Cabinet de M.* d'Azaincourt. *A Paris, Chez Demar-*

[1] *L'Art décoratif dans le Vieux Paris*, par A. de Champeaux. Paris, Charles Schmid. — Gélis Didot a reproduit en couleur ce plafond remarquable, 1898, p. 134.

teau l'aîné. Parmi les graveurs des scènes chinoises de Boucher citons encore Martin Engelbrecht, d'Augsbourg, et Demarteau.

Jacques Gabriel Huquier, né à Orléans en 1695, mort à Paris, le 30 juin 1772, graveur pour son compte et pour celui des autres, était également un amateur éclairé :

« M. *Huquier*, Graveur, rue des Mathurins, écrit Joubert de l'Hiberderie, p. 89, est possesseur de plusieurs recueils de Fleurs Chinoises d'une très grande beauté & originales. Il a, outre cela, quatre grands Volumes de Plantes naturelles, destinées pour la Botanique, ouvrage très curieux par la façon dont il est fait. On trouve aussi chez lui gravées, toutes les fleurs de *Baptiste*, de *Robert*, & autres Peintres Fleuristes ; & une grande quantité de volumes pleins de dessins & d'estampes, en Marine, Paysage, Chasses, Histoire, Portraits, Architecture, Ornemens, & c. M. *Huquier* est Amateur & reçoit très bien les Étrangers & les Curieux. »

Audran, rüe S. Jacques, à la Ville de Paris, outre les Mois représentés par des singes, Septembre, Octobre, a donné quelques sujets accompagnés de légendes en vers : le *Concert chinois*, au bas duquel on lit :

Quand le carillon, les enfans,
Le coq, font chacun leur musique,

Ce doit être, de concertans
Un chœur charmant et magnifique.

le *Paquet incommode :*

Une femme est un embarras ;
C'est une vérité qui passe pour constante ;
Cet homme si chargé n'en disconviendroit pas,
Plus elle est jeune, et plus elle est pesante.

Boucher exécuta un grand nombre de cartons de tapisserie. Dans l'ouvrage[1] de M. Badin, je relève les sujets de tapisseries chinoises de Beauvais : P. 16. — *Grotesques chinois*, d'après Bérain. — P. 20. — Le Prince en Voyage. Première Tenture chinoise d'après Vernansal, Blin de Fontenay et Du Mons. — P. 44. — La Foire de la Tenture chinoise de Boucher, esquisse du Musée de Besançon . — P. 48. — Le Pêcheur. — Deuxième Tenture chinoise d'après Boucher et Dumont. — P. 80. — Fauteuil aux oiseaux, Meubles de la Tenture chinoise (?) . Collection de M. J. Doucet. — P. 104.— Le Jardin chinois, d'après Boucher. — En 1724, fut exécutée la *Tenture des Chinois*, en six pièces, d'après Baptiste, Fontenay, et Vernansal ; plus tard, les *Grotesques*, tenture de six pièces ;

[1] *La Manufacture de Tapisseries de Beauvais depuis ses origines jusqu'à nos jours*, par M. Jules Badin, Administrateur de la Manufacture... Paris, Société de Propagation des Livres d'art, 1909, in-4.

en 1743, la *Tenture chinoise* d'après Dumont sur les esquisses de Boucher, en six pièces, très probablement les esquisses données au Musée de Besançon par l'architecte Paris, dit M. Badin, les *Chinois* et les *Grotesques* furent exécutés par le sieur de Mérou depuis qu'il eut pris possession de la manufacture de Beauvais le 5 juillet 1722, jusqu'au 25 juillet 1724.

Le Musée de Besançon, créé par une délibération du Conseil Municipal de cette ville en date du 7 août 1834, possède de Boucher neuf cartons (nos 29-37, École française) datés de 1752[1] (*sic*), représentant des *Scènes chinoises* qui devaient être exécutées en tapisserie ; je pense qu'il s'agit des huit esquisses de *sujets chinois* destinées à être reproduites en tapisseries de Beauvais, qui furent exposées au Salon de 1742.

Dans l'*Inventaire général des Dessins du Musée du Louvre et du Musée de Versailles, École française*, par Jean Guiffrey et Pierre Marcel, 1908, nous trouvons, II, nos 1410-1418 l'indication de sanguines attribuées à Boucher avec la reproduction des nos 1410, 1411, 1413, 1414 et 1415. Les deux premières sont des décorations destinées à des écrans et les sept suivantes semblent avoir été faites pour une même décoration ; elles représen-

[1] Cette date de 1752 du catalogue est sans doute une erreur pour 1742.

tent : le perroquet, les singes, la boîte à images, le thé, le jardin, le goûter, la toilette.

A la cinquième exposition de l'Union centrale des Beaux-Arts appliqués à l'industrie en 1876, figuraient trois pièces de la *Tenture chinoise* d'après Fontenay, Vernansal et Dumont, appartenant à M. Félix Baldairoux ; elles étaient décrites de la manière suivante au catalogue :

129. Première pièce :

Un prince est assis sous un dais d'architecture baroque, sur un riche tapis oriental ; derrière lui un éléphant ; devant lui des Chinois et des Indiens prosternés. Une femme arrive à gauche dans un char. Fond de paysage. Signé en bas, à droite : *Beauvais*. — H. $3^{m},30$. — L. $4^{m},85$.

130. Deuxième pièce :

Devant une pagode sur les marches de laquelle est un savant tenant une sphère, un Chinois répand des fleurs ; derrière lui deux autres Chinois prosternés. Fond de paysage. — H. $3^{m},30$. — L. $1^{m},68$.

Ce savant n'est autre que le savant jésuite Adam Schall, appelé par les Chinois Tang *Jo-wang*.

131. Troisième pièce :

Sous un pavillon soutenu par quatre légères colonnes, une femme, sur laquelle on tient un parasol déployé, prend une tasse de café. Devant elle une autre femme agenouillée lui présente des fruits. Fond de paysage. — H. $3^{m},30$. — L. $1^{m},57$.

Une tapisserie fabriquée d'après ce grand artiste à Beauvais, vers 1770, et dont le personnage central est un éléphant, a été donnée par M. Jules Guiffrey dans son *Histoire générale de la Tapisserie* (1878) ; elle appartient au mobilier national.

Ce fut Dumont qui fournit les *Délassements chinois* à Oudry, directeur de la manufacture de Beauvais. Guy-Louis Vernansal qui fut un des grands fournisseurs de Beauvais, né à Fontainebleau le 12 juillet 1648, était élève de Ch. Lebrun ; il mourut à Paris le 9 avril 1729 ; on a souvent attribué ses cartons à Boucher.

A la vente des tapisseries provenant de la succession du roi Louis-Philippe qui eut lieu le 28 janvier 1852, au domaine de Monceaux, deux tapisseries à *Sujets chinois* furent payées 1.250 francs.

La manufacture d'Aubusson emprunta également des sujets à la Chine, particulièrement dans la seconde moitié du XVIIIe siècle, à la fabrique de Jean-Pierre Picon, seigneur de Laubard, fils de François Picon. Je relève les pièces suivantes dans le catalogue de M. Pérathon[1] :

263. Le Thé, $2^{m},50$ haut., larg. $2^{m},35$.

[1] Essai de catalogue descriptif des anciennes tapisseries d'Aubusson et de Felletin par Cyprien Pérathon. Limoges, Ve H. Ducourtieux, 1894, in-8. — Supplément, 1902, in-8.

Les Oiseleurs.
(D'après les cartons de Le Prince.
Tapisserie d'Aubusson.

[illegible]

264. Scène galante, $2^m,50$ haut., larg. $1^m,90$.

265. Trumeau, $2^m,50$; larg. $0^m,75$; un jeune Chinois tourne une manivelle d'un moulin à broyer.

266. Scène champêtre. Physionomies et costumes chinois, $2^m,50$ haut ; larg. $1^m,60$.

Ces quatre panneaux sont de la fabrique de Pierre Picon de Laubard.

398. Panneau. Sujet chinois francisé. M. R. Davbusson, Mocé et Picon ; à la Cathédrale d'Angers. — M. Pérathon remarque, *l. c.*, p. 46 : « Mocé était étranger à Aubusson. Il figure avec honneur parmi les artistes tapissiers les plus distingués du XVIIIe siècle. On remarquera que son nom est placé avant celui du fabricant. Nous ignorons l'époque précise à laquelle M. Picon l'avait attaché à sa manufacture. »

431 à 434. Quatre tapisseries, sujets pseudo-chinois, même hauteur $2^m,60$.

1° Le Déjeuner, largeur $5^m,10$; 2° le Pêcher, larg. $1^m,88$; 3° la Volière, larg. $2^m,30$; 4° le Pavillon, larg. $1^m,70$. Collection Braquenié : « Ces tapisseries, écrit M. Pérathon, p. 49, sont encadrées d'une bordure Louis XV, en tons d'or, rehaussée de cabochons alternativement bleus et rouges. »

813 à 816. Quatre panneaux, sujets pseudo-chinois, pagodes, barques, etc. A l'Exposition rétrospective d'Angers, 1895.

821 à 825. Chinoiseries : 1° le Moulin à café ; 2° la Bergerie ; 3° le Jardinage ; 4° le Perroquet ; 5° la Partie de Pêche.

1148. Paysage avec rivière, rocher traversé par un kiosque dans le goût chinois.

Le commissaire-priseur Lair-Dubreuil a vendu en 1905[1] sept superbes tapisseries d'Aubusson, à bordures rocailles et bouquets de fleurs, exécutées d'après les cartons de Leprince :

	LARGEUR	HAUTEUR
	—	—
1° L'Audience impériale . .	$3^m,03$	$2^m,85$
2° Le Divertissement . . .	$4^m,63$	$2^m,75$
3° Les Oiseleurs	$3^m,40$	$2^m,80$
4° Le Marchand d'Oiseaux .	$2^m,23$	$2^m,83$
5° La Pêche	$1^m,67$	$2^m,52$
6° La Chasse.	$1^m,26$	$2^m,66$
7° La Mouture du riz . . .	$0^m,92$	$2^m,65$

Tout récemment (juin 1909), à la vente Lefèvre, une tapisserie d'Aubusson du commencement du XVIIIe siècle à sujets chinois ($2^m,90 \times 2^m,50$) a été payée 5.650 francs à l'Hôtel Drouot.

Peyrotte a laissé deux recueils de chinoiseries composés chacun de sept pièces : *Nouveaux Car-*

[1] Catalogue d'une suite de sept très belles tapisseries de la manufacture d'Aubusson d'époque XVIIIe siècle à sujets chinois. D'après les cartons de Le Prince. Dépendant de la Succession de M. X***... Vente Vendredi 5 mai 1905. [Paris], in-8.

Ce catalogue reproduit les tapisseries.

touches chinois Dédié à Mes^re^ Gaspard MOYSE *de* FONTANIEU *Chev^er^. Conseiller du Roy en tous ses Conseils d'Etat, et privé Intend^t^. et Controll^r^. gnal. des Meubles de la Cour^ne^ Par son tres humble et tres obeissant Serviteur* A. PEYROTTE *et gravé par* HUQUIER. Un Second Livre de Cartouches chinois est dédié à Mme de Fontanieu. La Collection de M. Beurdeley renfermait un dessin à la plume lavé d'encre de Chine donnant un modèle de panneau représentant un personnage chinois, composé par Peyrotte pour la décoration d'un salon ; il a été reproduit dans le *Portefeuille des Arts décoratifs*, Pl. 679. Peyrotte a donné également une suite de *Fleurs chinoises de fantaisie* et un *Livre de trophées chinoises* (sic) pour l'*ornementation des écrans à main*, chez Huquier.

BELLAY fut encore des fournisseurs de Huquier ; nous avons de lui : *Premier livre de Paneaux et Fantaisies Propre à ceux qui aiment les Ornemens Inventés par* BELLEY, *et gravés par Huquier. Paris, chez Huquier, rue Saint-Jacque au coin de la rue des Mathurins. Avec privil. du Roi*, comprenant 24 pièces ; une autre suite de 22 pièces forme le *Second livre*.

Dans le *Premier Livre de forme Rocquaille et Cartel* nous trouvons une *Conversation chinoise inventée par Mondon* le fils et *gravé par* AVELINE. Les mêmes artistes ont exécuté une autre planche :

Amida Divinité japonoise qui préside à la Navigation Et manière dont on se noye à son honneur. Jean Mondon le fils a donné une série de livres dont le cinquième est dédié au duc de Chatillon.

Au nom de ces maîtres, il faut joindre celui de Jean Pillement, né en 1719, mort à Lyon le 26 avril 1808 ; Gélis Didot a reproduit six panneaux tirés de l'œuvre de cet artiste dont les pièces ont été gravées soit par lui-même, soit par J.-J. Avril, P.C. Canot, Jeanne Deny, Anne Allen, Hess, etc. Nous citerons parmi les publications nombreuses de Pillement dont on trouvera la liste dans les *Maîtres ornemanistes...* par C. Guilmard, Paris, Plon, 1880-81, gr. in-8, textes et planches :

— Œuvres de Fleurs, Ornements, Cartouches, Figures et Sujets Chinois. Très Utiles pour les Manufactures d'Étoffes de Soyes, d'Indiennes, de Pérsses, de Péquins et de Papiers de Tantures. Les Peintures, les Ameublements et Belvederes dans le goût chinois. Inventée et Dessinée, par Jean Pillement premier Peintre du Roy de Pologne. Une partie de ces Morceaux ont été Gravée à l'Eau forte par lui-même, et les autres par Différents Maitres. A Paris, Chez le Pere et Avaulez.

— Recueil de Plusieurs Jeux d'Enfants Chinois, inventé et dessiné par Jean Pillement et gravé par P.-C. Canot. A Paris, Chez C. Leviez, rue St. André des Arts, vis-à-vis l'Hotel du Chateau Vieux [1754].

— Cahier de Parasols chinois Inventées et Dessinées

par J. Pillement premier Peintre du Roy de Pologne Gravée par J. J. Avril. A Paris, Chez Dalmon rue Fromenteau en face du Louvre.

— Petits Parasols Chinois, Invanté Par J. Pillement, a Paris, chez le Pere et Avaulez.

— Cahier de six Barques Chinoises Inventées, et Dessinées par Jean Pillement premier Peintre du Roy de Pologne Se vendent chez Leviez... A Paris 1770 [gravé par Jeanne Deny].

— Cahier de douzes Barques et Chariots Chinois Jnventé par J. Pillement à Paris Chez le Pere et Avaulez.

— Livre de Chinois Inventé et Dessiné par Jean Pillement et gravé par P.-C. Canot. London Publish'd according to Act of Parliament Jany 2d 1758.

Les peintres[1], à leur tour, suivirent l'exemple des dessinateurs ; les sujets chinois sont traités de chic dans leurs tableaux ; ce seront, dans le genre

[1] Nous retrouverons encore ici Boucher : dans le *Catalogue des Œuvres peintes de François Boucher qui ont passé en vente publique depuis* 1770 *jusqu'en* 1906, *dressé par Georges* Pannier, et inséré dans le *François Boucher*, par Pierre de Nolhac, Paris, Goupil, 1907, je relève 12 tableaux de Boucher traitant des sujets chinois (pages 132 et 133) ; deux en particulier : *Les Pêcheurs chinois* (t. $0^m,37 \times 0^m,52$) et *le Bateau de pêche* proviennent du château de Bellevue. Le peintre de la cour de Louis XV, Jean-Marc Nattier, a, au moins une fois, également sacrifié au goût du jour ; au Salon du Louvre, en 1763, outre un tableau : *M. Nattier avec sa famille*, aujourd'hui au Musée de Versailles, il a exposé deux tableaux représentant, l'un, un *Chinois tenant une flèche*, et l'autre, une *Indienne ;* ils ont 1 pied 8 pouces de haut, sur 1 pied 6 pouces de large. Cf. p. 159 dans *J.-M. Nattier, Peintre de la Cour de Louis XV*, par Pierre de Nolhac, Paris, Goupil, 1905, in-4, la liste des *Œuvres exposées aux Salons du Louvre* par Nattier, jusqu'en 1763 ; le Chinois est précisément le dernier tableau indiqué.

de J.-B. Le Prince, des : paysages avec rochers au bord de la mer, pêcheurs et villageois; ces derniers sont affublés de costumes chinois. Dans la première moitié du XIXe siècle, ces mêmes personnages porteront des vêtements napolitains : tout ceci est de la convention.

*
* *

Même dans les étoffes, on copiera des modèles chinois, d'ailleurs fort beaux, ainsi qu'on pourra s'en assurer dans une visite au Musée des Arts décoratifs, à Paris, ou au Musée des Tissus de Lyon : la mode des satins chinés commença en l'année 1732. Donner des couleurs différentes aux fils de la chaîne, de façon que la fabrication produise des dessins s'appelera « chiner une étoffe », et l'origine de cette expression est la Chine, car, écrit Littré, elle vient de la phrase employée par les Italiens : « far i drappi *alla chinese.* » Il nous faut citer le *Taffetas chiné ou flambé*, « ces beaux taffetas... & ces meubles qui semblent le disputer au Pekin, & réclame pour leur origine, le Royaume de la Chine[1] ». L'album Lh. 40 du Cabinet des Estampes renferme un « spécimen d'étoffe fabri-

[1] Le Dessinateur pour les Fabriques d'Etoffes d'or, d'argent et de soie, Avec la traduction de Six, Tables raisonnées, tirées de l'*Abecedario Pittorico*, imprimé à Naples en 1733. Par M. Joubert de l'Hiberdrie. A Paris, chez Sébastien Jorry,... Bauche,... Bro-

qué à Lyon en 1735 sur un satin du même dessin de la Chine, parfaitement imité tant par rapport à la couleur des Indes qu'au travail des feuillages, qu'on le croiroit faite aux Indes. ». — Voir aussi dans l'album Lh. 49*a* une tenture de Ph. de la Salle, en lampas.

En revanche, des étoffes des Indes apportées en Europe en 1735 imitent celles de France. Depuis longtemps les indiennes apportées des Grandes Indes ou des Echelles étaient connues chez nous où elles ne tardèrent pas à devenir à la mode et à trouver des contrefacteurs.

La vogue de ces indiennes fut telle qu'un grand nombre d'établissements s'ouvrirent pour les fabriquer. Un Français réfugié en Angleterre à la suite de la révocation de l'Édit de Nantes y monta une fabrique à Richmond. Des usines furent créées à Marseille, à Montpellier, à Rouen, à Chatellerault, etc. Les importateurs s'alarmèrent, puis se plaignirent. Un arrêt de 1697 interdit la fabrication et même l'usage des indiennes européennes : la mode devint fureur ; tout le monde s'empressa de braver l'édit : on fabriquait à l'Arsenal, on fabriquait partout. Enfin, en 1759, la liberté de fabriquer des toiles peintes était accordée.

cas,... — M. DCC. LXV. Avec Approbation & Privilège du Roi, in-8, pp. XLVIII — 218 + 3 ff. n. ch. tab., er., priv.
(Chap. VIII. *Taffetas chiné ou flambé*, pp. 32-3.)

« On comptait en 1789 plus de 100 fabriques dans le royaume. La plus connue, la seule peut-être dont le souvenir soit resté vivant dans l'histoire des modes, c'est celle de Jouy. Elle a laissé son nom aux toiles peintes. Mais elle n'est pas, à beaucoup près, la première en date. Sans parler du Comtat Venaissin, terre papale où l'on fabriquait activement bien avant 1734, et de Mulhouse, où la manufacture dite de « la Cour de Lorraine » avait été fondée dès 1746, par Koechlin, Schamltzer et Dollfus, beaucoup d'industriels, prévoyant la prochaine levée des mesures prohibitives, avaient ouvert des ateliers. Amiens en 1753, le Puy en 1756, Bourges, Angers, Orange en 1757, Nantes en 1758, avaient devancé l'arrêt du 9 novembre 1759.[1] »

Avant la déclaration de la liberté de fabrication de toiles peintes, Christophe-Philippe Oberkampf, né à Weissenbach (Bavière) le 11 juin 1738, qui avait étudié le métier à Aarau, chez son père, et à Mulhouse, à l'établissement de la *Cour de Lorraine*, travaillait depuis quelques mois chez Cottin à la manufacture de l'Arsenal, lorsqu'un Suisse du Roi au Contrôle général des Finances, nommé Tavannes, lui proposa de prendre la direction d'une fabrique

[1] Henri Clouzot, *La Tradition de la toile imprimée en France*. Musée Galliera, 1907-1908, in-8, p. 9.

Femme aux Oiseaux.
(D'après la gravure de Pillement.)

Homme au masque.
(D'après la gravure de Pillement.)

qu'il venait d'installer au faubourg Saint-Marcel; Oberkampf accepta l'offre à la condition d'être libre de choisir l'emplacement qui lui conviendrait pour établir la fabrique : il choisit Jouy-en-Josas, sur les bords de la Bièvre, où, le 1er mai 1760, il imprimait sa première pièce de toile. Il y mourut le 4 octobre 1815.

Le Musée Tavet, à Pontoise, renferme sept panneaux en toile de Jouy, provenant de la résidence de M. de Maupeou, pas le Chancelier, à Ableiges, près de Pontoise. Leur décor est d'un rouge jaunâtre et représente des scènes chinoises de la plus haute fantaisie. Trois de ces panneaux, qui sont de dimensions plus grandes que les autres, sont particulièrement intéressants; dans l'un, le personnage principal est un cavalier à côté duquel un piéton porte sur son épaule un canon destiné à foudroyer un mille-pieds qui rampe à terre; dans un autre panneau, des chiens savants exécutent une sarabande devant un haut fonctionnaire; dans un troisième, sur le nez d'un mandarin ventru, un papillon indiscret s'est posé; un serviteur fidèle se dispose à le fusiller. Ces panneaux ont été restaurés en 1899, par Fs de Nobelle.

On donnait le nom de *Chine* à une « sorte de tapisserie de bergame, qu'on appelait ainsi, parce que ses façons ressemblaient aux ondes de ces ouvrages de soye & de laine que l'on fait à l'ai-

guille sur le canevas, que l'on nomme Point de la Chine[1] ».

La ville de *Nan-king* donnera son nom à une toile de coton, généralement d'une couleur jaune particulière ; *Pe-king*, capitale de l'Empire chinois, désignera une espèce d'étoffe de soie dont une grande quantité sera fabriquée en France.

La mode des papiers peints représentant des scènes chinoises accompagnera celle des toiles peintes et lui survivra.

*
* *

Rosalie de Constant, cousine de Benjamin, qui visita le Palais de Saint-Cloud pendant l'hiver de 1773, raconte :

« Nous pûmes voir l'appartement du duc d'Orléans... Le salon est fait à la chinoise. L'appartement de la duchesse de Chartres est aussi très joli, sa salle à manger est boisée et vernie en jaune avec de petits tableaux chinois enchâssés. Le tout est très singulier et élégant[2]. »

La Reine Marie Leszczynska avait exécuté une décoration pour son cabinet des Chinois au château de Mouchy.

[1] *Dictionnaire universel du Commerce...* par J. Savary des Bruslons. Paris, 1723, in-fol., I, p. 762.

[2] *Rosalie de Constant, sa famille et ses amis*, par Lucie Achard. *, 1758-1834. Genève, s. d., in-12, p. 76.

L'appartement de la Baronne Burdett-Coutts installé dans la Banque Coutts, Strand, Londres, renfermait dans la salle à manger une tenture en papier représentant des scènes chinoises envoyée par Lord Macartney, ambassadeur à Pe-king, à Thomas Coutts ; elle a été transférée, non sans peine, dans la nouvelle banque construite en face de l'ancienne dans les dernières années.

Naturellement, le mobilier n'échappa pas à l'engouement général : innombrables sont les commodes à sujets chinois, en vernis Martin ; parfois des panneaux de véritable laque de Chine encadrés de cuivre ciselé prenaient la place du vernis Martin ; des artistes comme Martin Carlin ou Peridiez exécutaient ces travaux d'ébénisterie. Il existait, peut-être l'y a-t-on laissée, à la préfecture d'Indre-et-Loire, une commode en laque de Chine décorée de paysages et de cavaliers, rehaussée d'or et de couleurs, garnie de bronze ciselé, doré, provenant du château de Chanteloup.

Le Ministère de la Justice possède le meuble qui servit à Louis XVI lors de sa captivité au Temple ; c'est un bureau Louis XV en vernis de Chine, sur lequel le Roi a écrit son testament : ce bureau qui a dû être exécuté par Joubert, est en vernis de Chine, composé de pieds d'angle garnis de riches sabots et chutes, la ceinture garnie de beaux encadrements ciselés, le dessus contourné d'une

moulure lisse garnie aux angles d'un brillant motif en coquille ; le dessus en maroquin avec vignette d'or. Ce meuble a figuré en 1888 (n° 198 du catalogue) à l'Exposition de l'Art français sous Louis XIV et sous Louis XV, organisée au profit de l'Œuvre de l'Hospitalité de Nuit. A cette même exposition figurait (n° 220) une encoignure en vernis de la Chine, genre des Martin, personnages et paysages en or sur fond noir avec rinceaux rocaille en bronze doré, les montants en bois vernis ; le marbre gris époque Louis XV ; signée V. Dubois.

Une commode en laque décorée d'un *paysage animé, de style chinois, en dorure sur fond noir*, de l'époque de Louis XV, a été payée 10.800 francs le 25 juin 1909 à la vente de la Collection de Mme Guérin à l'Hôtel Drouot ; à cette même vente, deux grands plats en Delft ancien dans le style chinois avaient été payés 4.250 francs.

Une des portes du cabinet de Turgot à l'Intendance de Limoges se composait de dos de livres avec des titres de fantaisie ; l'un d'eux portait : *Utilité des Bonzes, appréciée par un Lettré Chinois*[1].

La Chine trouve un abri jusque dans les cheminées ; sur les taques, des magots remplaceront le Soleil de Louis XIV ou les Fleurs de Lis de France ; on en verra un exemple au Musée de Pontoise où,

[1] *Mémoires d'un Bibliophile*, par M. Tenant de Latour, Paris, E. Dentu, 1861, in-18. Voir pp. 194 seq. : *Un cabinet de M. Turgot.*

sur une plaque de cheminée, deux Chinois dominés chacun par une pagode, se font vis-à-vis et se livrent au plaisir de la pêche à l'épervier ; ils sont séparés par un cocotier qu'a planté malencontreusement un artiste ignorant de la flore du Céleste-Empire.

*
* *

Dans l'*Encyclopédie méthodique* (t. II, pp. 50 et suiv.) parmi l'énumération des couteaux employés à la fin du XVIIIe siècle, se trouvent les couteaux « à la chinoise », couteaux dont les manches étaient ornés de magots chinois. Régnier écrit :

Mais non, venons à luy, dont la maussade mine
Ressemble un de ces Dieux des couteaux de la Chine [1].

*
* *

Les poissons aux écailles d'un rouge éclatant, dorées sur les bords, furent apportés en France pour Mme de Pompadour, et s'y sont multipliés depuis [2].

[1] *Les Œuvres de Mr Regnier*..... Amsterdam, M.DCC.X ; Satyre X, p. 82. — Cf. Alfred Franklin, *Variétés gastronomiques*, 1891, p. 72, 75-6.

[2] Le Grand d'Aussy, *Hist. de la Vie privée des François*. Nouv. éd., 1815, II, p. 73.

Descendons dans la rue :

« Parmi les merveilles dont cette Capitale abonde, on peut regarder les Équipages comme une de ces choses rares, dont il sera fait mention dans la postérité. *M. Lucas*, excellent Peintre d'Histoire & Académicien, est Auteur de la plûpart de ces voitures brillantes, dont les paneaux sont autant de Tableaux précieux qu'un Curieux seroit flatté d'avoir dans son Cabinet. *Dutour*, *Huet* & *Crépin*, avec leur pinceau sçavant & délicat, peignent journellement de ces magnifiques voitures. *Dutour* peint les animaux ; *Huet*, les fleurs, & *Crépin*, les Paysages. On peut toujours voir de ces Équipages précieux, peints par ces Artistes & vernis par *Martin*, chez les plus fameux Selliers de Paris, & notamment chez *Lancry*, rue S. Nicaisse, vis-à-vis de l'Hôtel de M. le Premier. Il fournit presque tous les Carrosses pour le Roi, pour les Ambassadeurs & pour toutes les Cours ; ayant un goût supérieur pour réunir dans les Équipages, la nouveauté, la richesse, l'aisance et le goût[1]. »

[1] Joubert de l'Hiberderie, *l. c.*, pp. 91-2.

III

BATAILLES DE L'EMPEREUR DE LA CHINE. — ARCHITECTURE CHINOISE JARDINS

En 1759, l'empereur K'ien Loung annexa à son empire le nord et le sud des T'ien Chan, Monts Célestes, après une lutte acharnée, dans laquelle se distingua le général chinois Tcha Houei contre les chefs éleuthes qui occupaient ces régions. Pour commémorer ce glorieux événement, K'ien Loung fit exécuter une suite de seize dessins représentant les principales scènes de la campagne par les artistes missionnaires qui se trouvaient à sa Cour, c'est-à-dire les frères Jean-Denis Attiret, Joseph Castilhoni et Ignace Sichelbarth, jésuites, et Jean Damascène, augustin déchaussé ; par un décret du 13 juillet 1765, l'Empereur ordonna que les dessins seraient envoyés en France pour être reproduits par les meilleurs graveurs de l'époque ; une lettre de la même date, adressée avec les quatre premiers dessins par le frère Joseph Castilhoni au Directeur des Arts, fut remise au marquis de Marigny, direc-

teur de l'Académie royale de peinture, le 31 décembre 1766; les autres dessins étant arrivés l'année suivante, Marigny confia à Cochin, secrétaire historiographe de l'Académie, le soin de faire exécuter le travail qui ne fut terminé qu'en 1774 : huit graveurs bien connus y avaient été employés : L.-J. Masquelier, J. Aliamet, J.-P. Le Bas, Augustin de Saint-Aubin, Franç.-Denis Née, B. L. Prévost, P. P. Choffard, et N. de Launay; les planches avec cent exemplaires qu'on en tira furent envoyées à la Chine; un très petit nombre fut réservé pour la famille royale et la Bibliothèque du Roi; le Cabinet des Estampes possède un exemplaire magnifique de cette suite, relié aux Armes de France avec les *Batailles de Pierre le Grand*, en 4 pièces. Une suite qui ornait la salle de billard de Louis XVI est conservée aujourd'hui à la Bibliothèque Mazarine; une autre donnée par Louis XVI à M. Necker est suspendue aux murs du château de Coppet, et je me souviens d'en avoir vu une quatrième dans le réfectoire des jésuites de Zi-ka-wei, près de Chang-haï : ces belles planches, retouchées à diverses reprises par les Chinois ont fourni à Pe-King des tirages plus curieux qu'artistiques.

Voici d'après un Mémoire de Bertin[1] dans quelles conditions ces gravures furent exécutées en France :

[1] Ms. inédit de la Bibliothèque de l'Institut.

Toile de Jouy.
(Musée de Pontoise.)

[illegible] de quatre, le 24-46, [illegible] 1787, [illegible] [illegible] Tarnier [illegible], [illegible] à Chaillot, [illegible] [illegible] le [illegible] du [illegible] [illegible] 1774 ; [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] employés : [illegible] Blanchelaine, [illegible] Mesnard, J. P. Le Fou, Antoine de [illegible], [illegible] Dessin Père, B. L. Prévost, P. P. [illegible] et P. de Launay ; les planches [illegible] [illegible] 1775 furent remises à la Ville ; [illegible] [illegible] fut observé pour la feuille [illegible] [illegible] Bibliothèque du Roi ; le Cabinet des Estampes possède un exemplaire [illegible] [illegible] aux Armes de France [illegible] *Pierre de Chenal*, en 4 pièces. [illegible] [illegible] la ville de [illegible] [illegible] [illegible] à la Bibliothèque Mazarine [illegible] [illegible] [illegible] [illegible]

« La Compagnie des Indes n'a jamais été choisie pour faire exécuter les gravures ; voici le fait. L'Empereur de la Chine ayant formé le dessein de faire graver en Europe les dessins qui représentent la conquête des Eleuths, ce prince chargea le vice-roy de Canton de prendre à cet égard des informations : les Anglois furent d'abord pressentis ; mais le P. Le Febvre, Procureur général des Missions à Canton, fit représenter au vice-roy par un Mandarin de ses amis, protecteur déclaré des Français, que les arts étoient plus cultivés en France que dans aucun autre état de l'Europe, et que la gravure surtout, y étoit portée au plus haut point de perfection : sur le rapport qui en fut fait à l'Empereur, ce prince ordonna que les dessins de ses victoires seroient envoyés en France par les Vaisseaux françois qui devoient retourner en Europe et qu'il seroient adressés au *Président des Arts* pour les faire graver suivant ses intentions exprimées dans le décret impérial dont ces dessins furent accompagnés. Lorsque les dépêches du Résident de la Compagnie des Indes furent arrivées à Paris, les Syndics et Directeurs virent avec plaisir la préférence que l'Empereur avoit donnée aux artistes de France pour faire exécuter les gravures des 16 dessins de la Conquête des Eleuths, et déjà ils jettoient les yeux sur plusieurs artistes qu'ils croyoient en état de remplir ces vuës, mais en développant les

rouleaux de ces dessins, on trouva la lettre d'envoi de F. Castiglione et le décret de l'Empereur de la Chine traduit en latin, en italien et en français; la lettre étoit adressée au *très illustre Président des Arts* (il n'étoit pas qualifié du titre de Président de l'Académie) ; alors l'administration de la Compagnie fut conseillée d'en donner connoissance à Mr. Bertin Ministre Secrétaire d'État, qui avoit le Département de la Compagnie des Indes. Ce Ministre prévint sur le champ Mr. le Marquis de Marigni de l'envoy des dessins qui lui étoit fait directement afin qu'il pût en rendre compte au Roy et prendre les ordres de Sa Majesté pour faire exécuter la commission de l'Empereur de la Chine. En conséquence, Mr. Cochin, de l'Académie de Peinture et de Sculpture, fut mis à la tête de ce travail. M. Bertin a suivi de près chaque année le succès de cette entreprise pour en donner des nouvelles aux particuliers chinois et aux missionnaires de la Chine avec lesquels il entretient une correspondance par ordre du Roy : Et le P. Benoist, supérieur de la Mission françoise à Pe-King, a rendu compte à l'Empereur de la Chine des soins que Mr. Bertin avoit pris pour cet ouvrage. Ce Prince en a témoigné beaucoup de satisfaction. »

D'ailleurs Bertin, grand collectionneur, ne négligeait pas ses propres intérêts, ainsi qu'en témoigne cette lettre qu'il adressait au marquis de Marigny :

A Chatou le 18 may 1771.

Vous vous rappelez, Monsieur, le danger que coururent les dessins des Batailles que l'Empereur de la Chine envoya en France il y a quatre ans pour les faire graver par nos plus célèbres artistes lorsque j'en donnai l'éveil afin qu'elles vous fussent remises pour être gravées sous vos ordres par les artistes à qui vous en avés confié l'exécution ; elle doit être actuellement bien avancée et j'espère que vous voudrés bien quoique l'Empereur de la Chine se soit, dit-on, réservé qu'il n'en sera tiré des exemplaires que pour luy — m'en faire donner une de chacune des seize planches qui composent cette magnifique collection. Je vous serai très obligé.

J'ai l'honneur d'être, &c., &c...

P.-S. — De la m [ain] du Ministre.

J'espère que vous voudrés ne pas m'oublier, Monsieur, et vous pouvés être tranquille sur ma discrétion [1].

La rareté de ces seize estampes en fit entreprendre une réduction par Isidore-Stanislas Helman, graveur du duc de Chartres, et élève de Le Bas, qui parut en 1785 en quatre livraisons de quatre planches chacune. Par la suite, Helman grava en 1788, sous le titre de *Faits mémorables des Empereurs de la Chine*, une suite de 24 estampes d'après les dessins originaux du Cabinet de M. Bertin et un *Abrégé historique des principaux traits de la vie de Confu-*

[1] Ms. inédit de la Bibliothèque de l'Institut.

cius, avec le même nombre de planches tirées de la même collection; la *Vie de Confucius* par le P. Amiot, dont 25 planches ont été gravées, renfermait en réalité 105 dessins que j'ai vus, il y a quelques années, dans une collection particulière. Les travaux de Helman sont loin d'avoir la délicatesse et le fini des planches exécutées sous la direction de Cochin et naturellement sont moins estimés.

Les missionnaires de Pe-King, le P. Amiot en particulier, étaient les grands fournisseurs de dessins chinois; ils étaient en correspondance avec Henri-Léonard-Jean-Baptiste Bertin, ministre d'État mort en 1792, auquel on doit la création, en 1762, du Cabinet des Chartes, dont l'idée première revient à l'avocat J.-N. Moreau. Nous venons de voir la part qu'il a prise à la gravure des batailles de l'Empereur de Chine. En 1811-1812, Breton publia chez le libraire Nepveu, à Paris, 6 vol. in-18, qui, sous le titre de la *Chine en Miniature*, renfermaient un choix de costumes, arts et métiers de cet empire, la plupart d'après les originaux inédits du Cabinet de Bertin; plus tard, puisant à la même source, Breton ajouta à la collection quatre autres volumes consacrés aux diverses spécialités, le vernis, le bambou, le thé, la porcelaine, le riz, la soie, les vers à soie sauvages. Les albums adressés de Chine à Bertin sont

maintenant conservés au Cabinet des Estampes de la Bibliothèque nationale ; quelques-uns reliés en veau plein portent sur les plats les armes du ministre : *Écartelé : au* 1, *d'azur, à une épée d'argent garnie d'or, posée en pal, la pointe en haut ; au* 2 *et* 3, *d'argent, à une terrasse de sinople accompagnée de trois roses de gueules plantées sur la terrasse et tigées de sinople, au chef d'azur chargé de trois étoiles d'or ; au* 4, *d'azur, au lion d'or.* L'hôtel de Bertin faisait l'angle de la rue Neuve-des-Capucines et des Boulevards, sur lesquels se prolongeait son jardin. Thierry dit du Cabinet d'histoire naturelle et de Curiosités chinoises (II, p. 136) de ce ministre : « M. Bertin se fait un plaisir, non seulement de laisser voir ce Cabinet, mais même d'en communiquer les différens objets aux Savans et aux Artistes qui espèrent retirer quelque utilité de leur examen ».

*
* *

Les missionnaires n'avaient eu garde de nous laisser ignorer l'architecture chinoise : ils avaient parmi eux des artistes comme le Père Michel Benoist ou comme le dessinateur Attiret, qui ne manquèrent pas de signaler ce qu'il y avait d'intéressant dans cet art en Chine, comme le prouvent quelques-uns des albums du Cabinet des Estampes

provenant de Bertin ou de Delatour. De son côté, Sir William Chambers, le célèbre architecte anglais, qui avait visité la Chine en qualité de subrécargue de l'East India Company, avait publié en 1757 un grand in-folio de 21 planches, représentant des édifices et, chargé de l'ornementation des jardins de Kew par le roi George III, y donna libre carrière à son goût pour le style chinois.

« Les Jardins que j'ai vus à la Chine étoient très-petits, écrit Chambers. Leur ordonnance cependant, & ce que j'ai pu recueillir des diverses conversations que j'ai eues à ce sujet avec un fameux Peintre Chinois nommé Lepqua, m'ont donné une connoissance des idées de ces peuples sur cet Art.

« La nature est leur modèle, & leur but est de l'imiter dans toutes ses belles irrégularités. D'abord ils examinent la forme du terrein ; s'il est uni ou en pente, s'il y a des collines ou des montagnes, s'il est étendu ou resserré, sec ou marécageux, s'il abonde en rivières & en sources, ou s'il manque d'eau. Ils font une grande attention à ces diverses circonstances, & choisissent les arrangemens qui conviennent le mieux à la nature du terrein, qui exigent le moins de frais, cachent les défauts, & mettent dans le plus beau jour tous ses avantages.

« Comme les Chinois n'aiment pas la promenade, l'on trouve rarement chez eux les avenues ou les

allées spacieuses des Jardins de l'Europe. Tout le terrein est distribué en une variété de scènes ; & des passages tournans ouverts au milieu des bosquets, vous font arriver aux différens points de vue, dont chacun est indiqué par un siège, par un édifice, ou par quelqu'autre objet.

« La perfection de leurs Jardins consiste dans le nombre, dans la beauté & dans la diversité de ces scènes. Les Jardiniers Chinois, comme les Peintres Européens, ramassent dans la nature les objets les plus agréables & tâchent de les combiner, de manière que non-seulement ils paroissent séparément avec le plus d'éclat, mais même que par leur union ils forment un tout agréable & frappant. »

Toutefois, l'architecture chinoise ne paraît avoir exercé aucune influence chez nous, sauf dans la représentation de ces tours, dont la plus connue était celle construite à Nan-King, en briques vernissées, appelées parmi nous « pagodes », que les Chinois nomment *t'a*, et qui sont d'origine hindoue. Les peintres, — voir un panneau de la Chambre de M. le Prince à Chantilly, — les fabricants de tentures ornaient volontiers de ces pagodes leurs paysages de fantaisie. Le duc de Choiseul, exilé en 1770 dans sa terre de Chanteloup, sur le grand chemin d'Amboise à Tours, fit élever du 2 septembre 1775 au 30 avril 1778, par l'architecte Le

Camus, une pagode de sept étages, haute de 39 mètres, couronnée par une boule dorée, qui est à 185 mètres au-dessus du niveau de la mer. Un projet de pagode sur un pont de rocailles fut fait pour l'évêque d'Arras[1]. On voit de ces pagodes, ailleurs en Europe, par exemple dans les jardins de Kew, celle qui fut construite en briques par Chambers et qui existe encore aujourd'hui : on en a conservé les plans, l'élévation et la coupe ; elle est octogonale et comprend dix étages, atteignant une hauteur de 163 pieds ; au mois d'avril 1773, un poète écrivait dans le *London Magazine* à propos de ce monument :

Let barbaric glories feast his eyes,
August pagodas round his palace rise
And finished Richmond open to his view
A work to wonder at, perhaps a Kew.

Un pavillon chinois dans « un jardin pittoresque » semblait devoir être aussi l'ornement obligé du parc de tout grand seigneur ou riche financier ; plus léger, moins encombrant, il remplaçait le petit temple classique rond, à colonnes, longtemps à la mode.

François Joseph Belanger, né à Paris en 1744, mort le 1er mai 1818, fut l'architecte préféré de

[1] Le Rouge, 20e cahier.

L'empereur de Chine va visiter les tombeaux de ses ancêtres.

(D'après la gravure de Helman. Extrait de l'ouvrage « Faits mémorables des empereurs de la Chine »)

Ceinte, une pagode de sept étages, bâtie de la matière commune par une belle dame, qui est à [illegible] mètres au-dessus du niveau de la mer. Un temple de pagode [illegible] pour l'évêque d'Autun. Du reste de ces pagodes, élevées en Europe, par exemple dans les jardins de Kew, celle que les constructeurs anglaises [illegible] et qui [illegible] encore aujourd'hui [illegible] on a conservé les plans. L'élévation et la coupe [illegible] se composait de dix étages, atteignant une hauteur de [illegible] pieds; au mois d'avril 1774, un poète écrivait dans le *London Magazine* à propos de ce monument :

> Les barbares [illegible] les rois
> [illegible] pagodes [illegible] palais rise
> [illegible] Kew [illegible] la [illegible] rise
> [illegible] jardins [illegible] flore.

[illegible] « un jardin pittoresque » [illegible] l'ensemble [illegible] [illegible] [illegible]

ces folies exotiques. Ce fut à lui que le spéculateur Beaudard, dit de Saint-James, trésorier général de la Marine, confia en 1782 le soin de lui construire une superbe résidence — passée aux mains du duc de Praslin, qui y mourut mystérieusement en 1790, après la déconfiture du premier propriétaire — sur la route de Boulogne à Neuilly ; on comptait dans le parc : un vase chinois, un bac chinois, une glacière et un pavillon chinois, deux autres pavillons chinois, un pont chinois[1] ! Dans le voisinage de la Folie de Saint-James, Belanger avait construit en soixante-trois jours[2], pour le Comte d'Artois, la résidence de *Bagatelle ;* dans les jardins, il avait bâti deux ponts chinois et une grande tente chinoise[3].

Le poète Lemierre a chanté Bagatelle :

Figurez-vous cette plaine riante,
Où, de Saint-Cloud s'étendant vers Neuilly,
Parmi les fleurs la Seine tournoyante
Cherche à fixer son cours enorgueilli.

[1] *Recueil d'architecture civile...* par J.-Ch. Krafft, Paris, Crapelet, 1812, in-fol. — Planches 105, 106, 108, 113.

[2] *Recueil* de Krafft. — Une grande planche porte : « Plan général des jardins de Bagatelle, du grand Pavillon et de ses dependances, bâtis et plantés en 63 jours par Bellanger architecte en 1782 », tandis que dans le texte, p. 22, on dit que la construction eut lieu en soixante-quatre jours, en 1778.

[3] *Recueil* de Krafft, pl. 119-120.

L'on n'y voit point de ces bruyantes cascades,
Dont nos regards sont ailleurs attristés ;
Mais de ces bords les tranquilles Naïades
Invitent l'âme aux douces voluptés.
Du goût anglais imitateur fidèle,
L'art en ces lieux surpasse son modèle.
Bellanger dicte en souverain ses lois,
Et pour orner la beauté naturelle,
De tous côtés son adresse entremêle
Les verts gazons, et les fleurs et les bois.
Apollon trouve une gloire nouvelle
A s'y montrer sous les traits de d'Artois ;
Tous les plaisirs y viennent à son choix,
Et ce jardin, que sa voix immortelle,
En se jouant, a nommé Bagatelle,
Peut éclipser le jardin de nos rois.

Belanger n'oubliait pas les siens ; il érigea un pavillon de bains chinois près d'une source, chez Mme Belanger, à Santeny, dans le département de Seine-et-Oise[1]. Nous avons aussi de cet architecte le plan d'un jardin pittoresque exécuté en 1780, rue des Victoires, renfermant un petit pont et un petit kiosque chinois[2].

Toutefois, ce fut l'architecte Jean-Augustin Renard, inspecteur des bâtiments du Roi, né le 28 août 1744 à Paris, où il est mort le 24 janvier 1807, qui construisit dans le jardin d'Arminvilliers,

[1] *Recueil* de Krafft, pl. 36.

[2] *Jardins* de Krafft, 2e partie, 1810, pl. IV, gravée par Boulay.

appartenant au duc de PENTHIÈVRE, deux pavillons chinois, l'un carré, l'autre octogone, avec une galerie couverte au pourtour de chacun, avec un pont naturellement[1].

On retrouve encore Renard à Valençay, chez le Prince de BÉNEVENT, où il construit deux ponts chinois dont Krafft a donné les plans, élévations, coupes et détails : « Ces deux ponts, sans être d'une composition très-élégante, ont cependant le mérite d'être conforme au style chinois et d'avoir quelques parties gracieuses et des détails soignés[2]. » Parmi les architectes de jardins, nous relevons les noms d'OLIVIER, qui exécuta en 1790 les plans du parc de M. MOETTE [Moët ?], propriétaire à Épernay[3], renfermant un pavillon chinois ; de MOUILLEFARINE architecte de l'habitation et des jardins de M. CAMUS, à Boulogne, également avec un pavillon chinois[4] ; de MANDAR, architecte et ingénieur des ponts et chaussées, auteur du jardin pittoresque, avec pavillon chinois, du château de Madou, près de Blois[5] ; de KLEBER, devenu un illustre soldat, architecte du Prince de Montbéliard[6] ; de GENTIL, qui

[1] *Recueil* de KRAFFT, pl. 95.

[2] *Plans des plus beaux jardins...* par J.-Ch. KRAFFT, 1809, pl. 16, gravée par Boulay.

[3] *Jardins de* KRAFFT, 2e partie, 1810, pl. 15.

[4] *Ibid.*, pl. 25 et 26.

[5] *Ibid.*, pl. 77 et 78.

[6] Dans les *Jardins* de Krafft, 1809, les planches suivantes

a élevé le pavillon chinois, chez le comte d'Espagnac, rue d'Anjou-Saint-Honoré[1].

*
* *

Voici encore un pavillon chinois, dans le parc de la Comtesse d'Albon, à Franconville-la-Garenne, dans la vallée de Montmorency[2]; un autre dans le Désert de Monville, à une lieue et demie de Saint-Germain. Alexandre de Laborde s'écrie, au sujet de ce dernier : « Cette fabrique est un exemple du mauvais goût qui régnoit à cette époque, et de la dépense que l'on faisoit pour ce détestable genre de magnificence. L'architecture chinoise ne donne l'idée, ni de l'élégance, ni de la solidité. Une sorte de légèreté et de papillotage est la seule chose qui le distingue un peu, et c'est tout au plus dans les jardins qu'il est convenable ; il faut alors qu'il soit

gravées par Gosard sont consacrées aux fantaisies chinoises de Kléber : 50. Plan et élévation d'un jeu de bagues chinois ; un Chinois est accroupi en haut du pivot central ; 57. Plan, élévation et détails du temple chinois élevé sur un massif en pierre de taille ; 58. Coupe ; 59. Elevage et coupe de pont chinois triomphal ; 60. Pagode à cinq étages. — Krafft donne également, pl. 89, le kiosque chinois de forme octogonale, entouré de huit troncs d'arbres palmiers, construit en bois et briques, par le Dr Würtz, dans le jardin de M. Treuttel, à Strasbourg.

[1] *Jardins*... de le Rouge, XVIe cahier, 1786.

[2] En voir une vue dans la *Description d'une partie de la Vallée de Montmorenci et de ses plus agréables jardins*. Ornée de dix-neuf gravures par M. Le Prieur, nouvelle édition. A Tempé, et se trouve à Paris, MDCCLXXXVIII, in-8.

très-bien exécuté. Ce Pavillon avoit autrefois beaucoup de réputation[1]. » A Rambouillet et chez le duc d'Uzès, à Bonnelles, on voyait également un pavillon chinois[2]; et M. Tronchin, possédait un jardin chinois à Chaillot.

*
* *

Chantilly même pouvait s'enorgueillir de son pavillon chinois; nous en trouvons une vue et la description, page 40, de l'ouvrage que Mérigot[3] a consacré aux jardins de cette princière résidence :

[1] Alexandre de Laborde, *Les Nouveaux Jardins de la France*. Paris, 1808, in-fol., pl. 84, pp. 149-150. — Le désert de M. de Monville renfermant une maison chinoise avec un petit pavillon alternant, un jardin et une porte, une chaumière, etc., dont les vues, la coupe, etc., sont données dans les *Jardins* de le Rouge.

[2] Le Rouge, ingénieur géographe du Roi, a publié de 1784 à 1788, rue des Grands-Augustins, 20 cahiers in-folio, de planches représentant *Les jardins anglo-chinois à la mode*. XI. Principales maisons de plaisance de l'Empereur de la Chine Tirées du Cabinet du Roi et Calquées sur les Tableaux peints sur Soye à Pequin. (*Les Jardins Anglo-Chinois à la mode*. A Paris, chez Le Rouge, 1784-1788), gr. in-fol.

97 planches : Cahier XIV, 11 pl. — Cahier XV, 1786, 28 pl. — Cahier XVI, 1786, 28 pl. — Cahier XVII, 30 pl.

Bib. Nat., Estampes Hd 89. Hd 89-89a, 2 vol. gr. in-fol. ; reliés en d. chagrin rouge ; comprend : I. Cahiers 8-14 ; II. Cahiers 15-20.

Bonnelles, Rambouillet, Chaillot y sont reproduits.

[3] *Promenades ou Itinéraires des Jardins de Chantilly*... par Mérigot. A Paris, 1791, in-8.

Au centre d'une salle de verdure, « le kiosque, dont nous donnons une Vue, est un pavillon chinois, surmonté d'une lanterne, et entouré de quatre pavillons plus petits, qui ont chacun, pour amortissement, une figure chinoise, jouant de quelque instrument de musique.

« L'intérieur présente quatre grandes niches, dans chacune desquelles est un sopha, et au-dessus une cassolette chinoise : entre ces sophas et devant les trumeaux, sont des tables de marbre, et au-dessus, des tableaux et des bas-reliefs représentant des fêtes chinoises. On y voit aussi de termes chinois, adossés à des pilastres où sont posées des girandoles.

« Le plafond représente un ciel où voltigent des oiseaux chinois. Au milieu est un aigle qui semble tenir en son bec le cordon du lustre fait de fleurs émaillées : le meuble est d'une perse fort jolie ; les deux portes sont ornées de draperies retroussées avec grâce.

« Lorsqu'on y donne des fêtes, des musiciens sont placés dans une partie circulaire de la coupole, de manière qu'on les entend sans les voir. » Wagner n'a rien inventé !

Le kiosque avait été construit par ordre de Louis-Joseph, prince de Condé, au centre du labyrinthe de Sylvie, en 1770-1771, par l'architecte Jean-François Leroy, né à Chantilly le 24 septembre 1729,

et il fut détruit pendant la période révolutionnaire[1].

*
* *

Entre 1780 et 1789, Marie-Catherine Brignolé, princesse de Monaco, plus tard épouse de Louis-Joseph de Bourbon, prince de Condé, embellit le château et le parc de Betz, voisin de Senlis, qu'elle avait acquis des héritiers de la présidente Le Gendre. L'érudit M. Gustave Macon, conservateur adjoint du Musée Condé, nous a décrit les beautés de ce domaine, d'après un manuscrit de la fin du XVIIIe siècle resté inédit[2]. Nous y retrouvons les inévitables « kioske » et pont chinois : « A l'entrée de ce pont, vers le sud, sont deux pagodes chinoises mouvantes et dans le costume de cour, assises sur des rochers garnis de coraux, de coquilles et joucas. A l'extrémité vers le nord, sont deux dragons ailés à queues de serpent d'une immense longueur, têtes mobiles et triples gueules, tenant à chacune des sonnettes mouvantes et sonores. Ce pont est peint de différentes couleurs, avec les

[1] G. Macon, *Les arts dans la Maison de Condé*, *l. c.*, XII, p. 219; le kiosque est reproduit, p. 217, d'après Mérigot ; il fut inauguré le 11 août 1771.

[2] *Les Jardins de Betz.* — Description inédite publiée pour le Comité Archéologique de Senlis par Gustave Macon. — Senlis, Imprimerie Eugène Dufresne, 1908, in-8, pp. 87. — Voir pages 25, 26 et 54.

caractères hyérogliphiques de la Chine. Les dragons sont dorés, azurés et bronzés sur les diverses parties de leurs corps et ailes. » Le kiosque, que reproduit M. Macon, « est construit en chêne, de forme circulaire, avec décorations et architecture. Tout l'art de ce pays est prodigué dans ce petit monument. Il est orné de colonnes et entablemens avec guirlandes tant sur ces colonnes que sur les pieds d'estaux et frises. Les serpens ailés, les coraux, les perles, les guirlandes, les œufs d'autruche, les sonnettes, tout y est placé avec le goût de ce pays. Cet édifice est couvert par un comble en pointes de forme concave, surmonté d'une colonnade circulaire de 5 pieds de haut. Au-dessus de chaque colonne sont des serpens ailés, tenant à leur gueule des guirlandes de perles et de coraux et couronnés par un gros serpent à triples ailes et triple tête. L'intérieur est décoré de vases peints dans le goût chinois, desquels sortent les fleurs et les fruits du pays. L'édifice est éclairé par 6 portes-croisées circulaires en glaces avec compartimens analogues. La calotte est décorée dans son plafond de serpens ailés et dragons, et d'autres animaux peints par *Boquet*. Du milieu de ce plafond, descend une boule de glace au tain sur laquelle on voit sur plusieurs positions différentes, autant de différents tableaux. Les planchers sont carrelés de marbres blanc et rouge de

Pavillon chinois
Du duc de Montmorency
(D'après Lerouge.)

Pagode de Chanteloup
Près d'Amboise.
(Photo Neurdein.)

[illegible] mythologiques de la Chine. Les dragons sont dessinés, sculptés et brodés sur les diverses parties de leurs corps et ailes. » Le bonzesse, que représentait M. Sacre, « est construit en chêne, de forme circulaire, avec deux [illegible] architecture. Tout l'ensemble de ce pagode [illegible] dans un petit [illegible]. Il est [illegible] et [illegible] avec [illegible] que sur les [illegible] d'ancrage et [illegible] des serpents ailés, les [illegible] les [illegible], les [illegible] d'ancrage, les [illegible], tout y est placé avec le goût [illegible] de la Chine. Cet édifice est couvert par un [illegible] de pierres de [illegible], surmonté d'une [illegible] de 4 pieds de haut. Au-[illegible] de chaque [illegible] sont des serpents ailés, [illegible] à [illegible] des pagodes de pierre et de [illegible] qui se [illegible] à [illegible] [illegible] de [illegible] dont [illegible] sortent [illegible] 3 pieds. L'édifice est [illegible] par [illegible] en glace [illegible]. La [illegible] est [illegible] serpents ailés et dra-[illegible] par Roquet. Du [illegible] avec boule de glace [illegible] plusieurs positions [illegible] intérieur. Les plan-[illegible] bleue et rouge de

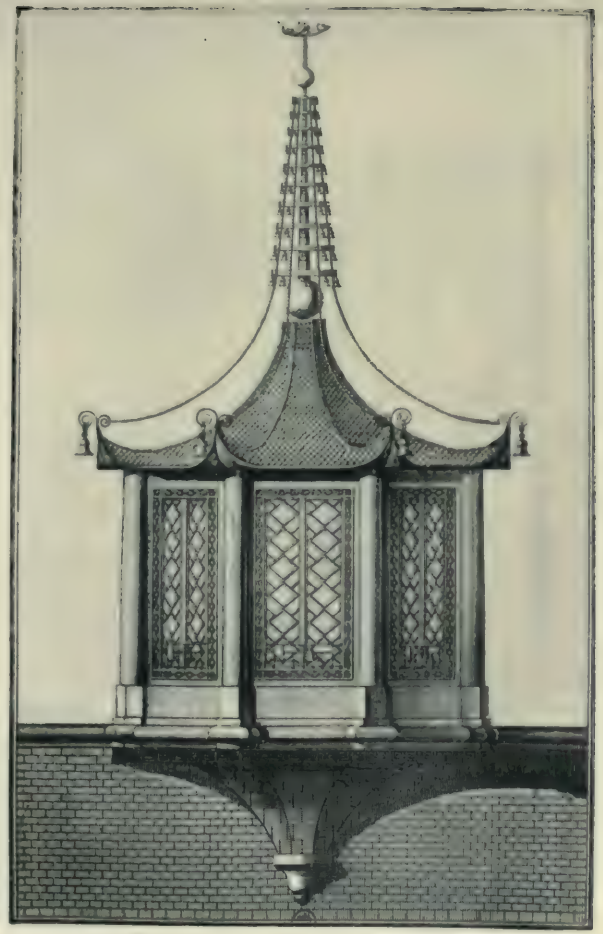

Flandre en compartimens circulaires tendant au centre. »

Le peintre décorateur Boquet avait travaillé aux Petits-Appartemens du Palais-Bourbon en 1778, et à la salle de spectacle de Chantilly en 1781[1].

Un kiosque chinois s'élevait également dans le jardin de l'Hôtel de Montmorency-Luxembourg, en bordure du boulevard Montmartre ; cet hôtel, qu'il ne faut pas confondre avec l'Hôtel de Montmorency bâti en 1775 à l'angle de la Chaussée d'Antin et de la rue Basse-du-Rempart, remplacé aujourd'hui par le Théâtre du Vaudeville, avait été construit en 1704, entre la rue Saint-Marc et le Boulevard, par Lassurance, pour Thomas de Rivié, Secrétaire du Roi, qui y eut pour successeurs, d'abord en 1714, le contrôleur des Finances Desmarets, puis en 1728, le duc de Montmorency-Luxembourg ; depuis le commencement du XIXe siècle, cet hôtel a fait place au Passage des Panoramas et au Théâtre des Variétés. Ce pavillon octogonal, à toiture relevée aux angles à la chinoise, était probablement en fer et servait sans doute à lorgner le beau monde défilant sur le boulevard ; on en voit des vues dans le recueil de Campion[2], dans le *Voyage pittoresque de la*

[1] Macon, *l. c.*, p. 57.

[2] N° 59 des *Vues pittoresques de Paris*, dessiné par Sergent, gravé par Guyot.

France[1], et dans le XXe cahier des *Jardins anglo-chinois* de Le Rouge, 1788.

Dans un autre quartier de Paris, dans le parc du duc de Biron, il y avait une terrasse au coin de laquelle, à l'angle des Nouveaux Boulevards et de la rue de Babilone, s'élevait un pavillon chinois[2]. On sait que l'hôtel de Biron, construit par Gabriel et Aubert pour Peyrenc de Moras, était devenu le Couvent du Sacré-Cœur, rue de Varennes.

Le kiosque ou pavillon était parfois remplacé par une grande volière comme celle de la maison du duc de l'Infantado, à Issy, jadis possédée par Beaujon ; cette volière renfermait des faisans dorés de Chine, alors fort rares en Europe[3].

Nous retrouvons le même engouement en Angleterre ; la pagode de Kew n'en est pas le seul exemple, il y avait également à Kew un temple chinois ; trois planches de Krafft gravées par Boulay sont consacrées aux édifices chinois d'un parc sur la route de Westminster près de Londres, d'après les dessins de Jean Grunden, architecte de cette ville : 3. Pièce, style chinois, revêtue dans

[1] N° 79, dessiné par Lallemand, gravé par Née, *Isle de France, Monumens de Paris*, dans le T. III, Estampes, du *Voyage pittoresque de la France... publié par une Société de Gens de Lettres*. A Paris, de l'Imprimerie de Monsieur, MDCCLXXXVI, in-fol.

[2] *Jardins*... de Le Rouge.

[3] Thierry, II, pp. 681/3.

son pourtour d'une menuiserie en bois de placage, dont quelques parties des panneaux sont en étoffe brodée ; 5. Canapé, table, chaises et lanterne chinois ; 8. Plan et élévation d'un pont chinois en briques et en pierres, et surmonté d'un kiosque en bois de cèdre[1]. Il y avait un pont chinois ainsi qu'un temple, dans la célèbre résidence de Richard Grenville, lord Temple, à Stowe, Buckinghamshire[2]. Sous le Régent, un petit pont chinois avait été construit sur le canal dans le parc de Saint-James. — Le Bagno, à Steinfort, près de Münster en Westphalie, renfermait dans son jardin anglais-français-chinois, un palais chinois, une galerie et un parterre d'eau chinois, des illuminations chinoises, un kiosque, une place et un salon chinois[3] !

Frédéric le Grand appelait à cause de sa décoration la « Salle des Singes », la Maison japonaise construite à Sans-Souci. — Aranjuez avait son pavillon chinois.

[1] *Plans des plus beaux jardins pittoresques de France, d'Angleterre et d'Allemagne*, et des édifices, monumens, fabriques, etc. qui concourrent à leur embellissement, dans tous les genres d'architecture, tels que chinois, égyptien, anglois, arabe, moresque, etc. Dédiés aux Architectes et aux Amateurs, Par J. Ch. Krafft, architecte, dessinateur... Paris, de l'Imprimerie de Levrault, rue Mézières, n° 8, 1809, in-4 oblong.

[2] Krafft, *Jardins*, 2e partie 1810, pl. 89 à 92. — *Jardins anglo-chinois*, de Le Rouge.

[3] *Jardins*... de Le Rouge, XVIIIe et XIXe cahiers.

*
* *

Rien ne saurait donner une meilleure idée du goût du jour que ce *Projet d'un jardin Anglais-Français-Chinois pour S. Exce M. le Chevr* DELPHINO, *Ambassadeur de Venise à la Cour de France par* François BETTINI, *Italien*[1].

Après l'Orangerie « vient le Jardin Chinois ; il y faut beaucoup d'eau, des roches, des marbres, des pavillons, des pagodes, des cascades, toutes sortes d'arbres des plus rares, comme le magnolia grandiflora, le magnolia glauca, le magnolia umbrella, & le rustica, tous les roderodendrons, le grand vernis de la Chine ou du Japon, les alaria, le cedrus larix, ou cèdre du Liban, tous les cèdres, les acacias Farneses, celui de Constantinople, le cupressus ilex, le mûrier de la Chine, le thuya, les kalmia, les palmiers, les orangers, les citronniers, le tulipier, ou liliodendrum, l'azalea. Ce côté du Château sera décoré par une façade chinoise. L'un de ces pavillons sera occupé par un cabinet d'Histoire Naturelle, un autre renfermera une collection de livres & d'estampes analogues à l'Agriculture & à la Botanique ; un autre con-

[1] De l'imprimerie de Demonville, rue Christine, 1786, 8 pages ; voir p. 6-7 dans le XIIe cahier des *Jardins*... de Le Rouge.

tiendra un laboratoire pour la Physique ; & enfin, dans la pagode on établira un observatoire pour l'Astronomie. »

Puis vient « l'île du Japon qui doit être impénétrable : on l'entourera d'une muraille ; on y peut peindre un port de mer ; vu du Château, il fera illusion à ceux qui l'habitent. »

Nous parlons ailleurs de Bettini qui a fait le *Projet d'un Pigeonnier pour Madame la Duchesse de la* Trémoille à Attichi [1], où se trouvait un pont chinois [2]. Il existe une *Idée d'un jardin chinois* à Fresne à M. d'Aguesseau.

Le Rouge, en 1777, a levé au pas et dessiné le Jardin chinois de l'Hôtel de Cossé, rue de Grenelle, qui renfermait deux buttes et une grotte.

*
* *

La chinoiserie se juchait même sur le toit des maisons ; les amateurs de jardins aériens de la Place de la Concorde, à Paris, de Madison Square, à New-York, ont eu un devancier au XVIIIe siècle : le 3 juillet 1779, Antoine-Louis-François de Caumartin, Prévot des Marchands de 1778 à 1784, fit autoriser l'ouverture de la voie qui porte son nom

[1] Le Rouge, XIe cahier.
[2] *Ibid.*, XIIIe cahier.

entre le Boulevard et la rue Neuve-des-Mathurins, sur des terrains vendus par les religieux Mathurins, par le fermier général Charles Marin de La Haye qui habitait alors la rue de Vendôme, aujourd'hui rue Béranger. De La Haye fit construire au numéro 1 de la nouvelle rue un hôtel, qui existe encore, par l'architecte Aubert, qui n'éleva pas moins de vingt-huit maisons dans ce quartier : « M. Aubert, architecte, écrit Thierry, I, pp. 136-137, a bâti à l'angle gauche de [la rue Caumartin] sur le Boulevard [en face se trouvait l'hôtel d'Aumont, n° 2], une maison qui offre une singularité remarquable, en ce qu'au lieu de comble, il règne sur la totalité du bâtiment une terrasse formant jardin de 120 toises de superficie ; des colonnes tronquées, des arcs de triomphe en treillage, des pyramides & des ruines y font décoration, & servent à cacher les tuyaux de cheminées. On y voit deux petits ponts chinois, servant à traverser un ruisseau, qui, après avoir formé une isle dans son cours en ce jardin-terrasse, distribue ses eaux dans la salle à manger, bains, etc. » Le jardin a disparu par suite de la surélévation de l'hôtel ; on verra l'hôtel dans son état primitif dans le recueil de Campion, n° 2 (Testard, del. ; Guillot, sculpt.) et dans son état actuel, tout au moins avant la mutilation qui l'a récemment privé des statues en relief de la façade, dans le *Bulletin de la*

Commission du Vieux Paris du 12 décembre 1908[1].

*
* *

Les maisons de plaisance en Chine « sont charmantes, écrit le Frère Attiret[2]. Elles consistent dans un vaste terrain, où l'on a élevé à la main de petites montagnes, hautes depuis vingt jusqu'à cinquante à soixante pieds, ce qui forme une infinité de petits vallons. Des canaux d'une eau claire arrosent le fond de ces vallons, et vont se rejoindre en plusieurs endroits pour former des étangs et des mers. On parcourt ces canaux, ces mers et ces étangs, sur de belles et magnifiques barques ; j'en ai vu une de treize toises de longueur et de quatre de largeur, sur laquelle étoit une superbe maison. Dans chacun de ces vallons, sur le bord

[1] Krafft, dans ses *Jardins*, 2e partie, 1810, donne pl. 67 et 68 un « Jardin d'agrément construit en terrasse sur la maison de M. d'Etienne, rue Caumartin à Paris, pont chinois, pavillon chinois servant d'observatoire. J.-G. Legrand, architecte. » Je pense qu'il s'agit de l'hôtel de la Haye et que Krafft fait erreur. Legrand ne parle pas de cette maison dans son ouvrage estimé : *Description de Paris et de ses Edifices*... par J.-G. Legrand, architecte des monuments publics... Et par P.-C. Landon, peintre... Seconde Edition. Paris, Treuttel et Würtz, 1818, 2 vol. in-8. — Lefeuve, dans ses *Anciennes Maisons de Paris*, 5e éd., III, 1875, p. 235, mentionne Mme d'Etienne, comme l'une des propriétaires de la rue Neuve-des-Petits-Champs.

[2] Lettre à M. d'Assaut, Pékin, le 1er novembre 1743 (*Panthéon littéraire, Lettres édifiantes*, III, pp. 787 seq.).

des eaux, sont des bâtimens parfaitement assortis de plusieurs corps de logis, de cours, de galeries ouvertes et fermées, de jardins, de parterres, de cascades, etc., ce qui fait un assemblage dont le coup d'œil est admirable.

« On sort d'un vallon, non par de belles allées droites comme en Europe, mais par des zig-zags, par des circuits, qui sont eux-mêmes ornés de petits pavillons, de petites grottes, et au sortir desquels on retrouve un second vallon tout différent du premier, soit pour la forme du terrain, soit pour la structure des bâtimens.

« Toutes les montagnes et les collines sont couvertes d'arbres, surtout d'arbres à fleurs, qui sont ici très-communs. C'est un vrai paradis terrestre. Les canaux ne sont point, comme chez nous, bordés de pierres de taille tirées au cordeau, mais tout rustiquement, avec des morceaux de roche, dont les uns avancent, les autres reculent, et qui sont posés avec tant d'art, qu'on diroit que c'est l'ouvrage de la nature. Tantôt le canal est large, tantôt il est étroit ; ici il serpente, là il fait des coudes, comme si réellement il étoit poussé par les collines et par les rochers. Les bords sont semés de fleurs qui sortent des rocailles, et qui paroissent y être l'ouvrage de la nature ; chaque saison a les siennes.

« Outre les canaux, il y a partout des chemins,

Jardin de Saint-James.

D'après Lerouge.

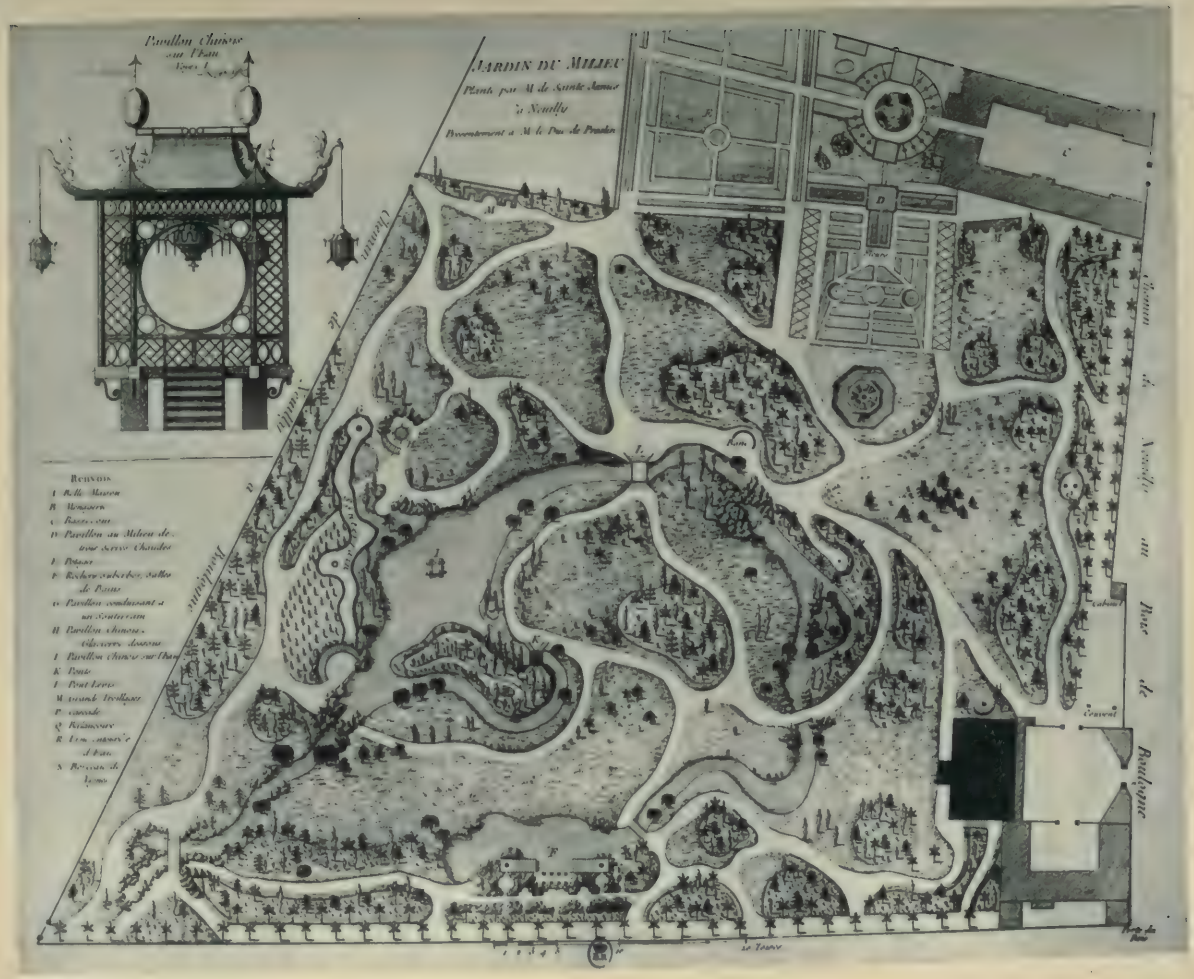
Pavillon Chinois sur l'Eau
Echelle
JARDIN DU MILIEU
Plante par M. de Sainte Jamine
à Neuilly
Pourtourement à M. le Duc de Penthièvre
Chemin de Neuilly à Boulogne
Chemin de Neuilly au Bois de Boulogne
Renvois
A Belle Maison
B Monsieur
C Bassin
D Pavillon au Milieu des eaux servant Chaudes
E Potager
F Rocher, cabinet, salle de Bains
G Pavillon conduisant à un Souterrain
H Pavillon chinois, décorés dessous
I Pavillon chinois sur l'Eau
K Pont
L Pont-Levis
M Grand Treillage
P Cascade
Q Réservoir
R Une manière d'Eau
S Bosquets de Lyons
Bain
Couvent
Le Tesnay

ou plutôt des sentiers, qui sont pavés de petits cailloux, et qui conduisent d'un vallon à l'autre. Ces sentiers vont aussi en serpentant ; tantôt ils sont sur les bords des canaux, tantôt ils s'en éloignent. »

Plus loin, le Frère Attiret ajoute :

« Mais dans les maisons de plaisance on veut que presque partout il règne un beau désordre, une anti-symétrie. Tout roule sur ce principe : « C'est une campagne rustique et naturelle qu'on veut représenter ; une solitude, non pas un palais bien ordonné dans toutes les règles de la symétrie et du rapport. »

Il est vrai que l'excellent missionnaire nous dit : « Mes yeux et mon goût, depuis que je suis à la Chine, sont devenus un peu chinois. »

On s'en aperçoit, car rien de moins naturel que l'arrangement des jardins chinois ; je ne parle pas seulement des jardins impériaux, mais aussi des jardins particuliers. Un riche Chinois, surnommé Whampoa, de son lieu d'origine près Canton, qui a établi en 1849 une maison de commerce considérable à Singapore, y possède un curieux jardin dont les arbres sont taillés de manière à représenter des animaux. On verra au Cabinet des Estampes (Oe 26) un Atlas de quatre planches coloriées montées sur toile, représentant des paysages chinois tirés des Jardins de l'Empereur, et autres,

ainsi que quarante planches représentant des vues du *Youen Ming Youen*, peintes sur soie par T'ang Tai et Chen Youen en 1744 (Réserve).

En plus des renseignements du Frère Attiret, nous possédons d'autres documents sur les jardins des Chinois. Krafft nous a donné un « Plan général d'un jardin chinois et habitation, exécutés à 45 lieues de la ville de Pekin, appartenant à un Mandarin, levé et dessiné par M. Stornberg, jardinier, qui est resté dans ces contrées plusieurs années[1] ». Krafft nous a donné également le plan d'un labyrinthe exécuté près de la ville de Rouen, avec un pavillon chinois construit au milieu du labyrinthe[2]. On verra dans les *Jardins*... de Le Rouge, cahiers 14, 15 et 16, une série de 97 planches représentant onze des principales maisons de plaisance de l'Empereur de la Chine, tirées du Cabinet du Roi et calquées sur les tableaux peints sur soie à Pe-King.

Outre Attiret, il y avait à la mission de Pe-King, un autre artiste, le Frère Giuseppe Panzi, peintre, né le 2 mai 1734 à Crémone et connu sous le nom chinois de *Pan Jo-ché;* il était en relation avec le célèbre savant de Nuremberg, Christophe-Théophile de Murr, et surtout avec le ministre Bertin; celui-ci lui écrivait le 16 novembre 1781 :

[1] Krafft, 2e partie, 1810, pl. 95 et 96.

[2] *Ibid.*, pl. 45.

« M. Amyot m'a envoyé les portraits d'Akoui et de Yu Ming-tchoung que vous avés eu la complaisance de me destiner, et je vous prie d'en recevoir mes remercimens. Ils m'ont fait un vrai plaisir... Est-ce que vous n'avez pas reçu en son temps la figure en pied de l'Empereur K'ien-long faite en porcelaine blanche ou biscuit, ainsi que son Portrait peint aussi sur porcelaine de France. J'aurois souhaité que le Prince eut pu le voir pour lui donner une idée de notre industrie sur ce point ; j'aurois été bien aise d'en savoir des nouvelles [1]. »

Le P. Michel Benoist, originaire d'Autun ou de Dijon, où il est né, le 8 octobre 1715, avait été chargé par l'Empereur, de diriger la construction dans le parc du Youen Ming Youen près de Pe-king, de maisons de plaisance dans le goût européen. Le cabinet des Estampes de la Bibliothèque nationale renferme un album (Oe 18) de dix-neuf dessins représentant une série de différentes vues, de l'une des trente-six maisons de plaisance au Youen Ming Youen ; ces dessins ont été copiés par des peintres chinois sur les peintures originales exécutées par les missionnaires eux-mêmes à la demande et aux frais de Van Braam Houckgeest, chef de la nation hollandaise à Canton en 1794.

[1] Ms. inédit de la Bib. de l'Institut.

Le Cabinet des Estampes possède également quarante photographies (Oe 21 a), sur taffetas, du Palais d'Été, exécutées pour le compte de Louis II de Bavière qui avait eu dessein de construire un palais identique.

*
* *

En janvier 1786, les missionnaires envoyèrent le profil et l'élévation d'une maison dont voici la description :

Le plan d'élévation, sur la rivière est décorré d'une gallerie chinoise sur le devant de toute la longueur du bâtiment plus est marqué une gallerie le long du mur du parterre qui se prolonge depuis le bâtiment jusqu'aux grand mur de terrasse. Cette gallerie se continue en retour d'équerre jusqu'à la ruelle et retourne de toute la largeur de la terrasse jusqu'aux murs de la rivierre avec un petit pavillon qui fait l'angle du mur.

En tête du plan d'élévation est en écrit plan et dessein du projet en face de la maison sur la riviere.

Sur la droite de l'élévation il y a un pavillon chinois isollé dans le bas de la terrasse ou est écrit dessous. Bout de la terrasse d'en bas du grand jardin.

Le profil de la maison est dessiné et peint une gallerie qui se prolonge du milieu de la maison a l'autre millieu d'une autre maison il y a eu écrit devant la gallerie.

Bout de la terrasse d'en haut du grand jardin, sur la droitte du profil, est un pavillon isollé ou est écrit bout de la terrasse d'en bas du grand jardin.

A la tête du profil est écrit. Plan et dessein du même projet du côté des terrasses du grand jardin qui y aboutissent.

Plus un dessin, du profil, et élévation, sur lequel est marqué, en tête. Profil, vû de la maison de sa cour d'entrée d'une part, et de ses terrasses descendant vers la la riviere de l'autre, le tout faisant face au bout des terrasses du grand jardin. Plus est marqué en tête du dessein. Plan de l'habitation actuelle et son profil au-dessus de l'élévation est écrit, élévation et façade du côté du Levant sur la riviere.

Sur le côté à droite du dessein est écrit, cour du château. Plus est écrit à droite du dessein d'en le bas rez-de-chaussée au-devant duquel est la première terrasse ou parterre, omise a marque sur le plan, ou l'on n'a marqué que son grand mur de soutien.

A la gauche de l'élévation est un grand carré ou est marqué, masse de la maison, voisine sur le bas du dessein est marqué. Levant, sur le côté à droitte du dessein est marqué le nord. Sur la gauche du dessein est marqué le midy et au-dessus du profil est marqué le couchant [1].

[1] Ms. Bibliothèque de l'Institut.

IV

BAINS CHINOIS A PARIS. — REDOUTE. — JEUX DE BAGUE
THÉATRE SÉRAPHIN. — MÈRE MOREAUX. — FIL AU CHINOIS

Cet engouement pour les choses de Chine, nous les retrouvons jusque dans cet établissement, autrefois célèbre que l'on désignait sous le nom de *Bains chinois* dont la disposition aurait certainement surpris les Fils du Ciel, égarés dans la capitale de la Gaule barbare.

A la fin du XVIIIe siècle, les *Bains chinois*, jadis placés au bas du pont de la Tournelle, étaient installés avec l'École de natation, à la pointe de l'île Saint-Louis [1]. Il y avait également des *Bains orientaux*, « situés sur le Boulevard de Choiseul au coin de la rue de la Michaudière [2] ». Ces bains orientaux prirent plus tard le nom de *Bains chinois* sous lequel ils ont été célèbres; ce coin de la rue de la Michodière portait le n° 25 du boule-

[1] J. A. Dulaure, *Nouvelle description de Paris*, 3e éd., Paris, 1791, I, pet. in-8, p. 72.

[2] J. A. Dulaure, *l. c.*, p. 73.

vard des Italiens [1]. « L'architecture qui en est turcque, chinoise et persane, est de M. Lenoir surnommé *le Romain* [2]. » Le singulier Cuisin, « Auteur de plusieurs Romans », dans son ouvrage sur *les Bains de Paris ou le Neptune des Dames... Dédié au Beau-Sexe*, a consacré son Huitième tableau aux « Bains chinois autrefois dits orientaux situés sur le boulevard italien » qu'il célèbre par une pièce de vers [3] :

Quel pays merveilleux ! Sans sortir de Paris,
Dans le Palais-Royal, vous avez des Chinoises :

. . . . . .

Un orchestre chinois, arrivé de Pékin,
Exécute, en ronflant, un solo de Martin :
Mais dans les Bains chinois, c'est un autre artifice.
D'un kiosque élégant tracez-vous l'édifice ;
Sous des rochers de plâtre en amas rocailleux
D'une grotte en carton a l'aspect gracieux.

. . . . . .

Ainsi le Parisien, tout près de sa maison
Peut, la canne à la main, aborder à Canton.

Une note nous explique que « Le café, situé au

[1] *A New Picture of Paris...* by Edward Planta. London, 1831, p. 286.

[2] L. Prudhomme, *Miroir de l'ancien et du nouveau Paris, avec treize voyages en vélocifères...* Paris, 1804, 2 vol. in-18, II, p. 231.

[3] *Les Bains de Paris ou le Neptune des Dames... Dédié au Beau-Sexe.* Par Cuisin, Auteur de plusieurs Romans. A Paris, chez Verdière, 1822, 2 vol. in-12, I, pp. 105-106.

milieu de la galerie de gauche, se nommait autrefois le *Café des Étrangers:* depuis quelque tems il a pris le titre du *Café des Chinois*. En effet, on y est servi par de très jolies femmes, costumées à l'orientale, qui vous apportent, d'une manière gracieuse, tout ce que vous pouvez désirer.... Au bas de l'escalier est un Chinois immobile qui sert là de hallebardier... » Ce café fut le quartier général de Caïus Gracchus Babeuf et de ses complices.

On verra dans la collection des *Vues pittoresques de Paris*, publiée par Campion frères, rue S. Jacques, à la Ville de Rouen, deux planches nos 102 et 106, dessinées par Sergent et gravées par Guyot, donnant la première une « Vue des Nouveaux Bains chinois, Boulevard de la Chaussée d'Antin », et la seconde, une « Vue de l'Intérieur des Bains Chinois ». Cet établissement paraît se composer de deux ailes à deux étages avec une façade de trois fenêtres et un rez-de-chaussée, se prolongeant et se réunissant derrière au centre de la cour à un pavillon central à trois pans, moitié d'un hexagone engagé, bâti sur des rochers et surmonté d'un léger belvédère ; au fronton de ce pavillon percé de fenêtres octogonales, des caractères chinois illisibles ; devant une petite pièce d'eau ; du boulevard on voit ce fond, à travers une marquise portée par des piliers, de fonte apparem-

Kiosque de Rambouillet.
D'après Lerouge, dessiné par Bettini

[illegible] de la galerie de gauche, se trouvait autrefois le Café des Étrangers, depuis quelque temps il a pris le nom de Café des Canaux. En effet, un canal, qui [illegible] [illegible] [illegible]

ment, qui relie à hauteur des toits les deux ailes sur chacune desquelles flotte une girouette portant un poisson.

Édouard Fournier nous apprend que cet « immense joujou pseudo-chinois, que le génie des étrennes semblait avoir, un beau jour, apporté de Nuremberg, et déposé au coin de la rue Delamichodière, désolé de ne pouvoir le faire entrer chez Tempier, le marchand de jouets voisin[1] », n'existe plus depuis 1853 ; il a été remplacé par un vaste immeuble dont le rez-de-chaussée est occupé par la Parfumerie Violet et le premier étage par le *Cercle des chemins de fer*.

*
* *

Claude Ruggieri, artificier du Roi, nous rappelle l'existence d'une *Redoute chinoise :* « Elle prit son nom du genre de sa décoration ; elle fut construite dans la foire Saint-Laurent, et fit son ouverture le jeudi 28 juin 1781. On y trouvait un jeu de bague, une escarpolette orientale, un café dans un souterrain toujours frais, enfin un salon de danse. L'année suivante, il y eut de nouveaux jeux ; et, en 1783, pour célébrer la Fête du Roi, on fit une

[1] *Paris dans sa splendeur*, Paris [et] Nantes, Henri Charpentier, II, 1861, chap. III, p. 20, in-fol. — *Promenade historique dans Paris*, 1894, p. 108.

illumination en verres de couleurs. En 1784, les amusemens furent les mêmes ; mais pendant l'été de 1785, la Redoute n'ouvrit que deux fois sous le nom de *Pavillon chinois*. Le 25 mai, on y donna une fête extraordinaire, et elle termina ses jeux en même temps que la foire Saint-Laurent[1]. » La balançoire était soutenue par un Chinois et une Chinoise ; Bettini l'a dessinée ainsi que le jeu de bague[2].

Les jeux de bague étaient alors fort à la mode ; nous en avons cité quelques-uns ; le jeu de bague chinois entouré d'un bassin qui se trouvait dans le jardin anglais du Duc de Chartres, à Monceaux, était célèbre : « Trois pagodes chinoises portent un grand parasol qui couvre ce jeu. Ces pagodes, appuyées sur une barre horizontale, meuvent avec le plancher qui est sous leurs pieds. La méchanique, qui les fait tourner, est mise en mouvement par des hommes dans un souterrain pratiqué au-dessous. Des bords du plancher partent quatre branches de fer, dont deux soutiennent des dragons sur lesquels les Messieurs montent à cheval : sur les deux autres branches sont couchés des Chinois soutenans d'un bras un coussin sur lequel

[1] *Précis historique sur les fêtes, les spectacles et les réjouissances publiques...* par Claude Ruggieri, Artificier du Roi. Paris, 1830, in-8.

[2] *Jardins anglo-chinois*, de Le Rouge, XIe cahier ; au bas de la pl. de la balançoire, on lit : *F. Bettini, delineavit ad Vivum.*

s'assoient les Dames ; ils tiennent d'une main un parasol garni de grelots, & de l'autre un second coussin pour poser les pieds. Aux bords du grand parasol sont suspendus des œufs d'autruche & des sonnettes...[1] »

Au Petit Trianon, à droite, avait été élevé le Jeu de Bague de la Reine, de style chinois ; il a été reproduit par la Société d'Édition artistique de Paris, d'après une aquarelle de la Collection Parmentier ayant appartenu à Marie-Antoinette.

J'ai vu un projet par J. D. Dugoure de salon de jeu au milieu d'un lac, avec gondole, pavillon sur pilotis me rappelant la ville de Chang-haï avec pagode au fond. Ce projet a d'ailleurs été gravé par Dugoure et Berthault.

Il y eut à Paris, boulevard du Temple, un *Café chinois* au sujet duquel il est raconté une anecdote singulière[2].

*
* *

Nous ferions preuve d'ingratitude, si nous ne rappelions pas les ombres *chinoises* qui au Théâtre Séraphin firent notre joie dans notre enfance, au Palais-Royal d'abord, au Bazar Européen, du pas-

[1] *Guide des Amateurs et des Étrangers Voyageurs à Paris,...* par M. Thierry. A Paris, MDCCLXXXVII, I, p. 72.

[2] *Les Cafés de Paris* par un Flâneur patenté. Paris, 1819, p. 112.

sage Jouffroy, depuis. « Il faut voir les *Ombres chinoises* de Séraphin, écrit Prudhomme. On remarque à la porte [au Palais-Royal] un crieur qui, depuis 6 h. du soir jusqu'à 10, étourdit les oreilles des passants par ces mots : *Entrez, Messieurs, l'on va commencer tout à l'heure*[1] .» Ces figures découpées faisant une ombre sur un fonds lumineux, furent introduites d'Allemagne où elles étaient connues sous le nom de *Schattenspiel* en 1767 ; dans la *Correspondance littéraire* de Grimm, au 15 août 1770, il est question des *Ombres à scènes changeantes*. Le Théâtre Séraphin a eu son historien qui lui donne une origine différente : « En l'année 1772, un jeune Lorrain, nommé François,.... arriva un beau matin dans la ville de Versailles et demanda la permission qu'il obtint, d'établir dans le jardin Lannion[2] un spectacle d'un genre nouveau et jusqu'alors peu connu en France, que, selon toute probabilité, il avait rapporté de l'Italie où il avait assez longtemps séjourné[3]. »

[1] L. Prudhomme, *Miroir de Paris*, 3e éd., 1807, V, pp. 261/2.

[2] Hôtel de Lannion, alors 25 rue de Satory. — « Cet hôtel fut transformé, sous Louis XV, en auberge et en bal public, le *Jardin Royal* fréquenté par les grisettes, les libertins et le roi Louis XV. Damiens, qui tenta de tuer ce roi, séjourna dans l'hôtel le 4 et le 5 janvier 1757. — On y établit aussi une messagerie importante, et, en 1780, Séraphin vint y donner le spectacle des célèbres Ombres chinoises dont il était l'inventeur. » (Auguste Jehan, *La Ville de Versailles*, 1900, p. 150).

[3] *Feu le Théâtre de Séraphin. Depuis son origine jusqu'à sa dis-*

Séraphin était le prénom de *Séraphin* Dominique, fils légitime de Jean-François et de Gabrielle-Jacqueline Louis, conjoints, né à Longwy, le 15 février 1747. Ce n'est qu'en 1784, que vint la vogue à cet amusement enfantin, lorsque Séraphin transporta son théâtre au Palais-Royal, dans la Galerie de Valois, à Paris. Le Répertoire de Séraphin comprenait 120 pièces dont 46 pour les marionnettes et 74 pour les Ombres chinoises ; parmi ces dernières, l'une d'elles avait pour titre : *La Conquête de la Chine !*

Un fantaisiste jugeait de la manière suivante du Théâtre de Séraphin :

Il faut avouer que c'était un bien grand homme que le sieur Séraphin ! quel génie ! quelle imagination ! quelle vaste conception, en un mot quel homme ! personne ne peut disconvenir qu'il ne soit l'inventeur de toutes les ombres chinoises passées, présentes et futures. Grâces à lui, la notice des spectacles de la capitale est enrichie d'un théâtre de plus, et par une erreur involontaire nous avons omis d'en parler à l'article du théâtre français.

Si l'illustre Séraphin est mort, du moins son secret ne s'est point abymé avec lui dans la tombe. Il a rendu son successeur héritier de ses talens, et, malgré l'envie, on voit encore au théâtre des Ombres chinoises, des Pantins et des Pantines qui jouent la comédie, une mère Gigogne qui pond sur la scène comme une tortue, des

parition 1776-1870. Paris, Rouquette, 1872, in-8, pp. 143. — Tiré à 100 exemplaires.

enfans de la hauteur du doigt qui, en venant au monde, sont doués d'une voix forte et mâle, de petites poupées à ressort qui beuglent comme des taureaux, des palais de papiers enluminés qui servent de décors, des diables couleurs de rose qui font les galantins, des soldats de paille qui assiègent des citadelles de cartons, des canards qui traversent la rivière sur le ventre, enfin, des dindons qui dansent tout seuls, et cela en présence d'un nombreux auditoire qui se trouve à la portée des acteurs.

Mais pourquoi tourner en ridicule cette plaisante lanterne magique? Si l'on ne trouve pas aux Ombres chinoises l'ombre du bon sens, du moins on n'a pas à y redouter les dangers de l'immoralité. Ce spectacle, en amusant tous les enfans et toutes les bonnes du quartier, remplit sa tâche, et certes il y aurait de l'injustice à lui demander davantage. Il fait tout ce qu'il peut et tout ce qu'il promet; et l'on n'a pas le droit d'exiger au delà de ses forces. Il est à la hauteur de son répertoire et de ses amateurs; pourquoi lui ferait-on le reproche de n'avoir pas le sens commun? N'y a-t-il pas d'autres spectacles aussi pitoyables que celui-là, et qui de plus contribuent à dépraver les mœurs? Que le lecteur remonte au chapitre du théâtre de Montansier et qu'il prononce [1]!...

[1] *Le censeur ou Voyage sentimental autour du Palais-Royal;* Ouvrage critique, historique et moral, dédié aux Étrangers. Par Joseph R*** y. [Rosny]. A Paris, chez Madame Masson, rue de l'Echelle, n° 558, au coin de celle de Saint-Honoré. — An XI. — 1802, in-12, Voir chap. XIII. Les ombres chinoises de Séraphin, pp. 85-88.

L. V. Flamand-Grétry a eu l'idée de donner le dialogue de ce théâtre, dans le volume suivant: Théâtre de Séraphin, ou des Ombres chinoises, Historiquement dialogué, commenté, abrégé et moralisé pour les enfans. Ouvrage orné de 14 figures en taille-douce, et d'un plus grand nombre de planches gravées en bois,

*
* *

Et pourquoi accabler de notre dédain silencieux le modeste *citrus vulgaris chinensis* que sous le nom de *chinois* et noyé dans des bocaux d'alcool, les jeunes gens composant le monôme des Taupins de l'École Polytechnique, vont dévorer une fois l'an, place de l'École, dans l'antique établissement de la Mère Moreaux, tradition qui remonte à une époque que les historiens de l'X n'ont pu fixer.

Dans son *Tableau de Paris*[1], Mercier au chapitre du *Gourmand*, écrit, pp. 345-8 : « Jamais il ne passera rue Saint-Honoré sans entrer à l'*hôtel d'Aligre*... On y voit le temple fameux de la gourmandise.... On peut acheter là, dans l'espace d'un quart d'heure, un repas complet tout préparé. Les *jambons* cuits de Bayonne. les *gorges & langues* cuites de Vierson, eh bien, on n'a plus qu'à les poser sur la table. Rien ne manque en ce lieu pour composer jusqu'au dessert, car vous y trouverez les *dates* du Levant, les *figues* Marseilloises, les

par Duplat et Bénard. A Paris. 1806, 2 vol. in-12, pp. XIII-95, 98. Contient vingt dialogues : I. *Le Cabriolet renversé.* — II. *Madame Gigogne.* — III. *Le Maître d'École.* — IV. *L'Ane et son maître.* — V. *La Chasse aux canards.* — VI. *Le Pont Cassé.* — VII. *Le Bucheron.* — VIII. *Orphée aux enfers.* — IX. *Le magicien Rothomago.* — X. *La Place Maubert.* — XI. *La poule plumée.* — XII. *Gobemouche.* Bib. Nat. Inv. Yf. 4571-4572.

[1] Nouvelle édition, XI, à Amsterdam, 1788, in-8.

amandes princesses, la *gelée* d'orange de Malte & les petits *citrons chinois* confits... »

*
* *

Et le *Fil au chinois ?* Il ne date que de notre siècle ; il est la propriété de la maison Ph. Vrau & Cie, de Lille, dont le chef a eu l'obligeance d'écrire à un de mes amis : « Je crois que le choix de la marque au Chinois a été fortuite. Mon grand père l'a déposée en 1847 pour tout fil de lin, coton et soie, mais il l'a surtout employée pour les fils de lin en écheveaux. Onze ans après en 1858, il a fait un dépôt plus complet pour les pelotes et il a choisi cette même marque pour l'appliquer au fil en pelotes. »

Pavillon de Bonnelles.
(D'après Lerouge)

[illegible] printaniers, le gilet d'ouvrage de Mali[illegible] [illegible] petits [illegible] [illegible] [illegible]... »

*
* *

Et le *fil au chinois* ? Il ne date que de notre siècle ; il est la propriété de la maison D. Vrau & Cie, de Lille, dont le chef a eu l'obligeance d'écrire à un de mes amis : « Je crois que le choix de la marque au Chinois a été fortuite. Mon grand père l'a déposée en 1847 pour tout fil de lin, coton et soie, mais il l'a surtout employée pour les fils de lin en écheveaux. Quelques années après en 1858, il a fait un dépôt plus complet pour les pelotes et il a choisi cette même marque pour l'appliquer au fil en pelotes. »

V

VERNIS MARTIN. — ALBUMS. — PARAVENTS. — OBJETS DIVERS. — CABINET DU DUC DE CHAULNES

Nous savons par les voyageurs européens quelles étaient les marchandises exportées de Canton : outre les thés verts et noirs et les étoffes de soie, les principaux produits chargés sur les bâtiments étrangers étaient les étoffes de Nankin jaune, la porcelaine, la toutenague, le sucre en poudre et le sucre candi, le camphre, la cannelle, le radix de Chine, galenga, la rhubarbe, les ouvrages en bois, les feux d'artifice, etc. Il faut y ajouter les ivoires de Canton, les bois sculptés de Ning-po, les laques brun et or de Fou-tcheou et rouges de Pe-king, les bibelots en stéatite ou en Pierre de lard, les vases et les divinités en Pierre de Yu (jade), et autres objets pour compléter la cargaison du navire, qui débarquait à Lorient le fret reçu à Canton. On trouve, par exemple dans un inventaire manuscrit et officiel de meubles de grand luxe commencé en 1716 et en 1732 — l'indication de *vandèges*, ainsi :

« Une vandège de vernis de la Chine, fond noir, à fleurs et ornements dorés, représentant deux écrans, garnie d'argent, longue de deux pieds, huit pouces sur dix-huit pouces de large[1]. »

Un correspondant de l'*Intermédiaire* nous apprend qu'une vandège de vernis de la Chine est un plateau en laque de Chine : le mot français *vandège* n'est que le mot espagnol *bandeja*, francisé et prononcé, à la française, en substituant le *v* au *b*[2].

Il y avait des artistes experts dans l'emploi du vernis de la Chine. M. de Champeaux nous dit : « Une des premières indications d'un travail de vernis se trouve dans le *Livre commode* de Pradel, publié en 1692, et si précieux pour l'état des sciences et des arts à la fin du XVIIe siècle. Il signale Le Roy à l'entrée du faubourg Saint-Antoine, vis-à-vis le Croissant, comme peignant toutes sortes de meubles en vernis de la Chine. Il ajoute que Langlois père et fils ainé font des paravents et cabinets façon de la Chine d'une façon supérieure ; ils demeuraient grande rue Saint-Antoine, près celle de Charonne. Langlois le cadet, rue de la Tixeranderie, chez M. Perducat, chirurgien, excellait pour les figures & ornements de la Chine. En 1655,

[1] *L'Intermédiaire des Chercheurs et des Curieux*, 10 déc. 1883, col 707-708.

[2] *L. c.*, 25 déc. 1883, col. 756.

Louis le Hongre enrichissait de peintures de vernis deux cabinets à Versailles, et il exécutait des peintures du même genre à Versailles (Comptes des Bâtiments du Roi[1] .» Le perfectionnement par la famille des Martin des procédés de fabrication du vernis donna, comme le dit également M. de Champeaux, une grande extension à cette nouvelle production de l'art industriel.

« Il y a quelques années, les anciens hôtels de Paris renfermaient encore des décorations peintes par les Martin. Nous ne croyons pas qu'il en existe actuellement, et le dernier que nous ayons vu avait été placé dans l'hôtel Pontalba, après avoir été enlevé de l'hôtel d'Havré. Les panneaux étaient revêtus de personnages et de pagodes se détachant en or sur un fond noir, d'un travail assez sommaire. D'autres fragments, d'un meilleur style, avaient été acquis à la vente du marchand Monbro pour les collections de l'hôtel Carnavalet. Deux dessus de porte, entourés d'une bordure de bois découpé avec la plus grande richesse, sont les parties les mieux conservées de cet ensemble. Ils représentent des sujets de chasse et de pêche en Chine, et permettent d'apprécier une nouvelle face de cet art spécial, celui du vernis appliqué sur des ornements en relief[2] ».

[1] Alfred de Champeaux, *Le Meuble*, Paris, Quantin, II, p. 184.

[2] Champeaux, *l. c.*, p. 192.

On employa aussi de vieux laque du Japon ou de Chine pour décorer des meubles ; on les ornait de bronzes en cuivre ciselé, comme ceux que le Duc de Hamilton acheta en France. Riesener fut le grand artiste du mobilier de la fin du XVIIIe siècle.

« M. Jacquemard a publié, dans la *Gazette des Beaux-Arts* (1861), les lettres patentes autorisant la veuve Gosse et son gendre, François Samousseau, à établir à Paris une manufacture de vernis, façon Chine, pour l'appliquer sur toutes sortes de métaux, bois, cuir, carton, pierre, etc. ; à placer au-dessus de leur porte une inscription portant ces mots : *Manufacture royale de vernis façon Chine*, et à avoir un suisse à leur livrée. Le secret de ce vernis, découvert par le sieur Gosse, maître peintre-sculpteur et vernisseur, paraît s'être appliqué bien plus aux productions industrielles qu'à celles de l'art. Le magasin de Wolf est cité, en 1773, comme contenant une foule de petits ustensiles, nécessaires, boîtes et tabatières en beau vernis[1]. »

On expédiait aussi des albums peints avec soin à Canton sur le papier désigné par les Européens sous le nom de papier de riz, fabriqué en réalité avec la moelle de la plante *Aralia papyrifera ;* le Cabinet des Estampes renferme un grand nombre

[1] Champeaux, *l. c.*, p. 194.

de ces albums qui sortent d'ateliers bien connus mais relativement récents, de l'époque de Tao Kouang (Louis-Philippe).

Il a été de mode pour les Européens jusqu'à l'époque à laquelle je visitai moi-même la Chine, de faire peindre leur portrait sur de minces lames d'ivoire par des artistes cantonnais qui, en général, réussissaient fort bien dans leur œuvre, tout en bridant un peu trop, à la manière indigène, les yeux de leur modèle. On verra un spécimen de cet art dans le petit portrait peint sur ivoire par un Chinois, de Mme Ariana Revilliod, à l'Ariana de Genève, qui voisine avec un portrait par Massot, une terre cuite et un marbre modelés par Dufaux père de la généreuse donatrice.

Les missionnaires de Pe-King s'ingéniaient à trouver des objets qui pussent plaire à leurs protecteurs et amis de Paris : des éventails d'ivoire, du thé impérial, de l'encre de Chine, dont la meilleure est fabriquée à Houei-tcheou, dans la province de Ngan-houei, des feuilles de papiers peints, des peintures sur verre, des fleurs artificielles.

Il y avait parfois dans leurs envois des pièces particulièrement intéressantes, par exemple ce paravent de pierre dont j'ignore la destinée :

« Un Paravent de pierre d'un goût singulier ; en dix pièces de six pieds de hauteur, sur neuf de largeur ; chaque pièce est composée de cinq plan-

ches de pierre, deux au-dessous, et la cinquième qui est au milieu, a près de deux pieds de hauteur. Ces planches sont de pierre de couleur de marbre blanc; toutes peintes par deux des meilleurs peintres que nous ayons trouvés à Canton. Sur les dix grandes qui sont au milieu, est représentée une Maison de Campagne d'un Empereur nommé Han; on voit à la première deux servantes du Palais, dont l'une porte à la main un Éventail, l'autre, lit, assise dans une maison retirée. A la seconde, l'Empereur lui-même, en habit ordinaire, parle avec son Ministre; derrière lui, deux femmes se tiennent debout, comme pour le voir. Sur les dix planches qui sont immédiatement au-dessus, et celles qui sont immédiatement au-dessous de ces grandes, on voit des fleurs de différentes espèces, avec des oiseaux et des insectes.

« Les cadres dans lesquels sont enchâssées ces Planches, qui sont au nombre de cinquante, sont doubles. Ceux qui touchent immédiatement les planches sont faits d'un bois jaunâtre, appelé *nang-mou*. Si en France, cette couleur déplait, on peut les faire dorer. Les cadres externes, c'est-à-dire, ceux qui entourent ces cadres jaunes, sont du bois de fer d'une couleur qui tire plus sur le brun que sur le noir. Nous avons fait faire ces cadres de jeune bois, qui est moins pesant et moins fort, et, par conséquent plus susceptible à la sculpture; au

lieu que le vieux est pesant, et plus difficile à recevoir les impressions mêmes des instrumens de fer. On n'a encore jamais pensé d'envoyer en France une pièce semblable, et nous osons nous flatter qu'elle plaira aux yeux françois ; sans compter bien d'ouvrage qu'on y peut remarquer, nous avons vu travailler sous nos yeux deux anciens Peintres, pendant plus d'un mois consécutif. La peinture a cependant des défauts, surtout, par rapport à la perspective, mais on sait que les Chinois n'excellent pas dans cet art. »

Le Chinois Yang qui décrivait ce paravent dans une lettre du 14 novembre 1765, traite de la pierre dont on s'est servi pour le faire dans une autre lettre adressée de Canton le 29 novembre 1767.

« La facilité avec laquelle les couleurs pénètrent les pierres sans perdre leur vivacité, et qu'on admire en France, ne vient pas de l'art, elle est l'effet de la nature de ces sortes de pierres blanches. En Chine même, les couleurs ne pénètrent pas toutes les pierres sans se changer considérablement. Je ne connois que deux sortes de pierres en Chine, lesquelles conservent toute la vivacité des couleurs qu'on y applique. La première se tire dans les montagnes d'une ville de la province de Chan-tong ; la deuxième dans une ville ou plutôt près d'une ville nommée Tchao-King, à deux journées, environ, de Canton, et *c'est la*

pierre dont on fait des Paravents. Je ne sais si ailleurs il y a des carrières de ces sortes de pierres. Selon ce qu'on m'a dit, ces pierres blanches sont en grosses masses cubiques ; on les détache de dessus les Montagnes, et on les met en planches, par le moyen d'une scie avec du sable, à peu près, comme on scie le marbre en France. Ensuite, on les polit avec une pierre plus dure : après cela, on les peint avec des couleurs. La peinture étant faite, on y met une couche de cire, en faisant chauffer les planches, puis, on tâche d'ôter, le plus qu'on peut, de cette cire, avec un couteau de bois. Il y reste toujours un peu de cire, qui ne se peut ôter, et c'est ce qui empêche que les couleurs ne s'effacent[1]. »

Ce paravent paraît avoir vivement piqué la curiosité à Paris, car je trouve la note suivante dans une lettre du P. Cibot, de Pe-King, 26 octobre 1778 :

« Je n'ai que des souvenirs confus du paravent, dont les PP. Yang et Ko m'ont beaucoup parlé. Le peintre qui travaillait pour eux étoit un néophyte ; leur retour le mit au comble de la joye. Il voulut se surpasser, et s'étant assuré des artistes qui avoient travaillé pour la Cour à Sou-tcheou, il peignit le paravent, d'après un secret qui lui étoit particulier, et qu'on dit avoir péri avec lui. Je ferai

[1] Ms. Bibliothèque de l'Institut.

Le « Bagno » à Steinfort (Westphalie).
Galerie et Parterre d'eau chinois
D'après Lerouge.

pierre dont on fait des Paravents. Je ne sais si [illegible] de ces sortes de pierres. Suivant ce qu'on m'a dit, ces pierres blanches sont en premier lieu [illegible] ; on les détache de [illegible] les [illegible], on les met en planches, par le moyen d'une scie avec du sable, à peu près comme on scie le marbre en France. Ensuite, on les polit avec une pierre plus dure ; après cela, on les peint avec des couleurs. La peinture étant faite, on y met une couche de cire, en faisant chauffer les planches, puis, on tâche d'ôter, le plus qu'on peut, de cette cire avec un couteau de bois. Il y reste toujours un peu de cire, qui ne se peut ôter, et c'est ce qui empêche que les couleurs ne s'effacent[1]. »

Ce paravent paraît avoir vivement piqué la curiosité à Paris, car je trouve [illegible] suivante dans une lettre du P. [illegible], [illegible] :

« Je n'ai que des nouvelles confuses du paravent, dont les PP. [illegible] et [illegible] m'ont beaucoup parlé. Le peintre qui travaillait pour être reçu néophyte, [illegible] le mit au comble de la joie. Il voulut se surpasser, et s'étant assuré des artistes qui avaient travaillé pour la Cour à [illegible], il peignit le paravent, d'après un secret qui lui était particulier, et qu'on dit avoir péri avec lui. Le fond

[1] Ms., Bibliothèque de [illegible].

VUE DE LA GALLERIE ET DU PARTERRE D'EAU CHINOIS

toutes les recherches qui dépendront de moi. Je sais d'ailleurs que les pierres peintes qu'on offre à l'Empereur viennent d'ailleurs. Ce qui sort du grand atelier de Yang-tsing n'est que pour les Tartares errans, qui ne sont pas délicats. Si Dieu dispose de moi, M. Bourgeois fera pour moi tout ce qui dépendra de lui. »

On rencontrait aussi des objets bizarres, par exemple ce remède étrange :

« Deux pains de colle de peau d'âne. L'usage pour les poitrinaires principallement ceux ou celles qui crachent le sang est connu de beaucoup de personnes. On en met chaque fois un gros et demi ou deux gros dans du bouillon bien chaud. La colle se fond et on prend ensuite le bouillon, ou le matin ou le soir, ou bien le soir et matin. On peut continuer à en prendre sans aucun inconvénient dès qu'on s'en trouve soulagé. La plus ancienne est la meilleure. Celle-çy a plus de cent ans. »

Dans une lettre de Yang, écrite de Canton, le 29 décembre 1767, on lit :

« On attribue la vertu de ce remède [la colle de peau d'âne] à l'eau d'un puits qui est à trois lieues de la ville de Tong-nge, dans la province de Chantong. J'en ai acheté dans mon voyage, parce que

cette ville de Tong-nge se trouve dans la route de Pe-King au Kiang-si, par terre. La colle de peau d'âne se nomme en chinois du nom de la ville. On l'appelle *Nge-Kiao ; Nge* est la dernière syllabe du nom de la ville et *Kiao* signifie colle [1]. »

Cette colle est encore fort estimée comme tonique et on la tire aujourd'hui toujours de Toung-ngo hien, dans la province de Chan-toung, sous le nom de *O-Kiao* ou de *A-Kiao*. Ceci n'a d'ailleurs rien de surprenant dans une pharmacopée qui comprend la carapace des sauterelles, les scorpions et les lézards desséchés, les mille-pieds, les écailles de crocodile et de pangolin, la peau de serpent, les os de tigre, les cornes de cerf, la fiente d'oiseau ; pharmacopée bizarre, assurément, pas beaucoup plus cependant que la nôtre à une époque qui n'est pas lointaine.

Les missionnaires avaient le sentiment de l'actualité. On sait que la Chine, particulièrement à l'ouest et au sud-ouest, renferme un grand nombre de races non chinoises ; en 1775, l'un des plus considérables de ces groupes sauvages était particulièrement répandu dans la région difficile de Kin-tch'ouan, sur les frontières des provinces du Se-tch'ouan et du Kouei-tcheou. Ils étaient divisés en deux petits États, Siao Kin-tch'ouan et Ta Kin-

[1] Ms. Bibliothèque de l'Institut.

tch'ouan. Chacun avait son chef, qui, lorsque le besoin de vivre se faisait sentir, n'hésitait pas à descendre des hauteurs et à lancer ses guerriers sur les possessions chinoises pour se ravitailler. Aujourd'hui encore, l'enclave des Miao-tseu est une des meilleures sources de revenu de grandes villes du Kouang-si, comme Nan-ning. Il fallait réduire ces pillards ; on mit à la tête des troupes impériales un général célèbre, A-Kouei, qui s'était distingué dans la guerre des Éleuthes, sous le général Fou-té. Malgré des difficultés énormes de terrain, les sauvages, en dépit de leur résistance héroïque, furent obligés après des pertes considérables de se soumettre. Le P. Félix da Rocha, qui fut Président du Tribunal des Mathématiques après le P. von Hallerstein, était parti de Pe-King le 20 août 1774, pour dresser la carte du pays des Miao-tseu. Cette campagne, que l'empereur K'ien-loung voulut célébrer dans un poème écrit par lui-même, fait peu d'honneur aux Chinois ; K'ien-loung souilla la victoire par le massacre des chefs miao-tseu envoyés prisonniers à Pe-King[1].

Nous ne sommes donc pas surpris si le 27 septembre 1777, le P. de Grammont envoyait de Pe-King : « Un poignard, d'environ deux pieds de long, et dont la poignée et le fourreau sont montés

[1] Henri Cordier, dans l'*Histoire générale* de Lavisse et Rambaud, VIII, pp. 940-941.

en pierres obscures, rouges et bleues. Cette armure est en usage chez les *Miao-tseu*, peuple du Kin-tchouen, nouvellement subjugué par l'Empereur régnant. Ce qu'elle a de singulier, n'est pas certainement la belle eau, ni le beau feu des pierres qui sont cependant estimées à Pe-King, mais le travail et la préparation des différentes couches de fer, dont la lame est composée. M. da Rocha, missionnaire portugais, qui est revenu cette année du Kin-tchouen, où il avait été envoyé par l'Empereur, pour en dresser une nouvelle carte, m'a assuré que cette lame étoit un ouvrage de dix ans. J'aurois bien voulu savoir de lui en quoi consiste cette préparation, et quel est le secret des armuriers du Kin-tchouen, pour être si longs dans la perfection d'un tel ouvrage. Il ne m'a donné là-dessus aucun éclaircissement ; tout ce qu'il en savoit, c'est qu'on ne cesse de tourmenter du fer, de le battre et de le rebattre, jusqu'à ce qu'il ait acquis ce massif, cette dureté, cette inflexibilité qu'il a[1]. »

Dans son *Voyage du Parnasse*[2] paru sous le voile de l'anonyme en 1716, Limojon de Saint-Disdier nous décrit, p. 174, le cabinet d'un curieux : « C'est une pièce ovale revêtue » du haut jusques

[1] Ms. Bibliothèque de l'Institut.

[2] A. Rotterdam, chez Fritsche & Bohm, libraires, M. DCC. XVI — M. D. CC. XVII, 2 parties pet. in-8.

en bas de morceaux de lacq de la Chine d'une grandeur & d'une beauté surprenante. »

On aura d'ailleurs une idée de la variété des objets expédiés de la Chine, par le catalogue qui nous a été conservé de la collection d'un grand seigneur; le Cabinet d'histoire naturelle, d'antiquités et de curiosités chinoises du Duc de Chaulnes occupait plusieurs pièces du second étage de l'hôtel de ce Mécène, au n° 45, de la rue de Bondy[1] :

CATALOGUE DES OBJETS CHINOIS LES PLUS IMPORTANTS DU DUC DE CHAULNES[2]

1° Beaucoup d'habillements d'hommes et de femmes du premier rang et de la plus grande beauté.

2° Un étendart chinois de soie olive brodé or et en couleur.

3° Jonque chinoise de 5 pieds de long sur 4 1/2 haut avec ses voiles de nattes de toile, banderolles, etc.

4° Matelas chinois de 6 pieds de long sur 20 pieds.

5° Un bouclier chinois de laque noir de 18 p. de diamètre.

6° Un observatoire chinois de porcelaine de toutes couleurs garni en bronze et surmonté d'une sphère aussi en bronze.

7° Un coffre chinois en nacre de perle de 9 p. de long sur 5 pouces 1/2 de haut et 4 p. 1/2 de largeur.

8° Sur un petit bassin de cuivre émaillé un rocher de

[1] Thierry, II, pp. 681-3.

[2] Ms. Bibliothèque de l'Institut.

10 pouces de haut au pied duquel est une grue, plusieurs petits arbres avec deux enfants dont l'un tient une poule et l'autre puise tant qu'il y a de l'eau dans le rocher.

9° 3 Comédiens d'environ 5 pieds de haut de bois doré.

10° 2 Pagodes de la même dimention que des noyaux de fruits n° 676 de bouclier.

11° Théière de Porcelaine dans sa boîte de Palissandre avec cercles équerres et ornement en cuivre blanc.

12° Instrument de 25 p. de haut appellé *hum lo* sur 15 de largeur contenant 10 timbres avec un tiroir ou toutes les baguettes d'écaille et d'ivoire peint rouge vert et or.

13° Sabre chinois de 30 p. de long garde montée en cuivre avec tresse de soie bleue, fourreau en peau de requin blanche.

14° Travaux de la porcelaine dessin color. liv. d'un pied de large sur 14 p. de long couvert en mandarin.

15° Tcha-Ping de 11 p. de long sur 8 de largeur.

16° 2 modèles d'enseignes chinoises, avec leurs batons rouges de 4 pieds de long.

17° Un bouquet d'ailes de mouches cantarides.

18° Un bonnet de femme chinoise en filigramme d'or orné de perles et de rubis.

19° 4 aiguilles chinoises portant des fleurs en plumes des plus vives couleurs.

20° 3 autres aiguilles en filigrames de similor avec faux rubis.

21° Un arbuste chinois d'ivoire colorié dans un baquet carré d'écailles avec trois oiseaux blancs aquatiques décoré et de composition.

22° Bouquet chinois de Narcisse en ivoire il y en a dix sur quatre différens pieds avec leurs oignons et raies.

23° Femme chinoise dans un cabriolet, l'autre esclave qui la pousse.

24° 2 tabourets de bois d'acajou de 15 pouces de haut et 13 en carré.

25° Une lanterne chinoise exagone en carton découpé à jour, doublé en gaze jaune et redoublée de mandarin de 10 pouces de haut et 10 pouces de diamètre.

26° Chauffrette en mosaïque avec anse de 7 p. de haut sur 5 de large.

27° Un vase d'ivoire à jour avec 9 anses carrées de chaine d'ivoire.

28° *Ta* en nacre découpé à jour octogone de 30 pouces de haut grand diamètre dans le bas 6 pouces.

29° 2 lanternes chinoises exagones en bois de grenadille en gaze violet aprêté le panneaux de 15 pouces sur 7.

30° Un chevalet d'ancien laque noir pour le miroir chinois.

31° Deux jeux de cartes l'un de 36 plus grand, l'autre de 60 plus petit.

32° Une planche d'impression chinoise en bois.

33° Une paire de lunette.

34° Une cage de verre de 28 p. de long sur 14 de haut et 0,7 de profondeur, contenant un tonton et une poule d'or.

35° Un poignard courbe de 8 pouce de long.

36° Un jeu chinois appellé *Au glou*, plateau de bois de grenadille incrusté d'ivoire de 16 p. de longueur sur 1 pied de largeur et 18 de profondeur, dans lequel

on joue avec 15 quilles de buis, 15 de bois de grenadille.

37° Damier de 19 p. en carton couvert de satin bleu bordé de mandarin.

38° 2 paniers de 4 p. carrés contenant l'un 200 dames d'un émail noir l'autre 200 d'un émail bleu.

39° Coquilles servant de vitres.

40° L'explication gravée en chinois et en français par les jésuites d'un jeu chinois.

41° Un livre sur les jeux de Dominos appellés *Kou pai.*

42° Un livre sur les jeux d'échecs appellés *Au glou.*

43° Un livre d'anatomie avec figures 7 cahiers.

44° Un livre sur le jeu de dames en 5 cahiers.

45° Un plan de Pékin de 3 pouces 1/2 carré.

46° Un livre sur le vernis en Chine.

47° Un cahier séparé qui traite de tous les jeux de la Chine.

48° Un porte chapeau chinois de porcelaine de 10 pouces de haut et 6 carrés il est de deux pièces dont l'une tourne pour éparpiller les houpes des bonnets chinois.

49° Une boule chinoise de 3 p. de diamètre.

50° Un chapeau chinois de rotin tressé dont le centre qui porte 6 p. de diamètre est du dessin de la plus grande finesse. Le diamètre grand est de 19 pouces sur 50 de hauteur avec plaque à écaille supérieure.

51° Un rezeau qui est un harnais de cheval chinois de 2 aunes 1/2 de long sur 2 pieds de large.

52° Un lit de femme en Bambou de 5 pieds de long sur 3 pieds 1/2 de largeur.

Le « Bagno » à Steinfort (Westphalie).
Place et salon chinois.
(D'après Lerouge.)

[illegible] 13 [illegible] de bois de [illegible].

[illegible] 15 p. [illegible] [illegible] de [illegible] [illegible].

[illegible] 4 pouces [illegible] 4 p. [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible].

[illegible] [illegible] de [illegible].

[illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible].

[illegible] Un livre sur les jeux de Dominos appellés [illegible].

[illegible] Un livre sur les jeux [illegible] appellés [illegible].

[illegible] Un livre d'anatomie [illegible] figures, 7 cahiers.

[illegible] Un livre sur le jeu de [illegible] en 5 cahiers.

[illegible] Un plan de l'Hôtel-de-Ville [illegible] pouces [illegible] [illegible].

[illegible] Un livre sur le [illegible] en Chine.

[illegible] Un cahier [illegible] [illegible] de tous les jeux de la Chine.

[illegible] Un [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible]

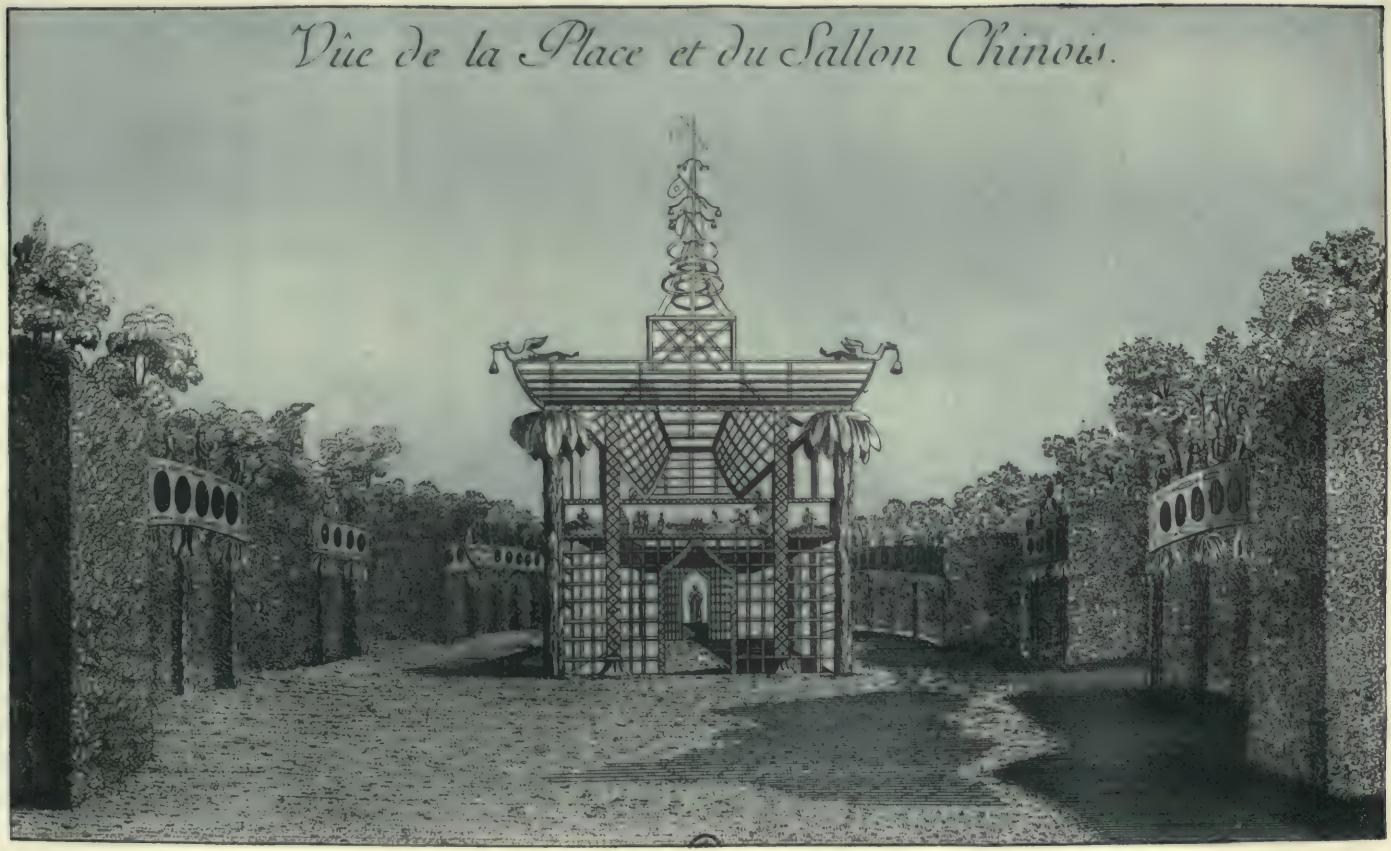
Vûe de la Place et du Sallon Chinois.

VI

LIVRES CHINOIS. — VOLTAIRE. — DIDEROT. — JEAN-JACQUES ROUSSEAU
MONTESQUIEU. — HELVÉTIUS. — THÉATRE. — PAMPHLETS

La Chine se fit aussi connaître en Europe par ses livres : le Père Philippe Couplet, lors de son voyage en Europe, en 1680, révéla les Livres Classiques de Confucius traduits par Ignacio da Costa, mais le premier apport sérieux de livres chinois en Europe est dû au Père Joachim Bouvet qui revenant de Pe-king en 1697 remettait au Roi, de la part de l'Empereur K'ang hi, quarante-neuf volumes chinois en échange desquels Louis XIV envoya un recueil de ses estampes dans une magnifique reliure : lors de cette acquisition, la Bibliothèque du Roi possédait quatre volumes chinois provenant des collections du cardinal de Mazarin ! Grâce à diverses cessions, en particulier du Séminaire des Missions étrangères, en 1720 la Bibliothèque du Roi comptait un peu plus d'un millier de volumes et ce nombre s'accrut rapidement par la grande collection de livres rapportés

par le P. Foucquet en 1722 et par les dons des missionnaires de Pe-king, en particulier, du P. Parrenin et du P. de Prémare. En 1773, l'Empereur K'ien loung ordonna l'impression d'une Bibliothèque des ouvrages les plus estimés en Chine qui devait se composer de 160.000 volumes. Les Jésuites envoyèrent de Pe-king ces éditions impériales qui font aujourd'hui l'ornement de la Bibliothèque nationale ; d'ailleurs ces missonnaires inlassables dans leurs efforts et dans leur travail envoyaient mémoire après mémoire, et leurs manuscrits sont la base des grandes collections connues sous les titres de *Description de la Chine*, par Du Halde, de *Lettres édifiantes*, de *Mémoires concernant les Chinois*.

*
* *

La littérature comme l'art allait puiser largement à la source nouvelle que lui offrait la Chine. Voltaire avait lu les ouvrages de Gonçalez de Mendoza, Henning, Luis de Guzman, Semedo, Gaubil, les lettres du P. Parrenin, et surtout la *Description de la Chine* de Du Halde ; il s'appuyait sur leur témoignage pour défendre l'antiquité de la Chine ; il témoignait de son admiration pour Confucius en inscrivant les quatre vers suivants au bas du portrait du philosophe gravé par Helman :

De la seule raison salutaire interprète,
Sans éblouir le monde, éclairant les esprits,
Il ne parla qu'en sage, et jamais en prophète ;
Cependant on le crut, et même en son pays.

La tragédie chinoise, *le Petit Orphelin de la Maison de Tchao*, dont la traduction par le P. de Prémare avait été insérée par Du Halde dans son grand ouvrage suggéra à Voltaire, sa tragédie en cinq actes, *L'Orphelin de la Chine*, ainsi qu'il le marque au duc de Richelieu dans son épître dédicatoire. En août 1753, Voltaire annonçait à d'Argental qu'il travaillait à une tragédie « toute pleine d'amour ». Pour la première fois, « ses Magots » comme il les appelle, furent représentés le 20 août 1755. Quoique les personnages de Voltaire, un Gengis-Kan, ridicule et tragique, amoureux d'une certaine Idamé mariée à un Kamti prédestiné à jouer les Georges Dandin, soient de son invention, la pièce de l'*Orphelin de la Chine* mérite d'être signalée car elle est, je crois, la première en France dont le sujet ait été emprunté à l'Extrême-Orient ; Lekain, dans le rôle de *Gengis Kan*, Mlle Clairon dans celui d'*Idamé* contribuèrent sans doute au succès relatif de cette œuvre médiocre.

Dans son article sur la *Chine* inséré au *Dictionnaire philosophique*, Voltaire écrira :

« Nous n'avons aucune maison en Europe dont l'antiquité soit aussi bien prouvée que celle de l'Empire de la Chine. »

« Nous allons chercher à la Chine de la terre, comme si nous n'en avions point ; des étoffes, comme si nous manquions d'étoffes ; une petite herbe pour infuser dans de l'eau, comme si nous n'avions point de simples dans nos climats. En récompense, nous voulons convertir les Chinois : c'est un zèle très louable ; mais il ne faut pas leur contester leur antiquité, et leur dire qu'ils sont des idolâtres. »

Dans ses *Fragments sur l'Histoire générale* (1773) Voltaire consacrera un article à étudier *Si les Egyptiens ont peuplé la Chine, et si les Chinois ont mangé des hommes.* Sa plaisanterie, en voulant être plaisante, devient lourde dans le dialogue entre le père Rigolet et l'empereur Yong-tcheng désireux de s'instruire de la religion chrétienne et dans ce but faisant venir le frère « qui, dit-il, avait converti quelques enfants des crocheteurs et des lavandières du palais ».

Cependant dans le fatras des remarques souvent médiocres que la Chine a suggérées à son esprit caustique, Voltaire, dans une circonstance, s'est montré un véritable voyant, devançant de plus d'un siècle les idées de la vieille Europe sur la politique générale du monde. On a souvent chez

nous ridiculisé la Chine qui, entourée des Quatre Mers, forme l'Empire du Milieu autour duquel gravitent les peuples étrangers, tributaires et barbares. A vrai dire, pendant des siècles, notre conception de l'univers, n'a pas été fort éloignée de celle des Chinois. L'Europe oubliant qu'elle n'est qu'une partie du monde, a ignoré ou dédaigné les besoins et les aspirations des continents voisins : elle fut désagréablement surprise lorsqu'il lui fallut compter avec une Amérique et une doctrine de Monroë qui ne lui permettaient pas de s'établir à sa guise dans les terres à sa convenance du Nouveau Monde ; le réveil fut plus brutal encore lorsqu'elle fut obligée de s'apercevoir que ces peuples de l'Asie orientale — ces Magots — qu'elle avait pris l'habitude d'aller bombarder périodiquement pour les forcer à subir ses lois et à accepter ses drogues, étaient gens avec lesquels il fallait désormais compter, et bon gré mal gré, les diplomates, désorientés c'est le cas de le dire, furent contraints de voir qu'il n'y a pas seulement une politique européenne, mais qu'il existe une politique embrassant le globe entier, que chaque peuple, asiatique, américain aussi bien qu'européen, avait ses aspirations propres, que toucher aux intérêts de l'un, c'était toucher aux intérêts du voisin, et par répercussion aux intérêts de beaucoup d'autres ; politique qui peut se traduire par : « Ne fais pas

à autrui ce que tu ne voudrais pas qu'il te fît ». Ces notions, dont malgré les avis d'esprits clairvoyants, on ne commença à tenir compte qu'après les guerres japonaises de 1895 et de 1904, Voltaire les avait faites siennes dès 1761 quand, à propos de la publication par Jean-Jacques Rousseau de son *Extrait de Projet de paix perpétuelle de M. l'abbé de Saint Pierre* — il invente un Rescrit de l'Empereur de la Chine dans lequel je note ce passage remarquable : « Nous avons été sensiblement affligé que dans ledit extrait rédigé par notre amé Jean-Jacques, où l'on expose les moyens faciles de donner à l'Europe une paix perpétuelle, on avait oublié le reste de l'*univers*, qu'il faut toujours avoir en vue dans toutes ses brochures. Nous avons connu que la monarchie de France, qui est la première des monarchies ; l'anarchie d'Allemagne qui est la première des anarchies ; l'Espagne, l'Angleterre, la Pologne, la Suède, qui sont, suivant leurs historiens, chacune en son genre, la première puissance de l'*univers*, sont toutes requises d'accéder au traité de Jean-Jacques. Nous avons été édifié de voir que notre chère cousine l'impératrice de toute Russie était pareillement requise de fournir son contingent. Mais grande a été notre surprise impériale quand nous avons en vain cherché notre nom dans la liste. Nous avons jugé qu'étant si proche voisin de notre chère cou-

sine, nous devions être nommé avec elle; que le Grand Turc voisin de la Hongrie et de Naples, le roi de Perse voisin du Grand Turc, le Grand Mogol voisin du roi de Perse, ont également les mêmes droits, et que ce serait faire au Japon une injustice criante de l'oublier dans la confédération générale[1]. »

*
* *

Diderot a usé de la Chine et des Chinois avec plus de modération que Voltaire et ses jugements ne manquent pas de vérité; dans l'article qu'il a consacré à la Philosophie des Chinois dans le *Dictionnaire Encyclopédique*, il écrit : « Ces peuples, qui sont, d'un consentement unanime, supérieurs à toutes les nations de l'Asie, par leur ancienneté, leur esprit, leurs progrès dans les arts, leur sagesse, leur politique, leur goût pour la philosophie, le disputent même dans tous ces points, au jugement de quelques auteurs, aux contrées de l'Europe les plus éclairées. » Et encore, ce qui est parfaitement juste : « La morale de Confucius est bien supérieure à sa métaphysique et à sa physique. » Diderot pose même le problème de la conquête de la Chine dans

[1] Voltaire, XXIV, *Mélanges*, III, pp. 231/3.

sa *Réfutation de l'ouvrage d'Helvétius intitulé* l' « Homme » : « On ne s'est jamais demandé, dit-il, pourquoi les lois et les mœurs chinoises se sont maintenues au milieu des invasions de cet Empire ; le voici : c'est qu'il ne faut qu'une poignée d'hommes pour conquérir la Chine, et qu'il en faudrait des millions pour la changer. Soixante mille hommes se sont emparés de cette contrée ; qu'y deviennent-ils ? Ils se sont dispersés entre soixante millions, c'est mille hommes pour chaque million ; or, croit-on que mille hommes puissent changer les lois, les mœurs, les usages, les coutumes d'un million d'hommes ? Le vainqueur se conforme au vaincu, dont la masse le domine : c'est un ruisseau d'eau douce qui se perd dans une mer d'eau salée, une goutte d'eau qui tombe dans un tonneau d'esprit de vin. La durée du gouvernement chinois est une conséquence nécessaire non de sa bonté, mais bien de l'excessive population de la contrée ; et tant que cette cause subsistera, l'Empire changera de maîtres sans changer de constitution : les Tartares se feront Chinois, mais les Chinois ne se feront pas Tartares. Je ne connais que la superstition d'un vainqueur intolérant qui pût ébranler l'administration et les lois nationales, parce que cette fureur religieuse est capable des choses les plus extraordinaires, comme de massacrer en une nuit plusieurs mil-

Jeu de bague.
Redoute chinoise à Paris.
(D'après Lerouge, dessiné par Bettini).

Balançoire chinoise.
(Bibliothèque du Musée des Arts Décoratifs.

[illegible] *Dictionnaire de l'ancienne langue d'Hélotaïs* [illegible] l'« Homme » [illegible] On [illegible] n'est jamais demandé, dit-il, pourquoi les lois et les mœurs chinoises se sont maintenues au milieu des invasions de cet Empire ; la raison [illegible] c'est qu'il ne faut qu'une poignée d'hommes pour conquérir la Chine, et qu'il en faudrait dix millions pour la changer. Soixante mille hommes se sont emparés de cette contrée ; qu'y deviennent-ils ? Ils se sont dispersés entre soixante millions, c'est mille hommes pour chaque million ; or, croit-on que mille hommes puissent changer les lois, les mœurs, les usages, les coutumes d'un million d'hommes ? Le vainqueur se confond au vaincu, dont la masse le domine ; c'est un ruisseau d'eau douce qui se perd dans une mer d'eau salée, une goutte d'eau qui tombe dans un tonneau d'esprit de vin. La durée du gouvernement chinois est une conséquence nécessaire [illegible] de sa liberté, [illegible] de l'excessive population de la contrée ; [illegible] que cette cause subsiste, l'Empire [illegible] sans changer de constitution. Les Tartares se feront Chinois, mais les Chinois ne se [illegible] par Tartares. Je ne connais que le supersti[illegible] d'un vainqueur intolérant qui pût [illegible] l'administration et les lois nationales, parce que cette fureur religieuse est capable des choses les plus extraordinaires, comme de massacrer en une nuit plusieurs mil-

JEU DE BAGUE
Redoute Chinoise
à Paris.

liers de dissidents. Une religion nouvelle ne s'introduit pas, chez aucun peuple, sans révolution dans la législation et les mœurs. Garantissez la Chine de cet événement, répondez-moi que les enfants de quelque empereur ne se partageront point ce vaste pays, et ne craignez rien ni pour les progrès de sa population, ni pour la durée de ses mœurs. »

*
* *

C'est en Chine que Jean-Jacques Rousseau cherchera le principal argument de son *Discours sur cette question : Le rétablissement des sciences et des arts a-t-il contribué à épurer les mœurs :*

« Mais pourquoi chercher dans des temps reculés des preuves d'une vérité dont nous avons sous nos yeux des témoignages subsistants, écrit-il ? Il est en Asie une contrée immense où les lettres honorées conduisent aux premières dignités de l'État. Si les sciences épuraient les mœurs, si elles apprenaient aux hommes à verser leur sang pour la patrie, si elles animaient le courage, les peuples de la Chine devraient être sages, libres et invincibles. Mais il n'y a point de vice qui ne les domine, point de crime qui ne leur soit familier ; si les lumières des ministres, ni la prétendue sagesse des lois, ni la multitude des habitants de

ce vaste empire, n'ont pu le garantir du joug du Tartare ignorant et grossier, de quoi lui ont servi tous ses savants? Quel fruit a-t-il retiré des honneurs dont ils sont comblés? serait-ce d'être peuplé d'esclaves et de méchants? »

Dans la *Nouvelle Héloïse*, Rousseau ajoutera encore quelques touches à ce portrait déjà si peu flatté du Chinois :

« Autant de fois conquis qu'attaqué, il fut toujours en proie au premier venu, et le sera jusqu'à la fin des siècles. Je l'ai trouvé digne de son sort, n'ayant pas même le courage d'en gémir. Lettré, lâche, hypocrite et charlatan ; parlant beaucoup sans rien dire, plein d'esprit sans aucun génie, abondant en signes et stérile en idées ; poli, complimenteur, adroit, fourbe et fripon ; qui met tous les devoirs en étiquettes, toute la morale en simagrées, et ne connaît d'autre humanité que les salutations et les révérences. »

Et comme le philosophe de Genève n'est pas toujours conséquent avec lui-même, ailleurs, dans le *Discours sur l'Économie politique*, il fera le plus bel éloge de l'administration et de la justice chinoises :

« A la Chine, le prince a pour maxime constante

de donner le tort à ses officiers dans toutes les altercations qui s'élèvent entre eux et le peuple. Le pain est-il cher dans une province, l'intendant est mis en prison. Se fait-il dans une autre une émeute, le gouverneur est cassé, et chaque mandarin répond sur sa tête de tout le mal qui arrive dans son département. Ce n'est pas qu'on n'examine ensuite l'affaire dans un procès régulier ; mais une longue expérience en a fait prévenir ainsi le jugement. L'on a rarement en cela quelque injustice à réparer et l'Empereur, persuadé que la clameur publique ne s'élève jamais sans sujet, démêle toujours, au travers des cris séditieux qu'il punit, de justes griefs qu'il redresse. »

*
* *

Comme on pouvait le supposer, les lectures de Montesquieu sont vastes ; il connaît non seulement la *Description de la Chine* de Du Halde, mais aussi les traductions des *Livres classiques* chinois qui sont insérées dans ce grand ouvrage, les *Lettres édifiantes*, le *Journal de Lange*, Envoyé russe à Pe-King. De nombreux chapitres de l'*Esprit des Lois* sont consacrés à la Chine. Montesquieu n'est ni un admirateur ni un dénigreur de parti pris ; à l'opinion favorable des missionnaires jésuites, il oppose les renseignements des com-

merçants ou de marins comme Lord Anson ; il admire la fête du labourage et il a la sagesse de ne pas se lancer dans les lieux communs ordinaires sur la cruauté des Chinois dans un pays qui assistera impassible au supplice inouï de Damiens. Toutefois, si les jugements de Montesquieu sont sages et pondérés, et il ne saurait en être autrement, je ne puis l'approuver quand il écrit[1] :

« Leur vie précaire fait qu'ils ont une activité prodigieuse, et un désir excessif du gain, qu'aucune nation commerçante ne peut se fier à eux. Cette infidélité reconnue leur a conservé le commerce du Japon : aucun négociant d'Europe n'a osé entreprendre de le faire sous leur nom, quelque facilité qu'il y eût à l'entreprendre par leurs provinces maritimes du nord. » Mon expérience, qui est celle de beaucoup d'autres, est au contraire que le commerçant chinois est fort honnête.

*
* *

Helvétius fait naturellement quelques allusions aux Chinois, mais l'auteur *De l'Esprit* n'a écrit à leur sujet que des remarques beaucoup moins intéressantes qu' on ne l'aurait pu supposer, et somme toute, assez insignifiantes.

[1] *Esprit des Lois*, liv. XIX, chap. x.

Lesage, avec d'Orneval, après Regnard, fit monter la Chine sur les tréteaux du *Théâtre de la Foire ;* en février 1723, la troupe du sieur Restier donnait à la Foire de Saint-Germain *Arlequin Barbet, Pagode et Médecin*, « Pièce Chinoise de deux actes en Monologue » ; le théâtre représentait « les dehors du palais du Roy de la Chine » ; les principaux personnages étaient : le Roy de la Chine, la Princesse sa fille, l'esclave favorite de la princesse, le Colao, Ministre chinois, le prince du Japon, Arlequin son valet, etc. A la fin de la pièce, le prince et la princesse étant bien élevés, vont se jeter, suivant la tradition, aux pieds du Roi qui leur dit : *Pardonaou, Levaou, divertissaou, dansaou ;* on danse et la pièce finit. Elle est restée inédite[1], mais en 1729, les mêmes auteurs donnaient à la foire Saint-Laurent, *La Princesse de la Chine*, pièce en trois actes, qui fait partie du recueil imprimé du *Théâtre de la Foire*[2] ; la scène se passe à « Pequin, capitale de la Chine » ; nous y trouvons une véritable *olla podrida* de personnages de différentes parties de l'Asie : Le Roy de la Chine, la Princesse Diamantine, sa fille, le Prince de Basta, le Prince Noureddin, Fils du Roi de Visapour, le grand Colao, Arlequin Maître de Danse, Scaramouche, etc. L'inévitable Colao est

[1] Bibliothèque nationale, Mss. 9314 et 25471.

[2] VII, Paris, 1731.

une réminiscence des lettres des missionnaires ; on désignait autrefois en Chine sous ce titre le même ministre appelé aujourd'hui *Tchong t'ang* (grand Secrétaire).

Voici les titres de quelques pièces de théâtre, dans lesquelles figurent les Chinois :

— Les Chinois. Comedie en cinq actes, Mise au Theâtre par Messieurs Regnard & du F***, & representée pour la premiere fois par les Comediens Italiens du Roy dans leur Hostel de Bourgogne, le treize de Decembre 1692 (Pages 211-278 du T. IV de *Le Theatre italien de Gherardi... A Paris*, M. DCC, petit in-8).

Frontispice. — Arlequin, chasseur, colonel, docteur, chinois, comédien français. — Bibl. Nat. Yf. 5758.

— *Ibid.*, à Paris, MDCCXLII, pet. in-8. — Bibl. Nat. Yf. 5782.

— Les Chinois, Comedie en un acte, en vers, meslée d'ariettes, Parodie del Cinese. Par Mr Naigeon. Representée pour la premiere fois par les Comediens Italiens Ordinaires du Roi, le 18 mars 1756. — Le prix est de 24. sols. *A Paris, Chez la Veuve Delormel & Fils... Et Prault...* M. D. CCLVI. // *Avec privilege du Roi*, in-8, pp. 31. — Bibl. Nat. Yth. 3326.

— Il Cinese rimpatriato, divertimento scenico, Da rapresentarsi ni Parigi, nel Teatro dell' Opera,

l'anno 1753. — Le Chinois de retour, Scene lyrique Représentée à Paris, sur le Théâtre de l'Opéra, en 1753. — Prix douze sols. — *A Paris, Chez la Veuve Delormel & fils.* — M. DCC. LIII. Avec approbation & privilege, in-8, pp. 19. — Bibl. Nat. Yth. 3330.

— Le Chinois poli en France, Parodie du Chinois de Retour, Intermède Italien. En un acte. Représentée pour la première fois sur le Théâtre de la Foire S. Laurent, le samedi 20 Juillet 1754. Par M. Anseaume. — Le prix est de 24 s. avec la Musique. *A Paris, Chez Duchesne, Libraire, rue Saint Jacques, au-dessous de la Fontaine Saint Benoît, au Temple du Goût.* M. DCC. LIV. *Avec Approbation & Privilège du Roi.* in-8, pp. 48. — Bibl. Nat. Yth. 3331.

*
* *

Après les philosophes, les gazetiers, les dramaturges, les nouvellistes et les romanciers s'emparèrent des Chinois, mais ils ne leur empruntèrent guère que le nom : nous eûmes : en 1745, *L'Espion chinois en Europe, Pekin, chez Oucha-lou-lou, libraire de l'empereur Choanty, dans la rue des Tygres*, 2 vol. in-8, dont l'auteur Victor de la Cassagne, connu sous le nom de Dubourg, enlevé à Francfort par les agents de la Police royale et

enfermé dans une cage de fer au Mont St. Michel, y périt de privations et de chagrin au bout d'un an et quatre jours de captivité, le 27 août 1746; en 1765, 1768, 1774, *L'Espion chinois ou l'Envoyé secret de la Cour de Pékin pour examiner l'Etat de l'Europe. Traduit du chinois !* Par Ange Goudar (Cologne, 6 vol. in-12) ; en 1739-1746, les *Lettres chinoises* attribuées au Marquis J.-B. de Boyer d'Argens, en réalité de Frédéric II, puis les *Lettres chinoises, indiennes et tartares, à Monsieur Pauw, par un Bénédictin* qui n'est autre que Voltaire (Londres, 1776, in-8) ; rappelons les *Anecdotes secrètes pour servir à l'histoire de la Cour de Pékin*, d'Antoine Pecquet (1746, 2 vol. in-12); *La Balance chinoise, ou Lettres d'un Chinois lettré sur l'éducation, contenant un Parallèle de celle de la Chine avec celle de l'Europe*, s. d. Crébillon le fils attribue à un auteur chinois la critique qu'il fait du Cardinal de Rohan, de la Bulle *Unigenitus* et de la Duchesse du Maine dans le roman satirique paru en 1734 sous le titre de *Tanzai et Néadarné. Histoire japonaise* avec l'adresse : *A Pekin, Chez Lou-chou-chu-la, Seul Imprimeur de Sa Majesté Chinoise pour les langues étrangères ;* nous apprenons par la préface que : « Cet ouvrage est, sans contredit, un des plus précieux monuments de l'antiquité, & les Chinois en font un si grand cas, qu'ils n'ont pas dédaigné de l'attribuer au célèbre

Balançoire. Redoute chinoise à Paris.
(D'après Lerouge, dessiné par Bettini.)

[illegible] du Mont St. Michel, y périt de privations et de chagrin, au bout d'un an et quatre jours de captivité, le 25 août 1756. [illegible], 1768, 1774. *L'Espion chinois ou l'Emissaire secret de la Cour de Pékin pour connoître l'État de l'Europe. Traduit du chinois* (Par Jean Gerard) (Cologne, 6 vol. in-12); en 1752-1756, les *Lettres chinoises* attribuées au Marquis J.-B. de Boyer d'Argens, en réalité de Frédéric II, puis les *Lettres chinoises, indiennes et tartares, à Monsieur Pauw, par un Bénédictin* [illegible] que Voltaire (Londres [illegible]). *Anecdotes secrètes pour servir à l'Histoire de la Cour de Pékin*, d'Antoine Pecquet (1746, 2 vol. in-12); *La Philosophie chinoise, ou Lettres d'un Chinois lettré sur l'Histoire, contenant un Parallèle de celle de la Chine avec celle de l'Europe*, s. d. Chevillon le fils [illegible] à un auteur célèbre la critique qu'il fait du Cardinal de Rohan, de la Bulle *Unigenitus* et de la Duchesse du Maine dans le roman satirique paru en 1743 sous le titre de *Tsinsi et Nécédamis. Histoire japonaise avec l'allégorie*. — *A Pékin, Chez Louis-Chou-che-le, Seul Imprimeur de Sa Majesté Chinoise pour les Langues étrangères* : nous apprenons par la préface que : « Cet ouvrage est, sans contredit, un des plus précieux monuments de l'antiquité. Si les Chinois en font un si grand cas, qu'ils n'ont pas dédaigné de l'attribuer au célèbre

BALANÇOIRE
de la Redoute
Chinoise
à la Foire.

Confucius... Ce livre est cependant de Kiloho-ée, personnage illustre, antérieur à Confucius, de plus de dix siècles... traduit de l'ancienne langue japonoise ». Dix lignes à faire frémir un sinologue ; il est vrai que les sinologues ne lisent pas Crébillon le fils.

Dans les *Mémoires de Madame du Hausset* [1] on a intercalé, pages 77-81, une satire sous forme de *Conte japonais*, adressée au Roi, à Madame, etc., qui était sans doute une moquerie des austérités du Chevalier de Montaigu :

« Le Dieu Faraki, que nous adorons, est ainsi nommé d'un mot qui veut dire *fabrication ;* c'est lui qui a fait tout ce que nous voyons, la terre, les astres, le soleil, etc. Il a donné à l'homme des sens qui sont autant de sources de plaisir, et nous croyons que la seule manière de reconnaître ses bienfaits est d'en user. » Et la première de toutes les jouissances que ses adorateurs doivent à ce Dieu bienfaisant est celle que procure l'amour. La femme de chambre de Madame de Pompadour ajoute : « On soupçonna le maréchal de Richelieu d'avoir fait faire le conte par quelqu'un de ses complaisants. Le roi en fut fort scandalisé, et donna ordre au lieutenant de police d'en recher-

[1] Paris, 1824, in-8.

cher l'auteur ; mais il n'y put parvenir, ou ne voulut pas le divulguer. »

Citons encore :

— Grigri,//histoire veritable.//Traduite du Japonnois en Portu-//gais par Didaque Hadeczuca,// Compagnon d'un Missionnaire à//Yendo; & du Portugais en François par l'Abbé de*** //Aumônier d'un Vaisseau Hol-//landois.//Premiere partie.//Derniere édition moins correcte//que les premieres.//*A Nangazaki,//De l'Imprimerie de Klnporzenkru,//seul Imprimeur du très-Auguste/ Cubo.//— L'an du monde* 59749.//in-12, pp. XXIV-167, 221 pour la seconde partie.

Par L. de Cahuzac.

— Ma-gakou//histoire//Japonnoise;//traduite// Par l'Auteur D.R.D.S.//...— *A Goa,//— Par exprès commandement//de l'Empereur.*//1752. in-12, pp. 160.

Par F. A. Chevrier.

— L'Optique//ou//le Chinois,//a Memphis.// Essais traduits de l'Egyptien ://Premiere partie.// *A Londres.//Chez Marc-Michel Rey.//Libraire.*// — M.DCC. LXIII. in-8, pp. IV-176 et 263 pour la seconde partie.

Critique de Paris par un Chinois; imitation de Voltaire par J. N. M. Guérineau de Saint-Péravi.

VII

LES CHINOIS EN FRANCE : CHIN FO-TSOUNG. — ARCADE HOANG JEAN HOU. — KO ET YANG

Nous ne pouvons passer sous silence, les rares Chinois qui franchirent les mers pour venir jusque chez nous et qui, s'ils ne nous ont pas apporté de lumières nouvelles, nous ont au moins présenté des échantillons vivants de leur race.

Un Chinois de Nan-king, Chin Fo-tsoung, baptisé sous le nom de Michel, que le P. Couplet avait amené de Chine, fournit lors de son passage à Oxford, au célèbre Thomas Hyde, orientaliste et bibliothécaire en chef de la Bodléienne, divers matériaux que ce savant a utilisés pour écrire plusieurs dissertations extrêmement intéressantes. Ce Chin paraît être le premier Chinois lettré venu en Europe dont on ait conservé le souvenir.

En 1703, le vicaire apostolique du Se-tch'ouan, Artus de Lyonne, évêque de Rosalie, étant envoyé à Rome pour prendre part aux débats de la fameuse

Question des Rites, ramena de Chine un chrétien du Fou-kien, Arcade HOANG, né à Hing-hoa le 15 novembre 1679; Artus de Lyonne, retenu en Europe par le mauvais état de sa santé, se rendit de Rome à Paris où il passa les dernières années de sa vie au Séminaire des Missions étrangères. Hoang accompagna son patron, s'habitua à l'existence de Paris, et enfin s'y maria. Il semble avoir joué, auprès des savants de l'époque, le même rôle que Chin auprès de HYDE : il leur donna le goût de la langue chinoise et le désir de l'apprendre. Attaché à la Bibliothèque du Roi, HOANG fut chargé par PONTCHARTRAIN de rédiger un dictionnaire de la langue chinoise ; il mourut prématurément le 1er octobre 1716, ne laissant que des matériaux de médiocre valeur et quelques livres chinois.

Vers la fin de 1721, le père Jésuite FOUCQUET sur le point de quitter la Chine, chercha un lettré pour l'accompagner et l'aider à expliquer les 4.000 volumes chinois qu'il emportait avec lui ; il accepta les services d'un certain Jean HOU, néophyte qui se trouvait en qualité de portier depuis trois mois dans l'église de la Propagande à Canton et savait un peu écrire. Le Chinois tomba malade en arrivant en France, devint ensuite fou et refusa de suivre son patron à Rome. Bref, vers la fin de 1723, la Sacrée Congrégation fit un décret que le Chinois

serait nourri à ses frais et on chargea le Nonce à Paris de rapatrier le Chinois quand il serait en état d'entreprendre le voyage.[1] Le P. Foucquet retiré à Rome fut nommé évêque *in partibus* d'Eleutheropolis, par l'influence du Cardinal Gualterio, ami du duc de Saint-Simon.

Ko et Yang étaient deux jeunes Chinois envoyés en Europe par les Jésuites pour compléter leur éducation ; au moment où ils allaient retourner dans l'Extrême-Orient, l'illustre Turgot, leur adressa une série de cinquante-deux questions sur la Chine : Richesses. Distribution des terres. Culture. — Arts (Papeterie, Imprimerie, Étoffes). — Histoire naturelle. — Quelques points d'histoire (Juifs en Chine, Miao-tseu) ; pour permettre à Ko et à Yang de répondre à ces questions, le grand économiste écrivit ce chef-d'œuvre : *Réflexions sur la formation et la distribution des richesses*, paru en novembre 1766. En cent paragraphes « il renferma, dit un bon juge[2], sur les capitaux, la monnaie et la concurrence, les vérités les plus précieuses et les plus nouvelles pour l'époque où elles ont été produites. Il devait être et il a été nécessairement et incessamment présent à l'esprit d'Adam Smith, quand l'auteur de la *Théorie des sentiments moraux* écri-

[1] J'ai raconté dans la *Revue de l'Extrême-Orient*, l'histoire curieuse de ce Chinois.

[2] Léon Say. — *Turgot*, Paris, 1887, p. 45.

vait, neuf ans plus tard, sa *Richesses des nations*. »

Ces deux Chinois originaires de Pe-king, de parents chrétiens, après avoir poursuivi leurs études chinoises et demeuré trois années chez les Jésuites de cette ville, « se proposèrent de passer en Europe pour y voir la splendeur du christianisme. Ils crurent et ne se sont point trompés, que la Religion ne fleurit dans aucune autre Nation plus qu'en France, ils se déterminèrent à y venir. » Ils partirent de Pe-king le 7 juillet 1751. J'ai raconté[1] les péripéties du voyage et les circonstances du séjour en France de ces jeunes Chinois ; ils rentrèrent dans leur capitale en janvier 1766, pourvus d'une pension annuelle du roi de France de 1.200 livres.

D'autres Chinois visitèrent la France depuis la Révolution mais je n'ai pas à en parler ici : leur rang social ne leur permettait d'ailleurs pas de fournir des notions bien exactes ou bien utiles. Il ne faudrait pas se faire grande illusion sur les renseignements que l'on pouvait tirer des indigènes venus dans nos pays ; avant l'établissement de légations chinoises permanentes en Europe, à la suite de la signature de la Convention de Tche-fou en 1876, peu de Chinois distingués avaient voyagé en Europe : les Chinois qui s'égaraient dans nos

[1] *Florilegium ou Mélanges Melchior de Vogüé.*

« pays barbares » étaient des *boys* au service d'étrangers, des cuisiniers échappés de leur navire, ou au mieux des marchands de Canton, gens parfois fort honorables, mais pas plus en état de donner sur leur nation des renseignements dignes de foi que nos compatriotes dans une position équivalente n'eussent pu le faire sur la France. La badauderie parisienne se contentant de peu, ne sachant faire aucune différence entre un lettré et un *ma-fou* (palefrenier), acceptant bénévolement toutes les sornettes qu'on lui débite, les exotiques remportent chez nous des succès faciles : j'ai bien entendu l'ancien domestique d'un consul décrire devant un public nombreux et attentif la condition de la Femme en Chine, alors qu'il avait quitté son pays à l'âge de quatorze ans, après avoir reçu une instruction sommaire dans une mission éloignée, dans l'ouest de l'Empire !

*
* *

J'ai tenté dans ces quelques pages de décrire l'engouement plus que passager suscité en France au XVIIIe siècle par une mode exotique. Ces crises sont fréquentes chez nous. Toutefois il faudrait se bien garder de croire que les rares objets de véritable valeur noyés dans la masse des produits de l'industrie de l'Asie orientale, suffisent à nous

donner une notion juste de l'art chinois. Il a fallu plusieurs guerres et deux actes qui ont donné aux Asiatiques une triste idée de la civilisation européenne : le pillage du Youen Ming Youen, résidence d'été de l'Empereur, en 1860, et surtout le sac des palais impériaux de Pe-King, en 1900 — actes difficilement excusables mais qui ont singulièrement servi l'histoire de l'art puisqu'ils ont mis à jour des chefs-d'œuvre ensevelis jusqu'alors — pour apprendre qu'il y avait une peinture chinoise digne de notre admiration ; peinture qui remonte à une haute antiquité dont le British Museum possède un modèle du IVe siècle de notre ère dans l'œuvre de l'artiste Kou K'ai-tche récemment acquise, tandis que de notre côté nous conservons au Louvre des peintures rapportées par M. Pelliot appartenant à la dynastie des Soung (960-1280) aussi célèbre dans les annales de l'art que dans celles de la littérature.

Et pour compléter nos renseignements dans le domaine de l'art, nos voyageurs et nos archéologues nous ont fait connaître les remarquables sculptures sur pierre exécutées du Ve au VIIIe siècles de notre ère que nous ont léguées les empereurs Wei et T'ang.

Il reste encore à écrire l'histoire de l'art chinois.

TABLE DES PLANCHES

Planches.		Pages.
1.	Couteaux « à la chinoise » Porcelaine de Chantilly. — Assiette de Delft (Musée des Arts Décoratifs)	8
2.	Écritoire Poussah. Porcelaine tendre de Chantilly, décor polychrome. — Vase à oignons. Porcelaine de Vincennes (Collection de Chavagnac). — Moutardier. Faïence de Rouen (Musée des Arts Décoratifs)	16
3.	Boucher. — Musicienne chinoise. (D'après la gravure de Hoüel.) Watteau. — Fille du royaume d'Ava. (D'après la gravure de Jeaurat.)	24
4.	Singerie de Huet (Chantilly.)	32
5.	Les oiseleurs. (D'après les cartons de Le Prince.) Tapisserie d'Aubusson	40
6.	Femme aux oiseaux. — Homme au masque. (D'après les gravures de Pillement.)	48
7.	Toile de Jouy. (Musée de Pontoise.)	56
8.	L'empereur de Chine va visiter les tombeaux de ses ancêtres. (D'après la gravure de Helman). Extrait de l'ouvrage : « Faits mémorables des empereurs de la Chine ».	64
9.	Pagode de Chanteloup près d'Amboise. — Pavillon chinois du duc de Montmorency. (D'après Lerouge.).	72
10.	Jardin de Saint-James. (D'après Lerouge.)	80
11.	Kiosque de Rambouillet. (D'après Lerouge, dessiné par Bettini.)	88
12.	Pavillon de Bonnelles. (D'après Lerouge.)	96

13. Le « Bagno » à Steinfort (Westphalie). Galerie et parterre d'eau chinois. (D'après Lerouge.) 104
14. Le « Bagno » à Steinfort (Westphalie) Plan et salon chinois. (D'après Lerouge.) 112
15. Jeu de Bague. Redoute chinoise à Paris. (D'après Lerouge, dessiné par Bettini.) — Balançoire chinoise 120
16. Balançoire. Redoute chinoise à Paris. (D'après Lerouge, dessiné par Bettini.) 128

TABLE DES MATIÈRES

Pages.

I. L'antiquité. — Route de la soie. — Les Hollandais. — La porcelaine. — Les Anglais. — Le thé. 3

II. Le bibelot. — Les missionnaires français en Chine. — Chinoiserie et singerie. — Tapisseries. — Peintures. — Toiles peintes. — Étoffes et tissus. — Mobilier . 23

III. Batailles de l'empereur de la Chine. — Architecture chinoise. — Jardins 55

IV. Bains chinois à Paris. — Redoute. — Jeux de bague. — Théâtre Séraphin. — Mère Moreaux. — Fil au chinois. 86

V. Vernis Martin. — Albums. — Paravents. — Objets divers. — Cabinet du duc de Chaulnes 97

VI. Livres chinois. — Voltaire. — Diderot. — Jean-Jacques Rousseau. — Montesquieu. — Helvétius. — Théâtre. — Pamphlets 113

VII. Les Chinois en France : Chin Fo-tsoung. — Arcade Hoang. — Jean Hou. — Ko et Yang. 132

PLEASE DO NOT REMOVE
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCK

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRA

N
7343
C6
1910
c.1
ROBA